



ISSN 0374-3777

Magazine

L'ÉDUCATION

supplément à l'éducation hebdo n° 29 du 12 mai 1983

mai 1981 - mai 1983

**2 ANS
DE
CULTURE**

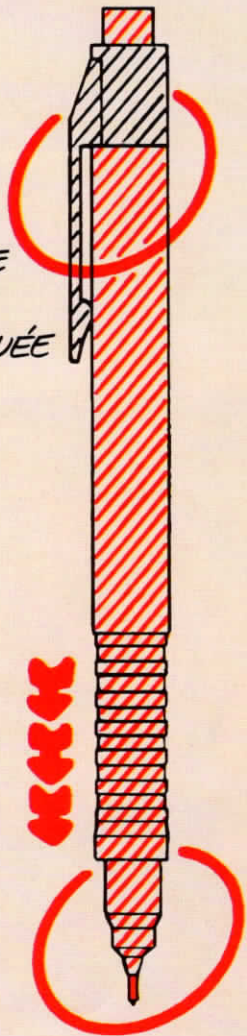
RETROPROJECTION

La différence Schwan-STABILO.

**NOUVEAU
STYLO FEUTRE
STABILO-OHPen**

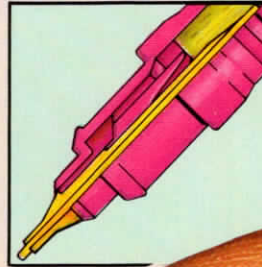
**AGRAFE
SUR LE CORPS**

- POINTE DIRIGÉE
VERS LE BAS
TOUJOURS IRRIGUÉE
EN ENCRE
- DÉMARRAGE
INSTANTANÉ

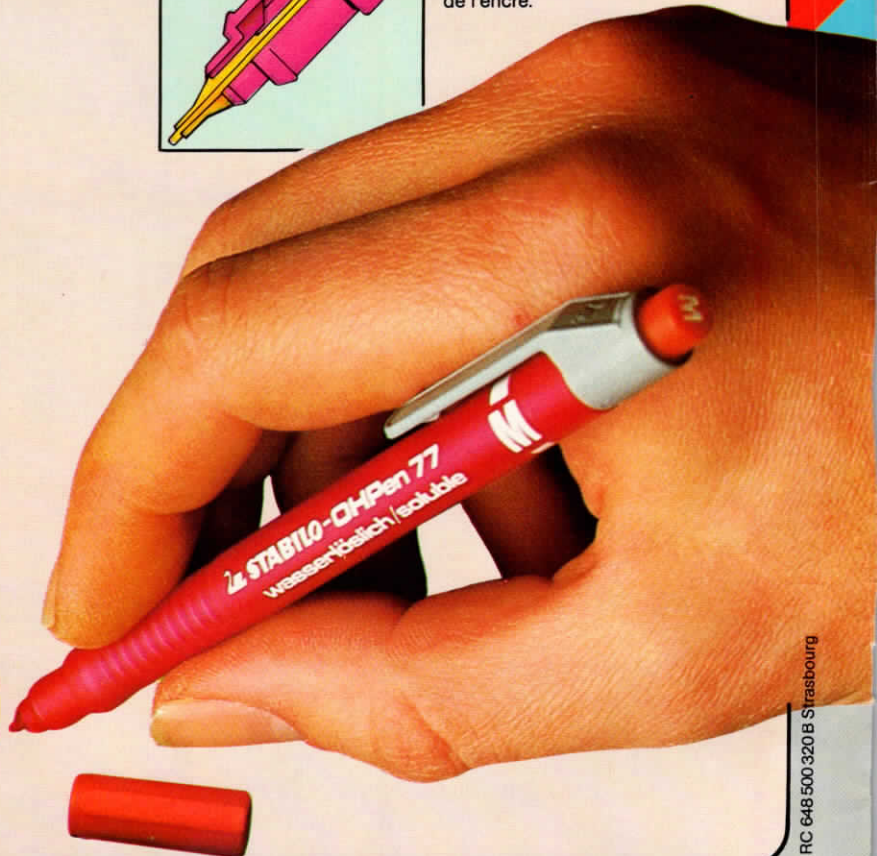


Reconnaisables au premier coup d'œil :

- la couleur de l'encre (8 couleurs)
- l'épaisseur de trait (superfine, fine, médium)
- la nature de l'encre (soluble, permanente).



**Nouvelle pointe superfine
gainée de plastique :**
elle supprime l'oxydation et
garantit un écoulement parfait
de l'encre.



Les nouveaux STABILO-OHPen pour la rétroprojection sont vraiment différents :

- démarrage instantané grâce à l'agrafe fixée sur le corps, et non pas sur le capuchon,
- durée de vie accrue grâce à une meilleure étanchéité et à une réserve d'encre plus importante,
- confort d'écriture exceptionnel grâce à un centre de gravité idéalement placé et à une zone anti-dérapante pour les doigts.

Plus professionnels, plus performants, en un mot différents, les stylos feutres STABILO-OHPen vous permettront de réaliser et d'animer encore mieux vos transparents de rétroprojection.

A retourner à Swan-STABILO-France B.P. 42 67026 Strasbourg Cédex
Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part :

- une documentation complète sur les stylos feutres, transparents et accessoires Schwan-STABILO pour la rétroprojection.
- la liste des Spécialistes-Conseil Schwan-STABILO.

NOM _____ Prénom _____
Fonction _____
Etablissement _____
N° _____ Rue _____
Code _____ Ville _____



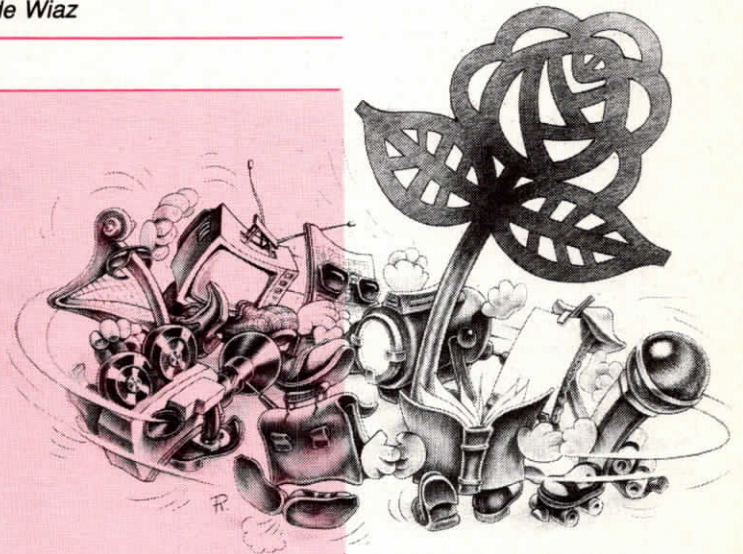
Pour une meilleure rétroprojection.

	psychoses	3	
L'AIR DU TEMPS	quand le cabas déborde...	4	v'là l'printemps
LIBRE PARCOURS	Olympe	8	une déesse dans la cuisine
LA CHRONIQUE DE LOUIS PORCHER		14	pour une déclaration
MAI		15	le dessin de Wiaz

DOSSIER

16

mai 1981 - mai 1983
deux ans de culture



Dès son arrivée au pouvoir, la gauche misait sur la culture, entendez : un vaste projet culturel. Poudre aux yeux ? Tintamarre du spectacle ? Un temps, on a pu le croire parce que le ministre de la Culture, Jack Lang, a marqué la prise en charge de sa tâche comme grand ordonnateur d'une mise en scène historique au Panthéon. Deux ans plus tard, nous avons voulu savoir comment, sans rien renier d'une proclamation symbolique, on est passé à la nécessaire trivialité des mesures concrètes et politiques.

FAITES NOS JEUX		51	
CARTE POSTALE	d'une Nantes, l'autre	52	une ville tempérée
L'ÉCHAPPEE BELLE		60	
FEUILLETON	les dix petits chapitres	62	dont voici le septième...

photos - couverture : Gamet/Rapho ; p. 8, 10 et 12 : Richard Frieman/Rapho ; p. 11 et 12 : Lot ; p. 27 : Patrick Ullmann ; p. 52 et 55 : Jean-Pierre Vélis ; p. 56 et 57 : Tholy/Rapho, J.-P. Vélis ; p. 58 : J.-P. Vélis.

Magazine
L'ÉDUCATION

supplément
à l'éducation-hebdo n° 29
du 12 mai 1983

L'EDUCATION

**fondé en 1945
par Gustave Monod
et Louis Cros**

hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif.

direction

directeur: André Lichnerowicz; administrateur délégué: Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef: Maurice Guillot; rédacteur en chef adjoint: Jean-Pierre Vélis; conseiller pédagogique: Louis Porcher; secrétariat de rédaction-maquette: Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre; informations: Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy; documentation: Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Anne Carpentier, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grosin, François Mariet, Claude Moreau; lettres, arts, spectacles: Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreux, Odile Limousin, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre; correspondants: Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

conseil d'administration

bureau: André Lichnerowicz, président; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres: Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

publicité-développement

Martine Cadas, Francisca Sol.

**rédaction, publicité
annonces, abonnements**

2, rue Chauveau-Lagarde

75008 Paris

Tél.: 266-69-20

le numéro hebdomadaire: 5 F
hebdomadaire + magazine: 15 F
abonnement annuel:

France 200 F (T.V.A. incluse)

étranger 250 F

(CCP 31680-34 F La Source).

Prix au 1^{er} janvier 83



850^F TTC
EN KIT
PTC 260 kg
en 400 kg: **1100^F**
232^F TTC

Catalogue complet contre 3 timbres...
+ de 30 modèles de 200 à 3500 kg
le réclamer à:
REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES
VOITURES... 500 kg en kit
Exemples:
avec BOULE et PRISE
R4 R5 R9 R12 R14 R16 R18 R20 R30
VISA LN 3 cv GS GSA BX CX
104 204 304 305 504
1100 1307 1510

60 points de VENTE en FRANCE

apprenez l'arabe

*langue de culture
langue de 150 millions d'hommes
langue révéérée
par 700 millions de musulmans
langue officielle de 22 Etats
langue des affaires*

pour recevoir une brochure sur l'enseignement de l'arabe, s'adresser à
L'INSTITUT DU MONDE ARABE
40, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30

THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions: monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de transport. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum: 240 x 345 mm. Sur option: Rampe d'injection de la solution alcoolisée, housse.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

PSYCHOSES

Un mai à l'endroit, un mai à l'envers... Certains, pour ne pas dire une certaine classe politique, ne seraient pas fâchés de tricoter ainsi une veste d'arlequin pour le pouvoir démocratiquement en place. A croire qu'ils rêvent de voir se substituer l'alternance des mais à celle issue du suffrage universel, et finalement de faire de ce mois — mauvaise référence liturgique — le mois des marris.

Il y a quelque temps encore, nous vivions dans une psychose de guerre inévitable, une certaine presse et des oiseaux de mauvaise augure s'en donnaient à cœur joie. La sortie de l'hiver nous jette dans la psychose du mai qui, depuis 1968, semble-t-il, habite les Français. La proximité du printemps voit les diagnostics irréfutables des pythonnisses en tout genre annoncer le mai à venir. Les stigmates se rouvrent comme s'ouvrent les primevères et quelques manifestations réveillent le traumatisme, le reste est dû à la promptitude que d'aucuns mettent à ranimer le mythe mais en prenant soin de l'adapter à leurs propres fantasmes.

Il ne faudrait tout de même pas oublier que ceux qui propagent cette étrange intoxication sont les mêmes qui avaient été incapables de déceler les signes avant-coureurs de mai 1968. Faut-il rappeler pour la petite histoire, alors que les premiers troubles éclataient à Paris, que la plupart des journalistes chargés des problèmes d'éducation et de jeunesse se trouvaient en République fédérale d'Allemagne pour un voyage d'enquête sur les mouvements étudiants d'Outre-Rhin... Détail certes, mais

significatif. Et l'on voudrait nous faire admettre que cette fois « on » sent, « on » sait...

Il ne s'agit pas de minimiser une situation. Le plan de rigueur et de printemps a redonné du tonus aux corporatismes. Les négociations sur les montants compensatoires d'une Europe agricole qui s'essouffle remettent les tracteurs sur l'asphalte. Le projet de loi de réforme de l'enseignement supérieur, connu depuis plusieurs mois, arrive ce mois-ci en discussion devant l'Assemblée nationale. Même si les étudiants manifestent notamment contre la sélection, alors que le ministre affirme vouloir ouvrir plus grandes les portes de l'Université et réclame plus d'étudiants, il est indéniable que le projet peut inquiéter et ajouter à cette autre grande incertitude de l'avenir que posent crise économique et chômage des jeunes. Mais on a vu, à l'issue des manifestations parisiennes, où se situait la récupération. Et on ne peut, à partir de l'instant où l'on descend dans la rue se ranger sous des banderoles, invoquer l'apolitisme.

Il y a eu, c'est certain, malgré un projet sans cesse remis sur le métier, des maladresses explicatives et il y a sans doute des assurances à donner. De là à faire la confusion des mais reste un exercice qui dépasse singulièrement la bonne foi. C'est vouloir réduire un mai 1968 de l'imagination appelant une autre société à peu de chose, et donner des accents révolutionnaires à un mai 1983 du conformisme qui demande, tout compte fait, que les moules de la société présente soient mieux faits.

Maurice Guillot

quand le cabas déborde...

On a beau dire, beau faire, tourner la manne d'informations dans tous les sens, le héros du moment, n'en déplaise à la météo, c'est bien le printemps : à comparer avec les mois précédents, tout soudain c'est l'exubérance de l'actualité, effloraison longuement différée, qui nous saisit au point de bousculer toute tentative de hiérarchisation des faits, menus et grands.

Peut-être l'un des traits dominants, actuellement en France, se trouve-t-il dans le décalage des réactions par rapport à leur objet réel ; lorsque le plan d'austérité fut rendu public c'est sur le plus bénin de ses aspects, le contrôle des changes, qu'on a voulu mobiliser l'opinion. Est-ce l'œuvre des médias ou l'expression d'un sentiment réellement profond ? Est-ce le résultat d'une stratégie délibérée pour faire avaler de plus grosses couleuvres ? Il est bien malin celui qui peut trancher avec assurance. S'agissant des mouvements divers, des grèves et des manifestations (étudiants, commerçants, internes et chefs de clinique), c'est tout comme. Il est vrai que l'histoire nous a transmis la prudence et le doute en héritage : le spectre de la manipulation plane sur toute chose. Les hypothèses de

provocation ou de récupération consolident le règne du factice et de la désinformation. L'exemple le plus frappant nous en a été donné avec la publication des supposés « carnets d'Hitler », fabuleuse trouvaille ; aujourd'hui il n'importe déjà plus de savoir s'ils sont ou non authentiques ; le fait réel (le fait social aurait dit Durkheim), c'est l'événement de leur invention, de leur publication et l'ensemble des discussions qui les ont entourées, étant entendu que tout devient plus intéressant à partir du moment où l'apocryphe est prouvé : qui ? Pourquoi ? On n'en finira pas de se poser des questions, dans l'éloignement de plus en plus grand du concret des faits.

Doute et factice : qu'y a-t-il de vrai dans l'intoxication de trois cents jeunes filles à Jenine, au nord de la Cisjordanie ? Le nombre des hypothèses, jusques et y compris le délire collectif, finirait presque par faire admettre qu'elles ne sont mêmes pas malades. Qui se joue de qui ? Il en va jusqu'aux mouvements et proclamations en faveur de la paix dans le monde ; là aussi, nous ne serions pas libres de choisir : dis-moi avec qui tu manifestes en faveur de la paix, je te dirai pour qui tu votes ! Moyennant quoi l'aspiration à la paix est la chose du monde **la plus** partagée, à défaut du mieux. De quoi ne suspecterait-on pas l'épiscopat américain lorsqu'il adresse une lettre au président Reagan pour condamner sa politique d'armement ? Et est-il bien pur ce « Deuxième Festival de la jeunesse pour le désarmement, la paix et l'amitié » organisé à Bordeaux par le Comité jeunesse du Mouvement de la Paix ? Pour les uns comme pour les autres, non dite et toujours sous-jacente, revient la question : mais pour qui roulent-ils ? Quant à la paix...

L'aventure des déchets de dioxine de Seveso entre pleine-

ment dans ce paysage mental ; il n'est pas jusqu'aux poubelles de l'humanité qui ne soient affectées de méfiance. Le plus curieux (est-ce bien sûr ?), c'est qu'en revanche on ne doute plus guère quand l'actualité met en lumière ceux-là qui, justement, œuvrent dans l'ombre, ceux-là dont l'activité dernière se fonde et se fonde dans le mensonge et la dissimulation : l'expulsion de quarante-sept citoyens soviétiques suspectés d'espionnage en France n'a ni surpris, ni été discutée, ou bien peu, par les médias et l'opinion : c'est dire à quel point la règle du jeu, qui légitime toutes les tricheries, est unanimement admise. Tenez, « citizen Hersant » comme maintenant on l'appelle, le fisc lui réclame 190 millions de francs. C'est tout juste si l'énormité de la somme nous frappe encore ; on peut s'attendre qu'il rétorque qu'en s'en prenant à lui c'est un outil de travail qu'on menace, des emplois, et surtout un principe : la liberté d'entreprendre. Et que — sa prestation télévisée à « Droit de réponse » le laissant augurer — ça marchera !

Oui, le printemps garnit à profusion le marché de l'information ; mon cabas déborde, son fond s'écroule. C'est la fête des médias au moment où l'on déplore que la communication ne passe plus : chaque jour Max Gallo monte au créneau. Il a pour tâche d'expliquer, d'élucider, de mieux faire comprendre une politique. En clair, on l'a chargé de prévenir le massage des messages avant qu'ils ne tombent des machines à écrire et des écrans cathodiques. Les Roumains, eux, ont trouvé beaucoup mieux en interdisant la détention privée d'une machine à écrire sans motif dûment vérifié par les autorités. Comme quoi le printemps n'est décidément pas une simple affaire de saison.

Jean-Pierre Vélis

► **La Croix**
du 29 avril

Vrais ou faux ? La querelle d'experts sur l'authenticité des « Carnets » d'Adolf Hitler a de forts relents commerciaux en ce 50^e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du dictateur nazi. Elle a peut-être aussi des relents politiques : tentative de déstabilisation de l'opinion publique en Allemagne de la part de Moscou, nous disent les uns ; réhabilitation honteuse de l'antisémitisme, proclament les autres. [...].

L'important, dans Hitler, ce n'est pas l'homme ni même l'hitlérisme mais les conditions sociales dans lesquelles l'un et l'autre ont pu faire tant de ravages.

Un peuple humilié par la défaite, appauvri par la crise (il y avait six millions de chômeurs en Allemagne en 1933, et encore ne les comptait-on pas tous), livré à la violence quotidienne de la rue, doté d'institutions politiques inadaptées..., voilà qui mérite réflexion aujourd'hui sur les conditions dans lesquelles un même peuple peut avoir produit Goethe, Beethoven, Kant, Adenauer, Schmidt... et Hitler ! C'est une leçon pour nous. Pas seulement pour lui.

Jean Boissonnat

► **Libération**
du 29 avril

Inutile de rechercher un génial manipulateur d'opinion pour expliquer le succès des rumeurs qui toutes prétendent ressusciter en avril 83 les spectres de mai 68. Inutile, car ils sont nombreux, ceux qui font tourner les tables des facultés de médecine et de droit, les tables des éleveurs de porcs et celles des salariés au pouvoir d'achat en voie d'amputation. Avec une belle unanimité — encore un consensus caché — on voit des hommes de la majorité comme de l'opposition mettre la main au feu pour faire bouillir une nouvelle fois les vieilles marmites à frissons. Le degré zéro de la politique, c'est le trafic de la peur. A défaut de mobiliser les foules par une politique, par des actes liés entre eux par une cohérence véritable, on excite le plexus solaire de tout un chacun par des apparitions effrayantes.

C'est la raison pour laquelle évidemment, l'évocation réussie des spectres d'une société est toujours le symptôme d'un vide qui s'amplifie, qui occupe les esprits comme une marée montante. C'est-à-dire inexorablement. Et plus elle monte et plus on est envahi par un sentiment oppressant. [...].

Les spectres dansent au milieu du vide. Ils sont les hauts-parleurs du vide conquérant. Et ce n'est jamais bon signe.

Serge July

► **Le Monde**
du 29 mars

C'est la première fois, sans doute, que l'hypothèse de l'échec est considérée par les socialismes autrement que

comme un phantasme de la droite. Hypothèse d'autant plus sinistre, pour eux, qu'elle est avancée bien avant l'échéance constitutionnelle nationale la plus proche, celle des élections législatives de 1986. L'échec économique préluerait, à l'évidence, à l'échec politique. D'autant qu'il ne serait plus celui d'une politique de gauche, mais d'une action économique de modèle classique qui ne bénéficierait même plus du soutien de la totalité de la base sociale de la gauche. M. Raymond Barre donne au pouvoir, de ce point de vue, « le coup de pied de l'âne » lorsqu'il admet que certaines des mesures gouvernementales « vont dans la bonne direction ».

Jean-Yves Lhomet

► L'Express du 29 avril

La France s'ennuyait au printemps 1968. Elle s'énerve en cette fin d'avril 1983. Il suffit d'écouter, de regarder autour de soi pour le savoir. Beaucoup d'Albert Simon de la politique n'hésitent pas à évoquer un mois de mai chaud, un 68 à rebours, la révolte ou le coup de torchon. Diable ! Quel rapport entre le gigantesque psychodrame de mai 1968 et les « drames psychédéliques » des

prochains mois évoqués par Jacques Delors lui-même devant le Sénat ? Voilà quinze ans, la France était une société riche, où les étudiants pouvaient s'offrir le luxe d'affirmer qu'on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance.

Leurs petits frères de 1983 ont plutôt, et à juste titre, la hantise de leurs débouchés et du chômage. L'argument de la société bloquée et des majestueuses pesanteurs du gaullisme est évidemment obsolète en 1983.

Yves Cuau

► Témoignage chrétien du 2 mai

Tous et chacun ont des motifs de mécontentement, auxquels s'ajoutent autant de corporatisme que d'intentions politiques. Etudiants qui défilent contre une loi dont ils reconnaissent, pour la plupart, qu'ils en ignorent le contenu. Médecins qui voient se transformer en route départementale la voie royale qu'empruntaient leurs aînés. Paysans pour qui les fameux montants compensatoires sont devenus un véritable cauchemar. Agitation multiforme où les oiseaux de diverses augures veulent voir les prémices d'un nouveau « mai 68 ». Les uns parce qu'ils le redoutent. Les seconds parce qu'ils veulent

prendre date. La droite parce qu'elle en rêve. Tout ce beau monde oubliant que les lames de fond secouent toujours les sociétés au moment inattendu.

Pierre Vilain

► Le Nouvel Observateur du 29 avril

Que faire aujourd'hui ? Les sondages sont défavorables à la politique actuelle mais non à la personne du président : François Mitterrand garde en grande partie sa crédibilité personnelle. Il aurait tort de la ménager aujourd'hui car un engagement plus profond est indispensable. Qu'il reprenne, par exemple, les « causeries au coin du feu » inaugurées il y a cinquante ans par Franklin Roosevelt et reprises par Pierre Mendès France. Qu'il parle de notre situation économique et financière comme il la voit, non pas en spécialiste mais dans un langage concret, à la portée de tous. Qu'il ouvre les yeux de nos concitoyens sur un monde extérieur qu'ils connaissent mal et sur cette crise mondiale qui ne leur paraît être qu'une excuse facile pour justifier des échecs répétés.

Personnellement, je suis sûr qu'il serait entendu, et les deux exemples cités — Roosevelt et Mendès France — montrent que la fonction

gouvernementale sort plutôt grandie que diminuée de ce genre d'intervention.

Roger Priouret

► Le Monde du 28 mars

Les grands compositeurs européens semblent avoir une prédilection pour les années 85 : Alban Berg né en 1885, Heinrich Schütz (1585), mais surtout le prodigieux trio de 1685, Jean-Sébastien Bach, Georges-Frédéric Haendel et Domenico Scarlatti. Dommage que Jean-Philippe Rameau se soit trop pressé pour arriver deux ans plus tôt... Mais Scarlatti représentant au moins autant l'Espagne, où il a écrit la majeure partie de son œuvre que l'Italie, et Haendel autant l'Angleterre que l'Allemagne, c'est toute l'Europe occidentale qui va vibrer en 1985 de mille célébrations. Le Conseil de l'Europe a jugé l'occasion favorable pour convier ses vingt et un pays membres à fêter l'Année de la musique, comme naguère l'Année de la protection de la nature (1970) ou l'Année du patrimoine architectural (1975), afin de donner aux initiatives nationales une portée et une résonance internationales, à l'échelle des 385 millions d'habitants des démocraties occidentales.

Jacques Longchamp

▶ **LA CHOUETTE DE RENOU**

UD 30 1520 UN 220

Un conte musical, avec trio et voix d'enfants, écrit par M. Poitevin, inspecteur départemental de l'Education nationale.

Face A: conte musical; face B: version orchestre pour monter un spectacle. Véritable petit opéra pour enfants. Livret à l'intérieur de la pochette.

Coproduction Unidisc/éditions Van de Velde.

▶ **IMAGINATIONS 4**

UD 30 1501 UN 220

Conception Andrée Huet et Pierre Chêne. Numéro 4 de la collection « Imaginations », consacré à l'expression corporelle pour petits. Livret à l'intérieur de la pochette.

▶ **20 FABLES DE LA FONTAINE**

UD 30 1519 UN 200

Les plus célèbres des Fables de La Fontaine dites par Philippe Greffet (diction parfaite): Le chat; La belette et le petit lapin; Le chêne et le roseau; Le loup et l'agneau; La laitière et le pot au lait; La cigale et la fourmi; Le héron; Le laboureur et ses enfants.

▶ **LA MAISON DES COMPTINES**

UD 30 1518 UN 220

Quinze merveilleuses chansons nouvelles dues au talent d'Eric Colleen, chanteur et animateur musical dans les écoles maternelles. Livret à l'intérieur de la pochette.

▶ **QUELLE EST DONC CETTE BÊTE ?** Vol. 1

UD 30 1510 UN 220

Une réalisation de J.-C. Roche. Une mare en avril en Provence, Un marécage en mai dans le Nord, une prairie d'altitude dans les Alpes, un maquis provençal en été, une forêt de l'Est en automne. Reconnaissez chevreuils, daims, cerfs, chouettes, crapauds, grenouilles, coucous, tourterelles, grillons. Important livret et documents.

▶ **LE LOUP, LA DAME ET LES AUTRES**

UD 30 1506 UD 220

Le dernier disque de la série, un disque plein de dynamisme et d'entrain qui marche très fort, avec des titres à chanter et à danser comme musique Country: La danse folle; La bossa; La dame; La flaque... Un livret avec les textes.



EN VENTE CHEZ TOUS LES DISQUAIRES
ou à défaut à:
SIDDA: 47/49, rue Polonceau, 75018 Paris

ADRESSE

NOM PRENOM

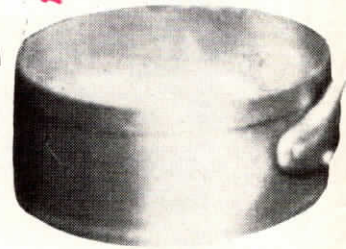
CODE POSTAL VILLE

La chouette de Renou	disques à 63 F	La maison des comptines	disques à 63 F
Imaginations 4	disques à 63 F	Quelle est donc cette bête ?	disques à 63 F
20 Fables de La Fontaine	disques à 56 F	Le loup, la dame et les autres	disques à 63 F

12 F pour port et emballage. Franco pour une commande de 200 F
Ci-joint mon règlement (chèque postal ou bancaire) F

Olympe

Saboures sautées au flym



Une fois n'est pas coutume, l'éducation s'est réfugiée dans une cuisine. Mais quelle cuisine ! Celle d'Olympe, c'est-à-dire celle des dieux. Les fumets de ses casseroles ne vous sont pas inconnus, ils ont effleuré vos narines et éveillé vos papilles par le miracle des ondes, celles de France-Inter dans les matinées d'Eve Ruggieri, et celles de TF 1, mais aussi par celui du livre :

La cuisine d'Eve et d'Olympe et La cuisine d'Olympe, une grande cuisine toute simple (les deux titres aux éditions Mengès).

Olympe est aujourd'hui un des grands « chefs » français, sans avoir jamais fréquenté les fourneaux d'aucune de nos grandes toques.

Elle est, en quelque sorte, un remarquable exemple d'autoformation.

Nous levons un peu le couvercle sur sa vie : il n'est pas dit que les fragrances qui s'en échappent ne vous mettent l'eau à la bouche...

• **Qu'est-ce que la cuisine pour vous ? Une vocation ? Un plaisir ? Un mode d'expression ?**

Les trois réunis, vous avez choisi trois termes qui se rapprochent bien de ce que je ressens pour la cuisine. Au début c'est la gourmandise qui m'a attirée, ensuite on peut parler de vocation, maintenant c'est le plaisir. Voilà dix ans que je fais la cuisine tous les jours, tous les soirs, pour un nombre important de personnes, et si ce n'était pas par plaisir j'aurais arrêté.

• **C'est également un mode d'expression ?**

Bien sûr. Lorsque vous faites la

cuisine, vous la faites souvent pour des gens que vous connaissez et vous l'interprétez différemment selon les personnes. Il y a ceux qui aiment telle ou telle chose, ou qui ne l'aiment pas, et ceux qui ont envie de découvrir chaque fois une nouveauté.

• **La cuisine n'est-elle pas une création trop éphémère, périssable ?**

Absolument, elle n'est pas un art au sens propre du terme, c'est de l'artisanat, on la mange et on l'oublie. Un tableau peut se regarder longtemps, un plat de cuisine se consomme frais et chaud, et puis c'est fini. C'est une création renou-

velée constamment. On fait un plat pour une soirée, on en fera un autre demain. Chaque plat est différent même si les ingrédients sont les mêmes.

• **De la petite gourmande que vous étiez, vous êtes devenue une grande pourvoyeuse des appétits. La dimension créatrice est-elle très différente ?**

Elle est différente dans la mesure où elle a énormément évolué. Avant je faisais la cuisine pour moi, pour nous. J'étais mariée à dix-sept ans, j'ai donc commencé tôt à cuisiner pour ma famille et en douze ans tout à beaucoup changé puisque je me suis mise à la faire pour



les autres. Finalement, je crois qu'avant je ne savais pas faire la cuisine, je la faisais d'instinct ; aujourd'hui je la fais un peu mieux et j'apprends tous les jours. Ce que je fais est mieux pensé, mieux travaillé, plus recherché.

● **Vous aviez des cuisiniers dans votre famille ?**

Après la guerre, ma mère, qui est artiste peintre, a ouvert une auberge dans le Midi, dans sa maison familiale où elle vivait. Mon père qui, lui, était avocat, s'est converti à la cuisine à la fin de sa carrière et s'est installé à l'auberge. C'est donc une vocation tout à fait tardive.

● **Pourquoi ce nom, Olympe ?**

C'est le prénom de ma mère et mon septième prénom. Dans la famille, il fallait faire plaisir à tout le monde, résultat : j'ai sept prénoms. Au tout début, ce nom a prêté à confusion, car tout le monde croyait qu'il s'agissait d'un restaurant grec, alors que ce n'était pas le cas.

● **Vous avez fait une manière d'apprentissage ?**

Non, jamais, cela m'a sans doute un peu manqué. J'ignorais comment les choses se passaient dans une cuisine : la hiérarchie avec les commis, les apprentis, les chefs

de partie. J'ai fait mon apprentissage chez moi et toute seule dans ma cuisine.

● **Vous n'avez été l'élève d'aucun grand chef ?**

Aucun. A cette époque, j'étais étudiante, je ne connaissais pas les restaurants puisque je n'avais pas les moyens d'y aller. Le seul qui m'était connu était le restaurant universitaire... De plus, je ne connaissais personne dans la profession et il m'était difficile, même si je l'avais voulu, de pouvoir espérer entrer dans un grand restaurant.

● **Et vous avez surgi dans cette époque de « nouvelle cuisine » ?**

J'ai ouvert mon restaurant en 1973, en pleine époque « nouvelle cuisine », l'époque Guérard qui venait de quitter Le Pot-au-feu pour s'en aller à Eugénie-les-Bains. Mais au début, je ne me rendais pas compte que j'étais dans ce créneau-là. C'était un pur hasard. Je ne connaissais pas la cuisine classique de base, je la faisais à mon idée, avec mon interprétation du jour, je ne savais même pas que c'était de la nouvelle cuisine.

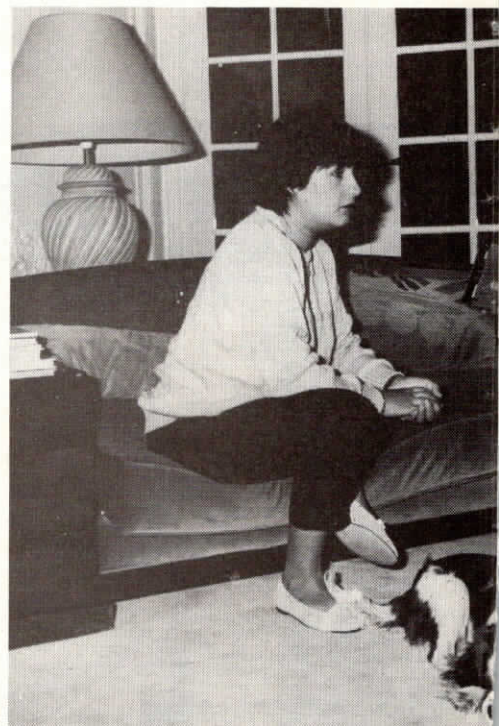
● **On a connu les Mères lyonnaises et nous voilà, après un temps avec une nouvelle génération de femmes aux fourneaux, la vôtre.**

Nous avons sauté une génération. Les femmes cuisinières, on en parle, mais elles étaient tout au plus trois ou quatre à Lyon. Les femmes n'avaient pas de restaurants, elles étaient cuisinières naturellement chez elles, pas en tant que profes-

Filet mignon d'agneau sauce tomates rouges et ragout d'aubergines

Ragout au corail d'oursin

Pigeon au miel et aux légumes frits



Olympe
avec Maurice Guillot

sionnelles. Maintenant que la femme travaille et fait un peu tous les métiers, pourquoi ne choisirait-elle pas celui de cuisinière qu'elle a exercé depuis des millénaires ?

• **D'être promue parmi les grands chefs, c'est une espèce de revanche ?**

Absolument pas. Nous faisons un travail qui nous plaît, on aime être récompensé. Pour ma part, je n'ai de revanche à prendre sur personne.

• **Vous êtes tout de même un exemple. De plus en plus de femmes se mettent en cuisine...**

C'est vrai, il y a de plus en plus de jeunes femmes qui arrivent à la cuisine, possibilité qu'elles n'avaient pas auparavant. Et beau-

coup de ces femmes prennent des femmes en apprentissage. Il est toujours difficile, même à notre époque, aux femmes d'aller dans une cuisine d'homme. Il y a une femme chez Guérard, une à l'Archestrade, une chez Bocuse, c'est exceptionnel qu'il y en ait plus d'une. Je suis d'ailleurs un mauvais exemple, je n'en ai qu'une également, simplement parce que j'ai plus de demandes de la part des hommes.

• **Comment expliquez-vous ce phénomène de misogynie ?**

Dans une cuisine c'est un peu comme sur un bateau, c'est très dur. On est seul et je crois que les hommes ont peur que les femmes ne soient pas à la hauteur de leur tâche. A la limite, ils n'osent pas leur demander le travail qu'ils de-

mandent à des hommes. C'est ridicule, tout est facile maintenant, on ne travaille plus dans les conditions d'autrefois où, dans la chaleur, il fallait charger les fourneaux de charbon. Ce n'était plus des cuisiniers, mais des travailleurs de force. Peut-être ont-ils peur aussi de demander à des femmes de les commander en craignant que ce ne soit trop dur pour elles.

• **Mais ils vous acceptent cependant en tant que « chef » ?**

Oh oui, je pense qu'ils m'acceptent, ils ne peuvent pas faire autrement. En fait, ce sont plutôt les clients qui m'acceptent. Ne pas décevoir ces derniers, en avoir toujours plus et les satisfaire, notre grande force est là.

• **Vous avez en quelque sorte la**



société à votre table. Comment la voyez-vous ?

Quelquefois, on juge les gens sur ce qu'ils mangent. Mais je suis un peu renfermée, timide, et je n'aime pas beaucoup la foule, par conséquent je reste dans ma cuisine. Même maintenant, j'ai beaucoup de mal à en sortir. C'est vrai, je vois les clients à travers leur commande, la petite fiche de papier est mon seul contact avec eux. C'est important finalement, car tout le monde est semblable et quelquefois il m'arrive de me dire que je dois faire mieux pour ceux que je ne connais pas que pour les autres. Bien sûr, il y a ceux qui savent constituer un menu et d'autres qui choisissent n'importe comment, et vous ne pouvez avoir la prétention, en une heure de temps, de faire leur éducation culinaire. Actuelle-

ment, les clients sont terrorisés par les cuisiniers.

• L'importance du « chef » ?

Souvent, plus le chef est important, plus les clients en ont peur, évidemment. Peur de choisir des plats qui ne vont pas ensemble, de choisir leur vin, de la cuisson à demander. Finalement, ils ne mangent pas comme ils en ont envie et ce n'est plus tout à fait le repas de fête. Il faut les aider, leur expliquer, et surtout ne pas croire que l'on a la science infuse.

• Vous avez d'autres passions que la cuisine ?

Je n'ai guère de temps pour d'autres passions. C'est un des rares métiers aussi prenants : le marché, la comptabilité, écrire des recettes, en chercher de nouvelles, faire des essais et ensuite il faut quand même faire la cuisine. J'aime lire, surtout en vacances, j'aime les voyages. Dès que cela m'est possible je me déplace pour approcher la culture des autres pays, qu'elle soit artistique ou culinaire. J'en rapporte des idées, des produits que je connais pas et que je peux interpréter dans un plat. Sans toutefois tomber dans l'exotisme parce que la cuisine doit rester adaptée à nos goûts.

• Est-ce que l'on peut passer de vos recettes de cuisine à vos recettes de vie. En avez-vous ?

J'ai décidé de ne travailler que le soir pour mieux profiter de mes enfants et de la vie de famille, ce qui n'est pas toujours facile avec ce métier. Cela dit, je suis très opti-

miste, je crois qu'il ne peut rien m'arriver de mal. J'ai tellement l'impression que ma vie est dirigée en ce sens qu'en fait, je passe à travers les choses toujours plus facilement. C'est peut-être parce que je suis d'une extrême inconscience. Si j'avais réfléchi au travail que représente cette profession, je ne l'aurais peut-être jamais exercée, moi qui suis d'une paresse sans nom et adore rester des heures à ne rien faire !

• Vous parlez de vos enfants, comment voyez-vous cette génération qui arrive ?

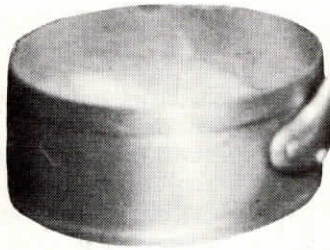
J'ai un fils de treize ans et demi et je ne sais pas si tous les parents vivent des drames avec les enfants de cet âge, c'est une génération extrêmement dure. Je suis paniquée par les jeunes, je ne les comprends pas. Je me fais du souci pour eux, bien que ça n'ait strictement aucune importance, chacun vit sa vie, mais je suis inquiète, angoissée même par les motivations qui les mènent aujourd'hui.

• C'est une faille dans votre optimisme ?

Oui, je me dis que rien ne peut m'arriver, mais je crains pour mes enfants parce que j'ai l'impression qu'ils n'ont pas d'idéaux. Ils ne font plus aucun effort et ont tout ce qu'ils veulent. Ils vont au cinéma, ils regardent la télé, ils prennent un livre une fois par an quand on arrive à les enfermer à clé dans la chambre pour qu'ils lisent.

Nous manquons, et moi particulièrement car je suis une très mauvaise éducatrice, nous manquons de fermeté.

*Jour à la crème
ou coulis de fruits de saison*



• Est-ce que l'époque permet d'en avoir ?

Elle le permet de moins en moins, c'est la difficulté. Rien ne se passe autour des enfants et des jeunes comme il y a vingt ans, et moi qui suis le contraire de la sévérité c'est ce que j'ai le plus de mal à accepter. Peut-être parce que je me culpabilise de ne pas m'occuper suffisamment de mes enfants.

• Vous pensez que ne peut pas naître chez eux le genre de vocation que vous avez eue ?

Je n'avais aucune vocation, j'ai été tirée, poussée pour faire des études. Mon père disait : « On ne peut pas faire boire un âne qui n'a pas soif. » Ce fut mon cas très longtemps. J'ai eu la chance de faire ce métier qui m'a plu mais j'aurais très bien pu clochardiser ou faire n'importe quoi. Mon mari m'a beaucoup aidée, il y croyait plus que moi et je travaillais avec plaisir parce qu'il est avec moi, il s'occupe des clients, de la comptabilité. Travailler seule, même actuellement, ça ne m'intéresserait pas.

• Le « Tout-Paris » vient chez Olympe. Qu'est-ce que cela vous fait ?

Je ne suis pas attirée par les choses superficielles, le Tout-Paris ne m'intéresse pas. Il y a les gens

que j'aime et ceux que je n'aime pas.

• La « nouvelle cuisine », est-ce que ce n'est pas simplement une étape vers une autre cuisine ?

C'est une étape, la cuisine s'adapte à chaque époque, à chaque génération, c'est le moteur de la vie. Bien sûr, il y a des aberrations dans la nouvelle cuisine, mais il en existe partout. La nouvelle cuisine est une très bonne chose, mais aujourd'hui, cela fait chic de lui lancer la pierre et de dire : on veut manger du bœuf mironton et des poulets qui ont couru dans les basses-cours. Parfois ils étaient im-mangeables ! C'est ridicule ! Tout est enrichissant. On ne doit pas plus rejeter la nouvelle cuisine que l'ancienne. Il ne faut pas que ce soit une mode, il faut s'adapter aux besoins d'aujourd'hui. On ne peut pas manger à notre époque comme

il y a cent ans. La cuisine doit évoluer et elle évoluera toujours.

• Tout de même, elle a atteint aux sommets, on l'assimile à un art, c'est assez nouveau ?

C'est peut-être un peu exagéré.

• Les chefs sont devenus des vedettes !

Oui, mais vous savez tout change, je suis très lucide là-dessus. Les gens veulent être vedettes en tout et partout. Aujourd'hui ce sont les cuisiniers, demain ce pourrait être les plombiers. Tout cela ne veut rien dire, l'essentiel est d'être le meilleur dans sa profession. Si je n'étais pas devenue cuisinière, j'aurais aimé être ébéniste, c'est aussi un métier formidable. Il y a des stars partout, dans tous les métiers.

• Avec le vedettariat, on dit que certains chefs ne peuvent plus entrer leur tête dans leur toque. Les femmes n'en portent pas, c'est un avantage ?

Il faut croire que oui puisqu'elles sont plus modestes, tout au moins je l'espère. Mais tout cela est aussi un jeu. Aujourd'hui, beaucoup de gens se prennent au sérieux, et pas seulement chez les cuisiniers...

Propos recueillis par
Maurice Guillot

Trousse-Livres

Pour connaître et choisir les livres pour les jeunes.



SOMMAIRE N° 39 - AVRIL 1983

LES PLEINS ET LES DÉLIÉS
FONT LA COURSE À LA COMITARDE (p. 1)

YVES PINGUILLY

LA POÉSIE
AU CENTRE NATIONAL DES LETTRES (p. 2)

YVES PINGUILLY

TRANSFORMATIONS ET TRANSMUTATIONS
DE LA POÉSIE MODERNE EN FRANCE (p. 4)

MICHEL GIROUD

PIERRE ALBERT-BIROT (p. 14)

MICHEL GIROUD

JACQUES AUDIBERTI (p. 15)

MICHEL GIROUD

PIERRE REVERDY (p. 16)

MICHEL GIROUD

ENCART TROUSSE-LIVRES (p. 17)

ENCART ARGONAUTE (p. 19)

IL ÉTAIT UNE FOIS LES MOTS (p. 25)

MANUELLE DAMAMME

LEÇON DE SONS (p. 26)

MAXIME PRÉAUD

POÉSIE ET CHANSONS (p. 28)

JEAN VASCA

DE TEXTES EN CHANSONS
DE POÈMES EN SILLON (p. 29)

FRANÇOISE TÉNIER

ALFRED JARRY (p. 30)

YVES PINGUILLY

GUILLAUME APOLLINAIRE (p. 30)

FRANCIS PONGE (p. 31)

YVES PINGUILLY

RENÉ CHAR (p. 31)

YVES PINGUILLY

JACQUES PRÉVERT (p. 32)

YVES PINGUILLY

ERIK SATIE (p. 33)

ANDRÉ BELLEGUIE

ÉCRIVINES MAIS PAS ÉCRIVAINES (p. 34)

YVES PINGUILLY

MARGUERITE DURAS (p. 35)

MANUELLE DAMAMME

FRANÇOIS DUFRÈNE (p. 36)

HENRI CHOPIN

SÉLECTION (p. 37)

BULLETIN D'ABONNEMENT ET DE COMMANDE

Nom

Adresse

Code postal..... Ville.....

Commande :

Un abonnement d'essai spécial Salon: 3 n^{os} 35 F = F

Un abonnement d'un an à la revue Trousse-Livres mensuel — France 100 F — Étranger 110 F

Que je règle par chèque postal ou bancaire joint, au nom de la Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07 - CCP 4143-80 U Paris, en précisant Trousse-livres sur l'enveloppe et le talon.

pour une déclaration

Il y a eu quelques rudes empoignades verbales, durant ces dernières semaines, autour du problème des droits de l'homme. Dans le même temps, d'autres querelles moins théoriques et plus mortelles, hélas, avaient lieu aux quatre coins de la planète. Ni les unes ni les autres n'ont cessé et peut-être est-il légitime de se demander si les principaux protagonistes se sont bien aperçus qu'il existe sans doute un lien entre ces deux sortes d'affrontement, celui-là même qu'on s'efforce toujours de masquer.

C'est vrai que la question des droits de l'homme se pose effectivement sur le plan réflexif aussi. Les définitions et les conceptions ne doivent pas être jetées au trou comme inutiles et superfétatoires au nom de l'urgence. Les mots ne sont pas coupés des choses, et l'histoire nous donne maint exemple de ce qui arrive lorsqu'on prétend se passer de savoir ce que parler veut dire. Jean-Pierre Faye, à propos du nazisme, a montré l'essentiel là-dessus, et d'autres sur d'autres totalitarismes.

Reste qu'il ne convient pas de tomber dans l'excès inverse. Les choses à leur tour ne doivent pas être confondues avec les mots. S'agissant des droits de l'homme et de ce qu'ils impliquent, il y a un accord de base peu sophistiqué

et susceptible de se décrire simplement. Au moins sur ce qu'ils ne sont pas et sur les actes, individuels et collectifs, qui les bafouent manifestement. Il ne me paraît pas réellement nécessaire d'en construire une thèse. Si vraiment un tel accord n'est pas possible, alors cessons de prendre des poses et sachons-nous dans la barbarie.

Et disons-le. Et ne discutons plus sur le sexe des anges. Et ne tenons plus de beaux discours en faisant le contraire ou en feignant de ne pas voir que le contraire se fait chaque jour. Si l'on veut authentiquement prendre au sérieux le problème des droits de l'homme (et il le faut avant qu'il ne soit définitivement trop tard), il est impératif de s'en tenir à quelques grands principes simples tout en ne se laissant piéger par aucun angélisme.

Peut-être aurons-nous chance alors de montrer que les droits de l'homme ne peuvent se définir qu'en termes de tension entre idéal et réel, entre une exigence et un état de fait, entre une revendication et une situation, entre une morale et une politique. Tension n'est pas contradiction. L'idéal aussi est du réel, si nous ne sommes pas que des animaux-machines. Tension c'est dynamisme, possibilité pour les hommes de (se) changer et de (se)

transformer. C'est même cela qui définit les hommes. C'est cela aussi qui définit l'éducation.

L'école, sans se faire église, a là un objectif à (se) donner. A condition, une fois encore, de ne pas s'enfermer dans le moulin à paroles et la langue de bois des rhétoriques prestigieuses. Seule institution sociale dans laquelle tout un chacun passe (et passe un temps considérable de sa vie consciente), l'école est la mieux placée pour créer les conditions de la clarté sur un tel problème. Saura-t-elle le vouloir, c'est-à-dire, exactement, saurons-nous le vouloir ?

Des pas semblent être en train de se faire, notamment (mais non uniquement) à travers les organisations internationales. Cette éducation à développer, elle est, à l'évidence, aussi éloignée de l'endoctrinement que du « des goûts et des couleurs ». Elle constitue la nature séminale de toute formation civique, sans pour cela se confondre avec quelque instruction du même nom.

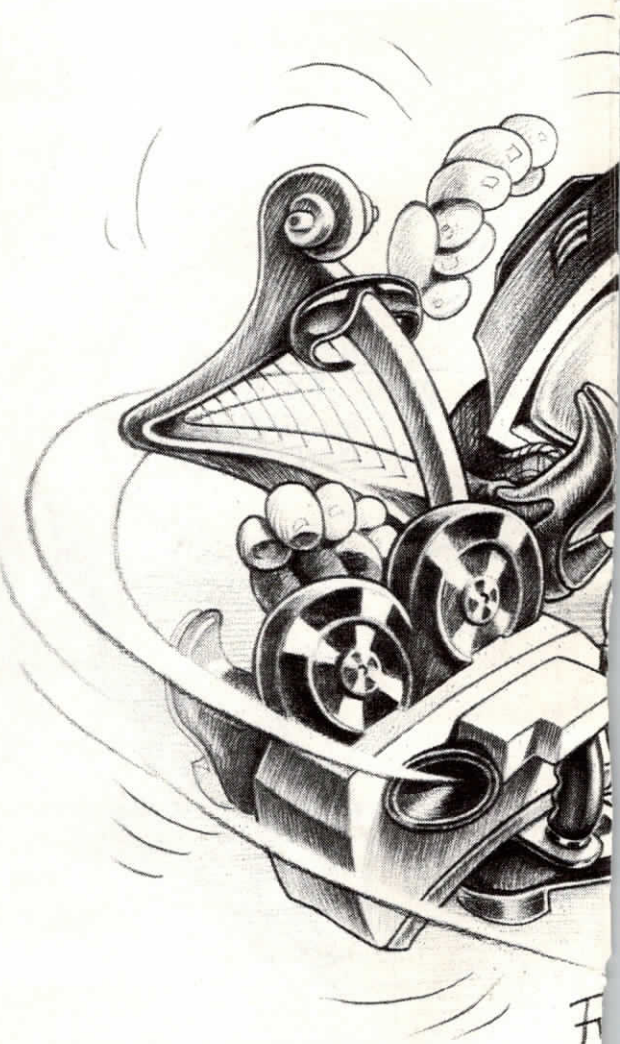
C'est là qu'est la difficulté : non dans la définition ou l'objectif, mais dans les modalités optimales pour y parvenir. Croire qu'elle est insurmontable serait de l'obscurantisme, dire qu'elle n'existe pas serait de la manipulation, ignorante ou non. Il faut savoir et vouloir.

LA CHRONIQUE
DE
LOUIS PORCHER



DEUX ANS

On ne peut pas ne pas savoir qu'en arrivant au pouvoir il y a deux ans les socialistes apportaient dans leur bagage une haute ambition culturelle. C'est à Jack Lang qu'ils en ont confié la mise en œuvre. Deux années, au regard de la culture, cela peut paraître bien bref et il nous faut dire qu'ici même l'idée de tenter de dresser un bilan, fût-il provisoire, a été longuement controversée. A d'aucuns elle paraissait précoce pour ne pas dire risquée : n'allait-on pas devoir mettre à jour la frugalité derrière le masque des apparences ? Témoin encore de cette incertitude la trop grande hâte de l'inquiétude au moment de la composition du troisième gouvernement Mauroy (cf. « Trou noir » dans *l'éducation-hebdo* du 31 mars). Non, la culture et son ministère ne se sont pas éloignés de l'horizon politique de la France contemporaine et, s'il en fallait une preuve, la masse des informations glanées dans notre dossier devrait y suffire. Certes — et c'est, d'une certaine manière, tout à fait heureux — rien du domaine culturel n'est définitivement joué ; bien des dossiers aboutissent encore à des points d'interrogation. Ils ne ferment rien. Tout au contraire, ils sont les signes repérables d'un devenir qui ne s'arrête jamais.



DE CULTURE





la **LECTURE** au risque de la liberté

Il faudra attendre le mois de juin pour que le gouvernement fasse le bilan de son action en faveur du livre, notamment en ce qui concerne les effets de la « loi Lang ». Nous pouvons cependant déjà évaluer l'importance des décisions prises dans un domaine particulièrement cher au chef de l'Etat. François Mitterrand avait d'ailleurs affirmé dès le printemps 1981 sa volonté de redonner aux Lettres et à la lecture une place centrale dans la vie culturelle de la France.

La direction du Livre et de la Lecture, actuellement animée par Jean Gattegno, est l'organisme spécifique chargé de mettre en œuvre la politique du ministère de la Culture, par le biais de cet instrument de gestion qu'est le Centre national des lettres, dès lors que des mesures d'aide sont prononcées.

Cette politique générale est étayée par un certain nombre de réflexions et d'analyses préalables, tels que le rapport Vandevoorde et le rapport de la commission Pingaud-Barreau.

L'idéologie qui en ressort est à première vue positive : l'association à tous les niveaux des idées de liberté et de culture. Ce programme veut en effet assurer les conditions de la liberté des créateurs, le pluralisme des éditeurs et des diffuseurs et par là même la liberté de choix du public et la promotion des œuvres de qualité — bref, favoriser l'exercice du droit à la culture. Certains diront que cette volonté ne peut aller sans dirigisme, risquant ainsi de limiter ce qu'elle voulait défendre : cette liberté, justement. Néanmoins, dans une économie régie par des lois de marché à finalité de profit, est-il sans doute indis-

pensable de se donner les moyens minimaux qui permettront à la culture de ne pas tomber du fait d'enjeux mercantiles. Il est malgré tout manifeste que certaines mesures, en contraignant la vitalité du marché, peuvent sembler néfastes au premier abord, compte tenu du contexte de crise de notre économie.

La vaste polémique qui s'est récemment engagée autour de la loi Lang abrogeant l'arrêté Monory témoigne de ces complexités. Votée par la presque unanimité du Parlement en juillet 1981, la loi sur le prix unique du livre — avec une marge de remise autorisée de 5% — se donnait pour but de sauver le réseau de librairies concurrencé par les grandes surfaces telles que les FNAC et de préserver ainsi la création littéraire dans ce qu'elle a de plus vivant, c'est-à-dire de moins commercial.

Cette loi, appelée par la majorité de la profession, fut mise en application en janvier 1982. Dix-huit mois plus tard, éditeurs, libraires, associations de consommateurs alimentent un débat contradictoire d'où une certaine confusion ressort. Rappelons les faits: l'arrêté Monory en libérant le prix du livre, jusque-là fixé par l'éditeur, en faisait un objet de consommation comme un autre, soumis à la concurrence. Les grandes surfaces pratiquèrent aussitôt le *discount*, s'attachant ainsi près d'un tiers des consommateurs aux dépens des petits libraires qui constituaient la grande majorité des points de diffusion. Les conséquences pour la

profession furent dramatiques: les faillites se multiplièrent. La concentration des points de vente s'accéléra avec pour corollaire une modification des risques éditoriaux: les livres à profils commerciaux, de vente facile, furent ainsi plus favorisés encore; car plus un produit se vend, plus on peut baisser sa marge bénéficiaire. Au contraire, le livre « difficile », de création, se vendant relativement mal, sera majoré par compensation. Les petits libraires, pour survivre, seront contraints de pratiquer la même politique: baisser le prix des **Quid** et autres best-sellers vendus par piles entières et augmenter celui du « bad-seller », du livre de littérature, vendu, lui, à l'unité! Ce dernier sera parfois même refusé à la distribution: son roulement est trop lent pour des rayons trop étroits! Cette réalité directe de la vente ne pourra qu'être peu à peu entérinée par les éditeurs: ceux-ci favoriseront les grandes surfaces à fort débit en les alimentant en best-sellers et seront de plus en plus réticents à éditer des auteurs à petits tirages, à commencer par les nouvelles générations.

Les deux effets du *discount* seraient donc complémentaires: réduction des points de vente, particulièrement chez les vrais professionnels, et réduction de la création. Le livre devient un objet de consommation standardisé. On pourrait bien sûr objecter que les FNAC ont toujours présenté un catalogue de titres considérable, tous « discountés », mais c'est, en vérité, le principe même de cette concentration par elles inauguré qui semble être contestable: le réseau de librairies détruit, les centres commerciaux en tous genres leur

suppléeraient sur tout le territoire avec un rayon de livres extrêmement réduit de succès fabriqués par les médias servant d'appât à la vente de la masse des produits de consommation. Cette perspective, peu manifeste en deux années de *discount*, se serait sans doute concrétisée à moyen terme. Par ailleurs, la concentration de la diffusion aurait vite contraint les éditeurs aux exigences d'un trust prenant pouvoir sur ce qui leur restait de liberté de choix.

Cette vision des faits n'est guère spéculative: aux Etats-Unis, par exemple, le livre se trouve entièrement inféodé au processus paroxystique de concentration capitaliste découlant d'une économie libérale aux enjeux titanesques, sans régulation concertée, où tout ce qui se vend se vaut. Une littérature dite de gare y est presque seule massivement disponible dans les *pubs* et les grandes surfaces, dans l'absence d'un réseau de vente spécifique. Quant à la littérature de recherche et de création, marginalisée, elle n'est plus assurée que par des éditeurs *underground* et quelques pittoresques vitrines de libraires. La tendance générale des grandes maisons d'édition américaines est de passer commande à l'écrivain pour tel ou tel sujet, directement imposé, qui correspond à l'attente du public, elle-même suscitée par les médias. Liberté de choix du public, liberté du créateur deviennent ainsi le périlleux exercice de solitaires au milieu d'une guère enviable régression culturelle. On pourrait de la sorte mettre en parallèle les effets du libéralisme et du dirigisme dans leurs phases aigües.

Dès lors, que doit-on penser de l'actuelle campagne de la revue

Que choisir ? titrée : « Les prix montent, la lecture baisse » (numéro d'avril) ? Cette précipitation à défendre les intérêts à court terme du consommateur est certes compréhensible mais bien mal orientée. On ne peut imputer à la loi Lang les effets de l'inflation, subits après le blocage des prix, ainsi que les différentes manœuvres opérées ici et là pour se soustraire à l'accord de modération (la valse des étoiles sur la tranche des livres de poche permettant de vendre comme volume triple un volume anciennement simple, ou encore la promotion publicitaire des cercles du livre et autres offices de vente par correspondance appâtant le futur abonné avec des titres vendus pour quelques francs alors que les libraires les cèdent à prix fort).

Toute réorganisation implique un temps d'adaptation et des mesures d'ajustement. Mais s'il est trop tôt encore pour juger de la loi Lang — une période inflationniste de flottement est inévitable — on peut déjà constater que les éditeurs reprennent en considération le réseau classique de distribution. Espérons seulement que ceux-là ne s'appuient pas sur les diffuseurs pour réduire la marge bénéficiaire des libraires et que ceux-ci se réimplantent dans les petites villes et les banlieues et offrent de meilleurs services et des catalogues plus variés, rompant avec les tristes habitudes prises ces dernières années aux dépens du livre, de la création et des lecteurs.

Plus grave est l'accusation de baisse de la lecture prétendument

provoquée par la loi Lang, mais peut-on la prendre au sérieux quand on connaît l'ampleur des dispositions en faveur du livre et de la lecture, bien au-delà de cette loi, laquelle vient seulement freiner — avec des aspects immédiatement négatifs — un dangereux laxisme ouvrant le champ à une mercantilisation généralisée du domaine livresque et donc à une inévitable acculturation d'un public considéré dans sa masse et non plus dans sa diversité ?

La part du budget de la Culture dans le budget général est passé de 0,47 % en 1981 au chiffre sans précédent de 0,75 % en 1982. Il est cette année de 0,78 %. En pariant sur la Culture, le gouvernement a voulu miser sur le futur, cette dimension de l'imaginaire : les nécessaires transformations du monde moderne, tant technologiques que sociales, ne pourront selon lui aboutir que si l'on donne tous ses pouvoirs aux forces créatives du pays.

Le livre, qui était l'un des deux secteurs particulièrement négligés — avec les arts plastiques —, a ainsi vu les crédits affectés à sa promotion multipliés par 3. Le budget global de la direction du Livre et de la Lecture, de 204,147 millions de francs en 1981 passe donc à 843,248 millions en 1982. Cette augmentation tenant compte du transfert de la Bibliothèque nationale du ministère des Universités au ministère de la Culture (203 millions de budget en 1982). La politique de la direction du Livre et de la Lecture concerne l'ensemble des problèmes attachés aux domaines de la création, de l'édition, de la diffusion, de l'imprimerie et de la lecture publique. Cette dernière a bénéficié d'un véritable plan de sauvetage. L'aide à la lecture publique est en effet passée de 185 à 592 millions de francs. Les subventions aux bibliothèques municipales ont été multipliées par 10 ou presque (de 28,947 à 285,217 millions) du fait d'une dotation spéciale de

216,500 millions en faveur des départements mal équipés. Ces subventions ont pour but « *d'irriguer l'ensemble du pays — sans oublier, en particulier, les petites villes et les régions rurales — par un réseau dense et diversifié de bibliothèques* » selon les propos de François Mitterrand.

Concrètement, dix-sept nouvelles bibliothèques centrales de prêt (dont la vocation principale est de couvrir le milieu rural) ont été créées en 1982, s'ajoutant aux soixante-quinze déjà existantes. La participation de l'État aux charges de 450 communes, en faveur des bibliothèques publiques, a vu son taux passer de 3 à 25 %. 40 villes de plus de 10 000 habitants ont bénéficié d'une subvention pour la création de bibliothèques. Une campagne de recrutement de personnel qualifié, pris en charge par l'État pour moitié du salaire et des charges, s'est effectuée dans une centaine de ville de plus de 8 000 habitants. Toutes ces mesures convergent vers une loi-programme d'équipement du territoire qui devra être très prochainement soumise à l'Assemblée.

Ce développement de la lecture publique passe par une détermination légale des responsabilités relatives de l'État et des collectivités locales ainsi que par une coopération interministérielle accrue, notamment avec l'Éducation nationale pour ce qui touche les problèmes de budget et de formation professionnelle du personnel. Outre les bibliothèques publiques, des actions sont menées pour étendre le réseau des bibliothèques d'associations, de comités d'entreprise, d'hôpitaux, de casernes et de prisons. Pour soutenir ce renouveau,

un programme quinquennal d'informatisation a été mis en chantier : le catalogage, la gestion du prêt d'ouvrage, toute la dimension mécanique doit être automatisée.

L'aide à la création dépend essentiellement du Centre national des lettres. Cet établissement administratif, dirigé de façon collégiale par des représentants des éditeurs, des écrivains et des bibliothécaires, gère un budget de 82 millions de francs dont la part de l'Etat, rétablie en 1982, est de 16 millions. L'aide aux petites maisons d'édition, aux revues d'avant-garde, aux traductions d'œuvres étrangères, à la vie associative et aux auteurs s'est multipliée depuis 1982. Une mission chargée d'améliorer le régime fiscal et social des écrivains a par ailleurs été désignée l'automne dernier. Notons aussi l'attribution de bourses aux écrivains-chercheurs, jusque-là écartés. On peut évidemment s'interroger sur l'opportunité des projets d'insertion des écrivains dans le réseau socio-culturel ou d'attribution de « chaires » à des « écrivains confirmés » afin d'enseigner les pratiques de l'écriture à l'Université : cette tendance à la normalisation des activités singulières est sans doute propre à toute administration... Plus positive est la politique de décentralisation des aides du C.N.L., principalement en direction des éditeurs régionaux, de soutien de l'édition scientifique et de la littérature enfantine, de l'encouragement financier au regroupement des petits éditeurs au sein des coopératives.

L'épineuse question de la distribution et de la diffusion ne manque pas non plus d'être étudiée par les services compétents. Les nouveaux éditeurs qui veulent se consacrer aux livres de qualité survivent rarement aux lois du marché — en vrac : roulement accéléré des livres en librairie, nécessité de représentants sillonnant le réseau, nécessité d'un fort tirage pour bénéficier des services d'une grande centrale de diffusion, laquelle s'attribue plus d'un tiers du coût du livre. Des alternatives, comme il en existe déjà sur un plan artisanal, permettraient peut-être à ces éditeurs, et donc à ces auteurs, de trouver un début de réalité dans le public. Les récents affrontements entre les libraires de la région parisienne et les diffuseurs qui ont unilatéralement décidé de taxer leurs clients pour les frais de port, montrent clairement le pouvoir exorbitant de ces entreprises.

Pour pallier les lenteurs du routage, la direction du Livre, de compagnie avec le SERNAM (Service national de messagerie de la S.N.C.F.), travaille à rendre le transport plus efficace. Il est également prévu d'alléger les taxes frappant les départements d'outre-mer.

D'autres mesures ministérielles sont à relever : l'ouverture, dès mars 1982, d'un crédit bancaire au profit des entreprises d'édition et de librairie — celle-ci, malgré leur peu de garantie, peuvent ainsi emprunter pour promouvoir leurs activités ; une aide à l'informatisation des librairies et à la formation professionnelle de leur personnel afin d'accélérer la compétitivité et d'affiner la spécificité d'un secteur longtemps menacé. La profession de libraire entre d'ailleurs dans le programme de création d'emplois culturels subventionnés par l'Etat.

La régionalisation est un des mots-clefs de la politique du gouvernement : une stratégie de conventions culturelles avec les collectivités locales devrait permettre aux régions de se développer de l'intérieur, sans recours autre que

logistique à Paris. Pour ce qui concerne le livre, la rue de Valois multiplie ses soutiens aux projets régionaux de maisons du livre ou de maisons d'écrivains. En 1982, cinq chargés de mission pour le livre et la lecture furent désignés auprès des directions régionales des Affaires culturelles afin d'explorer les diverses possibilités d'animations locales. La promotion du livre français à l'étranger s'ajoute aux priorités de la direction du Livre et de la Lecture : l'aide à la traduction des ouvrages français ainsi qu'à l'efficacité et à la coordination des structures d'exportations s'est vue triplée en 1982. Parmi les nouvelles actions dans ce sens, on peut souligner l'aide aux librairies vendant le catalogue français à l'étranger, et l'aide aux ouvrages scolaires et scientifiques destinés à l'exportation.

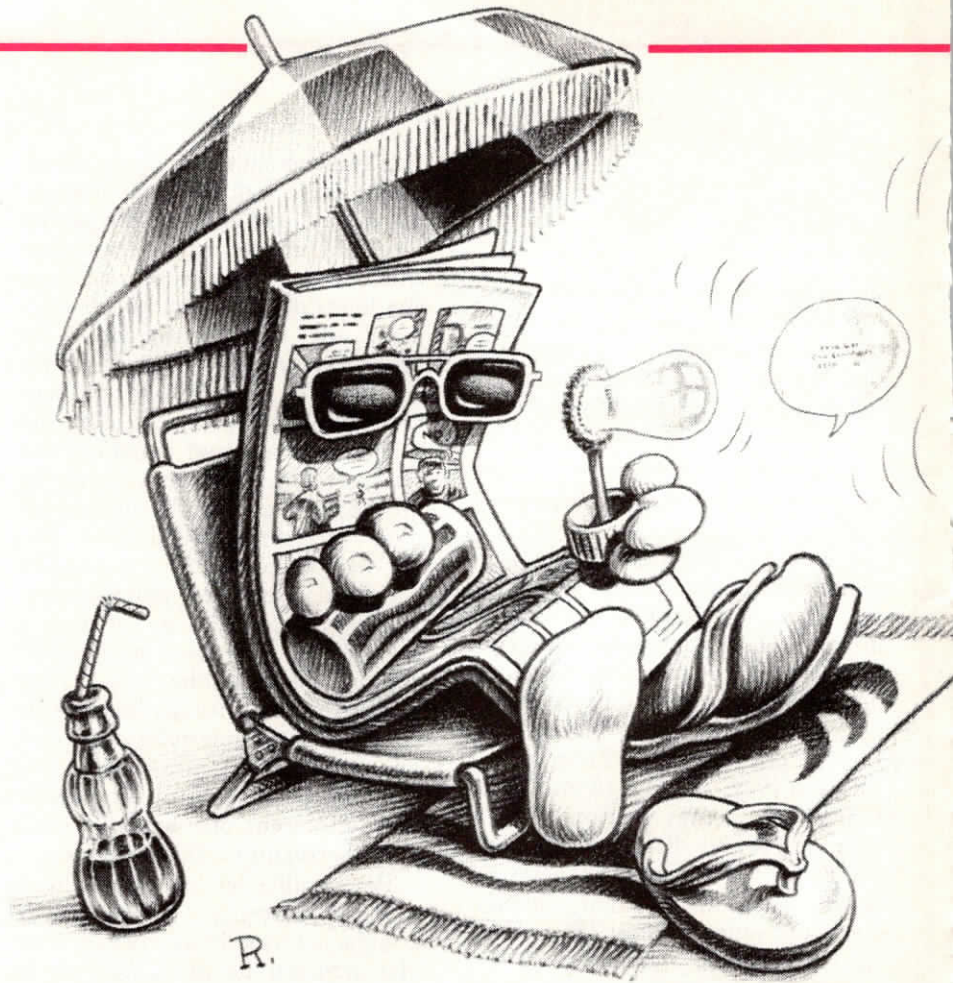
Toutes ces mesures n'en sont parfois qu'à leur amorce. Leur validité, pour certaines, restent encore à prouver. Beaucoup d'autres dépendent des aléas de la conjoncture économique. Cependant elles dénotent un réel souci d'ouverture du champ culturel. Il demeure qu'on ne pourra avant longtemps tirer un bilan d'une politique dont la réussite, pour être effective, doit d'abord modifier en profondeur l'ordinaire situation faite au livre par un public qui lui échappe trop souvent. S'il faut du temps pour faire un livre, il en faut plus encore pour lui trouver de nouveaux lecteurs.

Hubert Haddad

Ce n'est pas d'évidence en changeant de président de la République que la France a découvert la bande dessinée. Néanmoins, on peut estimer que François Mitterrand sera plus attentif et plus bienveillant que d'autres à tout ce qui touche cette narration concertée de l'image et du texte. N'a-t-il pas déclaré qu'il était « un lecteur assidu de bandes dessinées » ? (1). N'a-t-il pas préfacé un album de B.D., ce qu'aucun chef d'Etat n'avait fait avant lui ? (2).

En dépit de forces contraires et de l'hostilité des « légitimistes », la situation de la B.D. a considérablement évolué, dans le monde en général et en France en particulier, au cours des deux dernières décennies. Evolution quantitative et qualitative à la fois qui est due à la conjonction de divers facteurs socio-culturels ; les plus déterminants ont été d'une part le développement prodigieux de l'image dans nos sociétés modernes, ce qui conduit à rendre plus familière la lecture de la bande dessinée, d'autre part, l'émergence d'une B.D. s'adressant spécifiquement aux adultes. Ces deux phénomènes vont accroître la masse des lecteurs dans les différentes couches de la société, favoriser l'apparition de nombreuses formes nouvelles de bande dessinée et en renouveler les finalités mêmes : essentiellement distractive à ses débuts, la B.D. devient une forme expressive qui affermit son esthétique, diversifie ses contenus, aborde tous les thèmes antérieurement réservés à la littérature du *mainstream*.

En France, la dispersion, après mai 68, de l'équipe originelle de *Pilote* est tout à fait significative d'une audience accrue et de



moyens d'expression diversifiés : les transfuges créeront des revues, dont certaines paraissent toujours : **L'écho des savanes**, **Fluide glacial**, et **Métal hurlant**, notamment.

Ajoutons que les répercussions de cette évolution se font progressivement sentir dans d'autres domaines : le Salon international de la bande dessinée d'Angoulême a célébré cette année son dixième anniversaire et reçu plus de cent mille visiteurs. De nos jours, bien d'autres villes françaises accueillent des manifestations de cette sorte.

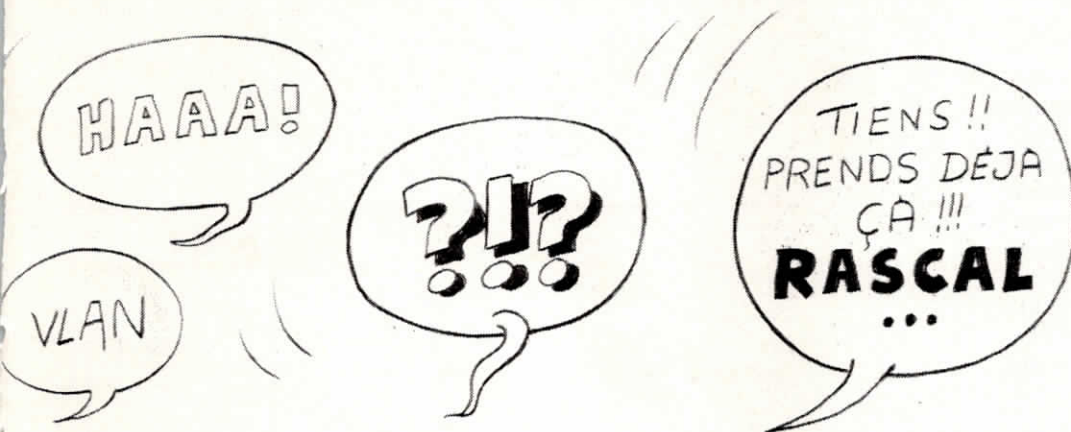
En matière éducative, on peut noter que les textes officiels relatifs à l'enseignement du français dans les classes des collèges proposent — même s'ils laissent transparaître encore une certaine défiance — des activités d'entraînement à l'expres-

sion fondées sur la bande dessinée (3).

Dans le domaine économique, il y a lieu de se réjouir de l'exportation du mensuel **Métal hurlant**, qui possède trois éditions étrangères, dont une aux Etats-Unis ! Jusqu'à présent, les albums français de B.D. n'ont pas trouvé de tels débouchés.

C'est dans un tel contexte que le ministre de la Culture, Jack Lang, a présenté au début de l'année un plan en quinze mesures destiné à favoriser la formation artistique des jeunes graphistes, à aider la création, l'édition et la diffusion de la bande dessinée.

Je pense que ceux qui ont traité ce plan de « démagogique », qui ont dit que le ministre « sautait dans un train en marche », qui ont consi-



l'irrésistible ascension de la **B.D.**

déré comme déraisonnable de voler au secours d'un « art mineur » qui se portait fort bien sans aucune intervention de l'Etat (4), n'ont pas pu remettre en cause leur ostracisme culturel, ni voulu prendre en compte :

- la situation précaire et marginale des jeunes graphistes ;
- le retentissement de la B.D. auprès des jeunes ;
- la qualité que peut atteindre cette forme expressive ;
- le rayonnement qu'un pays est susceptible de retirer de son développement.

On doit souligner que le train de mesures en faveur de la B.D. est à porter au crédit du gouvernement socialiste. L'ensemble des actions projetées (5) a pris en compte les attentes ou les espérances des dessi-

nateurs, des éditeurs, des responsables des administrations et des établissements publics concernés (Centre national de la bande dessinée, Ecole régionale d'art, Musée municipal d'Angoulême, etc.) ainsi que celles du public.

Maintenant que le ministre de la Culture a été reconduit dans ses fonctions (6), beaucoup se demandent si, dans le cadre de la politique d'austérité qui vient d'être défini par le gouvernement, Jack Lang pourra disposer des moyens initialement prévus afin de concrétiser les mesures prises en faveur de la B.D. On peut raisonnablement estimer que, même si certains des financements se trouvaient différés, sur le fond rien ne viendra remettre en cause le plan ministériel tendant à légitimer, à faire mieux connaître

et apprécier davantage, tant dans notre pays qu'à l'étranger, ce que Francis Lacassin nomma « le neuvième art » (7).

En ce sens, un pas décisif a été

- (1) Déclaration à Antenne 2, le 2 janvier 1983.
- (2) Il s'agit de l'album **Histoire du socialisme en France** (éditions Service de l'homme, 1977).
- (3) Cf les circulaires n° 77-156 du 29 avril 1977 (B.O. n° 22 bis du 9 juin 1977, p. 1543 à 1567) et n° 78-390 du 26 novembre 1978 (B.O. numéro spécial 1 du 14 décembre 1978, pp. 14 à 56).
- (4) Le chiffre d'affaires global de l'édition française s'est élevé, en 1981, à 6 milliards 589 millions de francs, dont 224 millions pour la B.D. (soit 3,4 %).
- (5) Le Bulletin du ministère de la Culture les a publiées intégralement dans son n° 4 du mois de février 1983 (pp. 6 et 7).
- (6) En qualité de ministre délégué (cf le **Journal officiel** du 25 mars 1983, p. 907).
- (7) Francis Lacassin, **Pour un 9^e Art : la bande dessinée** (10/18, numéro quadruple : 649 à 652, 1971).

accompli depuis mai 1981. Certes, le projet demande une rapide concrétisation dans les faits. Espérons que Jack Lang a déjà plaidé sa cause et manifesté sa détermination de façon suffisamment convaincante pour que, s'il venait à en avoir besoin, les plus chauds partisans de la B.D. et même — pourquoi pas? — ses héros les plus énergiques, lui viennent en aide:



Illustration extraite de « On a volé la Tour Eiffel » de Couteils, Lob et Gotlib (numéro spécial de *Fluide glacial* : « Superdupont », 1982).

n'est-ce pas, Monsieur Superdupont?...

Pierre Ferran

faites de la MU

entretien avec Maurice Fleuret,

• Vous m'avez reçu, il y a dix ans (1). Vous étiez dans l'opposition, en colère contre tout ce qui se passait — ou plutôt « ce qui ne se passait pas » alors dans le domaine culturel en France, essentiellement dans celui de la musique. Vous voilà maintenant au pouvoir depuis deux ans...

Un an et demi!

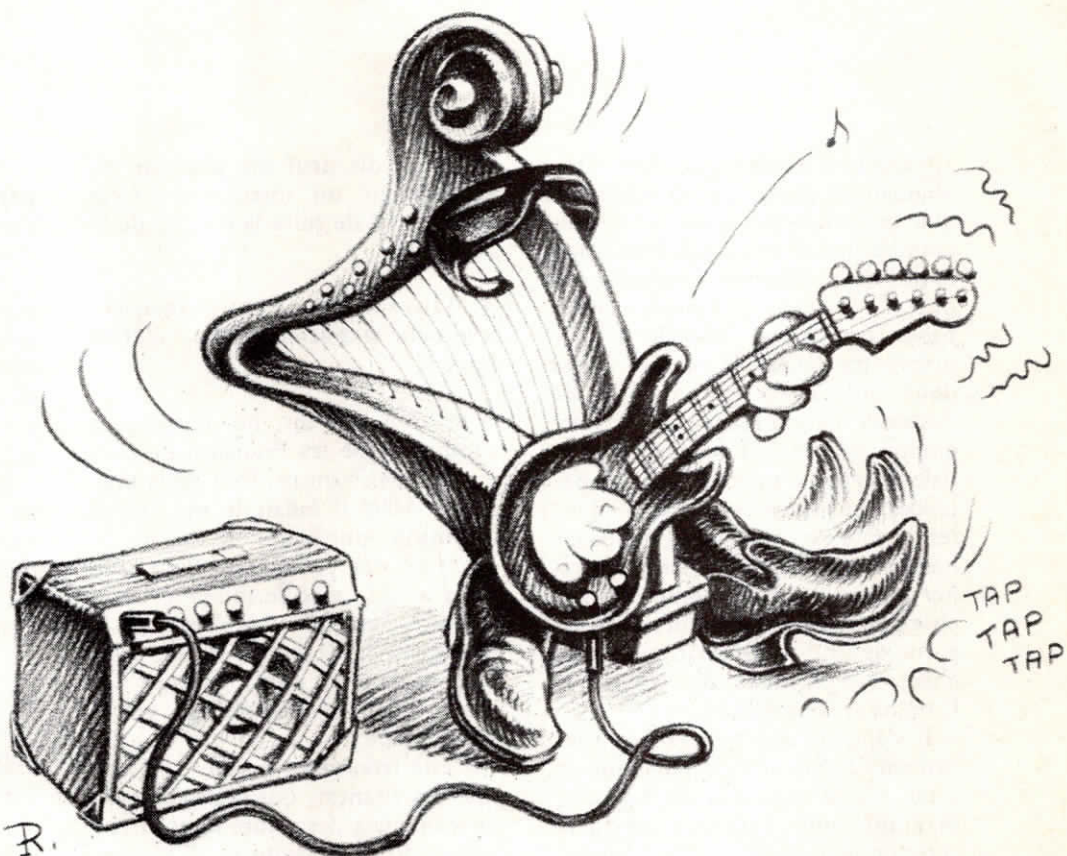
• Qu'avez-vous pu réaliser pendant ce temps, de ce programme que vous considérez comme urgent?

Lorsque j'étais dans l'opposition, j'ai publiquement enragé — j'étais journaliste et je le pouvais — de

constater que les options prises n'étaient pas celles que je croyais justes, appariées à la situation de notre époque dont les idées sont complètement différentes de celles du XIX^e siècle. M. Landowski pensait que la vie musicale de notre nation était représentée par trois éléments fondamentaux: le conservatoire national de région, l'orchestre symphonique et le théâtre lyrique, ces institutions lourdes qui véhiculent pour l'essentiel l'héritage du passé. Il y avait une musique prioritaire, une musique noble à servir, les autres étaient laissées hors de toute considération.

On était en train de nous faire peu à peu, en musique, une société de consommation. D'une part les

SIQUE



directeur de la Musique et de la Danse au ministère de la Culture

producteurs — musiciens de haut niveau, spécialisés, bien organisés — et, de l'autre, les consommateurs qui se rendent aux concerts, qui achètent des disques, qui écoutent la radio, qui regardent la télévision. Une masse passive face à un petit groupe actif. Une société de consommation qui, très vite, allait être régie par une économie de marché, par l'argent, et gouvernée par des intérêts internationaux.

Il était urgent de faire quelque chose. Dès mon arrivée ici, le ministre m'a chargé d'ouvrir, à la direction de la Musique et de la Danse, des départements qui prennent en compte ces autres musiques qui n'avaient pas jusqu'alors droit

de cité dans ce ministère : la chanson, le jazz, les musiques improvisées, la variété, les musiques traditionnelles et populaires, toutes les formes de pratiques amateurs aussi.

Sans pratique musicale, il n'y a pas de vie musicale dans un pays.

Mais avant tout, il fallait fonder et développer une éducation musicale appuyée elle aussi sur cette pratique (après tout, nous avons tous à notre disposition pour commencer une voix pour chanter !) dispensée au plus grand nombre et à travers les moyens que la société s'est donnés pour former les individus.

Nous avons très vite mené auprès de l'Education nationale des rapports d'entente, j'ai nommé un

inspecteur chargé exclusivement des rapports entre notre Direction et l'Education nationale. Et déjà, nous avons abouti à certains résultats. Le président de la République l'avait promis lors de sa campagne électorale, le Conseil des ministres vient récemment de l'annoncer : un certain nombre de décisions ont été prises concernant l'éducation artistique dans l'enseignement et singulièrement l'éducation musicale. Vous avez lu notre large projet de réforme de l'éducation musicale qui va de l'école maternelle à l'enseignement supérieur...

Je vous le dis tout net : si je ne suis pas le directeur de la Musique sous l'autorité duquel l'enseignement musical, l'éducation musicale

« pratique » n'entre pas dans l'enseignement général, je considérerai que ce sera — ce serait — le plus grand échec de ma vie. L'Education nationale a reconnu comme nous que l'éducation musicale devait passer par ce que j'appelle *le geste sonore ou l'acte de musique*. Les deux ministres ont décidé de s'épauler dans la réalisation de cette grande œuvre : l'Education nationale accepte d'utiliser nos compétences musicales sous forme d'intervenants extérieurs et nous reconnaissons de notre devoir de participer à former à la musique et à son enseignement le personnel pédagogique de l'Education nationale : des chantiers communs, des centres de formation sont déjà prévus.

Il s'agit de commencer un mouvement. Nous savons bien que ce n'est pas d'un coup de baguette magique que l'on transformera cette immense machine de l'Education nationale. Cela prendra beaucoup de temps, peut-être plusieurs décennies, mais si la gauche ne commence pas...

• **Et dans le contexte économique actuel, pensez-vous que ce type de mesure qui réclame des moyens va être retenu comme prioritaire par la gauche ?**

Je crois profondément qu'il y a une volonté politique et seule la volonté politique peut résoudre ce problème.

Et savez-vous, il y a une énorme pression sociale. Aucune forme d'expression artistique dans ce pays ne fait l'objet d'une demande aussi grande de l'ensemble des populations : un Français sur cinq possède un instrument de musique. Un jeune Français sur deux, entre

quinze et dix-neuf ans, pratique régulièrement un instrument. Cela donne tout de suite la mesure de la demande.

• **Alors, ces Français-qui-n'aiment-pas-la-musique, c'était faux ?**

Je vous l'ai dit, les statistiques prouvent que les Français, de plus en plus de Français, font de la musique. Mais il fallait le montrer à l'opinion publique, il fallait le montrer aux politiques. Pour cela nous avons, avec le ministre de la Culture, imaginé une « Fête de la musique » le 21 juin 1982 qui sera reproduite le 21 juin 1983 pour devenir enfin, je l'espère, un grand rite profane.

Cette fête, vous le savez, invitait tous les Français qui pratiquent un instrument à descendre dans la rue « faire de la musique ». Il y a eu autant de gens sur la place de la Bastille que lors du 10 mai au soir... Il y en a eu au Trocadéro... Il y en a eu des centaines de milliers... Ces cinq gros volumes que vous voyez sur cette table, c'est pour le seul dossier de presse de cette soirée-là.

• **Il semble que les médias n'aient pas suffisamment révélé ce phénomène...**

Si, la T.V., ce soir-là... Mais c'était extrêmement dispersé à travers tout le territoire. Il y a des villes comme Toulouse, Angoulême, Marseille ou d'autres, où il y a eu des dizaines de milliers de gens. Et cela allait depuis l'orchestre constitué, les trois mille fanfares et harmonies de l'armée, les cinq mille fanfares et harmonies populaires,

mille chorales qui sont dans le pays, jusqu'aux enfants qui descendaient dans la rue avec une boîte, une maraca faite avec une boîte de conserve... Oui nous allons reproduire cette fête parce qu'il faut manifester la part que l'acte musical a dans la vie collective en France. Je dirais presque qu'il faut « relativiser » la part institutionnelle de la vie musicale du pays.

Ce qui est le plus important, ce ne sont pas les quelques orchestres symphoniques, les quelques théâtres de l'opéra que nous avons. Ce sont les milliers, les millions de Français qui « font de la musique ».

• **L'originalité de ce type de manifestations, capables de secouer l'opinion, de lui faire prendre conscience...**

Nous en avons plusieurs en préparation. Nous imaginons pour cet automne un immense rassemblement choral, plusieurs dizaines de milliers de voix. L'année dernière, j'ai créé un orchestre-école de jeunes. Réunis pendant un mois d'été, ils sont recrutés parmi les meilleurs élèves de nos établissements musicaux pour montrer aux Français qu'on peut avoir, avec de jeunes musiciens qui ont bien travaillé, un résultat artistique extraordinaire. Leur succès à Pleyel, au Festival de Besançon, à la télévision... a été une chose très reconfortante.

Autre exemple : la chanson, dans ce pays, vivait, agonisait, elle était submergée par la chanson anglo-saxonne. Nous avons créé, l'année dernière, quatre centres de chansons : à Bourges, à Bordeaux, à Rennes et à Nanterre. Aujourd'hui

on nous en demande partout. Je suis allé au festival du Printemps de Bourges qui est une immense et extraordinaire fête de la chanson. Pour tout ça, nous avons donné les moyens, les structures et les hommes.

• **Et pour la musique contemporaine? Vous avez beaucoup fait autrefois dans ce domaine. Elles n'existent plus ces Journées de musique contemporaine que vous animiez alors avec passion... Est-ce que, au poste que vous occupez aujourd'hui, les priorités sont différentes pour vous?**

C'est vrai qu'aujourd'hui ce temps est révolu. Les découvertes de l'après-guerre prenaient tout à coup pour nous une dimension rayonnante... Non, il n'y a plus d'événements de ce type. Mais je vous le fais remarquer: on joue beaucoup plus de musique contemporaine aujourd'hui qu'on en jouait à cette époque-là. Il y en a beaucoup plus dans les programmes des concerts et des institutions. J'ai indiqué à toutes les formations que nous subventionnons que la création faisait expressément partie de leur mission.

Dès mon arrivée ici j'ai multiplié par 3 le budget de la création, par 10 celui de la recherche: création et recherche, deux des priorités fixées pour 1983.

Nous avons suscité un grand festival de musique contemporaine qui va se dérouler à Angers en juillet, un autre grand festival de la même musique qui se déroulera à Strasbourg en septembre-octobre.

Tous les groupes spécialisés dans la musique contemporaine ont reçu une aide sans comparaison avec



celle qu'ils recevaient auparavant. Nous avons sauvé ainsi in extremis un certain nombre de ces groupes très menacés comme 2e 2m.

• **Vous disiez la création?**

Du côté des créateurs, des compositeurs, nous avons multiplié le nombre des commandes d'Etat, augmenté les bourses pour les créateurs, multiplié l'aide aux centres de recherche, donné à quelques «grands» les outils de la recherche dont ils avaient besoin: Xénakis, Pierre Henry et, très prochainement, Jean-Claude Éloy, qui avaient été mis complètement à l'écart par le précédent système.

Nous avons tenté d'imposer la création dans tous les domaines. Mais pas la création pour elle-même! Je le répète tout le temps ici à mes interlocuteurs: pour moi l'objet d'art «en soi» n'existe pas. Devant chaque dossier de création présenté ici, ce sont toujours les mêmes questions: qui le fait? Dans quelles conditions? Pour qui, pour combien de gens?

Non, je ne serai pas l'homme qui aura emmagasiné dans les réserves

d'un musée des chefs-d'œuvre que découvriront les générations futures. Toute création doit avoir une fonction ou doit rechercher cette fonction. Une œuvre d'art gratuite, je n'ai pas le temps de m'y intéresser.

• **Et les médias, pouvez-vous vous y intéresser? Par exemple à la fameuse T.V.A. sur le disque qui continue de considérer la musique comme un luxe?**

C'est un vaste problème. Dans un marché à 90% géré par des multinationales, il n'est pas sûr qu'un dégrèvement de la taxe se traduirait par une baisse sensible pour l'acheteur. D'autre part, le produit de la T.V.A. sur le disque est supérieur au budget dont je dispose... Dans une période de rigueur, il est difficile d'imaginer une telle mesure.

• **Je pense aussi à ce fleuve musical charrié dans le plus grand désordre par la radio ou la télévision, où chacun puise comme il peut... Ne pourrait-on pas imaginer une certaine action du ministère de la Culture d'une part sur ces formidables moyens de culture et de l'autre sur le public (je pense essentiellement aux jeunes, aux scolaires...) pour leur apprendre à utiliser cette richesse prodigieuse, à choisir...**

Nous avons de nombreuses actions communes. Mais vous savez, tant que les critères des grands médias nationaux seront des critères de pourcentages d'écoute, il est évident que l'action culturelle sera toujours secondaire... Il ne faut pas être pessimiste pourtant! Nous

créons le mouvement et il enrichit tout le monde, y compris les médias, y compris... les producteurs de disques. On entend de plus en plus de musique à la télévision.

Après tout, nous ne sommes dans cette immense affaire (ces masses d'argent que la vie musicale manipule dans ce pays !) qu'un élément administratif, un élément technique. Et c'est déjà considérable.

Il faudrait vous parler aussi de l'énorme travail législatif qu'il a fallu mener ici dans le domaine culturel, comme ailleurs dans le domaine politique. Le vide législatif et réglementaire qu'on nous avait laissé est une chose fascinante. Des exemples ? Des quatorze orchestres régionaux dont j'assure la tutelle avec les autorités locales, pas un n'avait le même statut réglementaire, le même fonctionnement, le même effectif, les mêmes salaires, le même travail.

Des Français qui suivent un enseignement musical, neuf sur dix le faisaient dans des écoles municipales non contrôlées, ou dans des écoles privées sans aucune garantie.

Le ministre vient d'adopter, par décret, la création d'un diplôme d'enseignement musical qui assurera un personnel enseignant compétent. Ici de l'ordre, ailleurs la liberté : je refuse tout modèle unique dans le domaine pédagogique, dans le choix des méthodes : je crois à la diversité, aux différences, au choc des initiatives et des idées. Je refuse même toute hiérarchie artistique. J'ai par exemple refusé le label national que le ministre précédent, M. Lecat, avait décidé d'accorder à certains orchestres. Ils peuvent être nationaux, internationaux ou planétaires... Ça n'a pas d'importance.

● **Le pouvoir culturel, comme le pouvoir politique, se rapproche du citoyen.**

Mais la réforme la plus considérable pour nous a été la *décentralisation*. C'est le plus important levier de notre action. Nous avons transféré une large partie de nos moyens aux collectivités locales. Je délègue directement, dans mes services extérieurs, dans chacune des vingt-deux délégations régionales à la Musique, outre des conseillers techniques, des orienteurs, qui apportent cette garantie technique que l'Etat doit apporter à ses partenaires sur le terrain, des crédits déconcentrés qui viennent épauler et appeler d'autres crédits locaux : ce n'est plus à Paris, c'est dans leur région que les véritables acteurs de la vie musicale trouvent à la fois l'autorité et les moyens de leur action.

Ainsi le pouvoir culturel, comme le pouvoir politique, se rapproche du citoyen.

Naturellement la machine administrative est une machine lourde et difficile mais c'est notre outil et il faut « faire » avec cet outil. Tout ne va pas aussi vite que je le souhaiterais mais je crois que les Français ont bien compris que le changement est très lent... Il y a eu vingt-trois ans de stagnation dans le domaine de la vie culturelle, et avant, plusieurs siècles d'immobilisme. La société a beaucoup changé. Rattraper le retard ne peut pas se faire du jour au lendemain.

● **Et si le pouvoir qui suit — il faut tout envisager... — n'a pas du tout les mêmes options, pensez-vous que ce que vous aurez**

fait sera doué d'un « devenir assuré » ?

Sur un certain nombre de choses faites par ce gouvernement, dans tous les domaines, personne ne pourra revenir. Pas plus qu'on est revenu sur les conquêtes de 36.

Dans le domaine de la Culture, le ministre de Jack Lang a déjà fait un nombre de choses très importantes. Dans notre bilan, on constatera qu'au plan réglementaire et législatif, au plan des mesures, des incitations, de la restructuration de la vie culturelle, beaucoup de choses se sont passées qui ne pourront plus être remises en question.

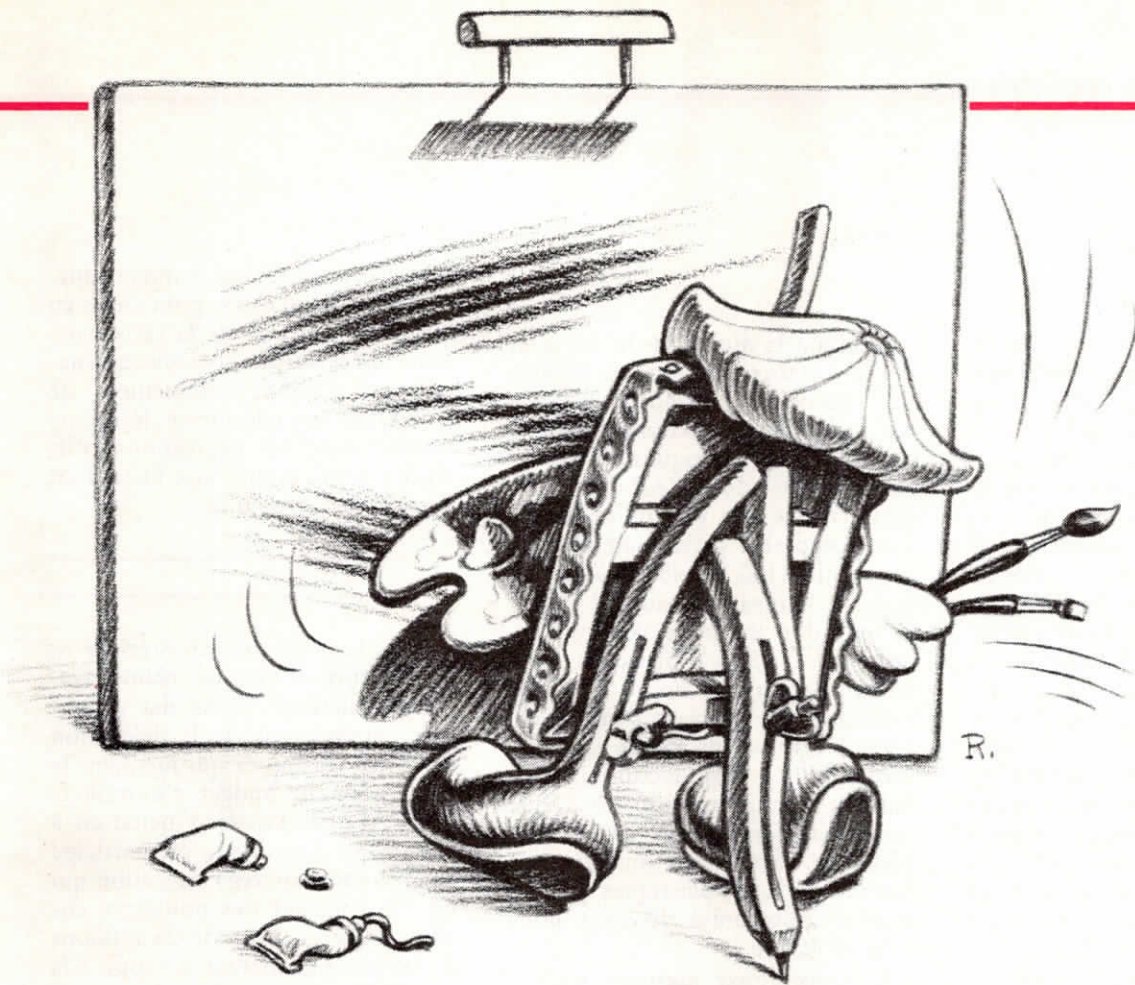
Je vous rappellerai aussi une chose qui, quoi qu'il puisse se passer, restera exemplaire dans l'histoire des gouvernements : c'est la première fois qu'on en voit un qui double le budget de la Culture. Même Louis XIV ne l'avait pas fait avec sa cassette personnelle, même les pays les plus riches ne l'ont pas fait au moment de leur apogée.

● **Mais l'austérité ne risque-t-elle pas, comme d'habitude, d'atteindre d'abord « la Culture » ?**

Le budget de la Culture ne peut pas être diminué. Je ne sais pas ce que sera le budget de l'Etat en 1984. Ce que je sais c'est que le ministre délégué qui était vingt-deuxième dans le rang des ministres avant le remaniement est quinzième aujourd'hui. Un signe ? Pour moi l'espoir reste grand.

Propos recueillis par
Georges Rouveyre

(1) cf. l'éducation du 22 novembre 1973.



les **ARTS** en mouvement

Tout champ d'expression se présente un peu comme une pyramide dont les différents niveaux reposent sur des coupes de plus en plus spécialisées, et donc étroites, de la réalité socio-culturelle. Une politique efficace, dès lors, se doit d'envisa-

ger l'art là même où il apparaît le moins ou de la façon la plus élémentaire: poser un emblème à la pointe de la pyramide peut impressionner les yeux, mais plus essentiel est de consolider la base, à l'école primaire et secondaire notamment. Une pratique non réductrice du

dessin et de la peinture, un enseignement approfondi de l'histoire de l'art et de la sensibilité contemporaine se révèlent indispensables si l'on veut réconcilier la création avec le pays.

Un récent dossier du supplément magazine de l'éducation («L'en-

fance de l'art », 24 février 1983) a largement débattu de ce problème. Nous convions les lecteurs à s'y reporter, en rappelant que l'éducation artistique, encore trop négligée, n'a pas pour fin mécanique de « fournir » des artistes mais de créer un espace vivant de réceptivité et de pratiques propres à l'éclosion d'une sensibilité plus riche en ouverture. A cette fin, les ministères de la Culture et de l'Education ont compris la nécessité d'une concertation. Le projet de loi sur les enseignements artistiques envisagé par Jack Lang semble aujourd'hui abandonné. Mais l'ouverture de l'école sur les établissements culturels et l'appel à des intervenants extérieurs aux établissements sont un premier pas vers une reconnaissance de la spécificité de l'enseignement des arts plastiques, même au niveau « primaire ».

La délégation aux Arts plastiques du ministère de la Culture a vu ses crédits tripler entre 1981 et 1983. Grâce à de nouvelles structures prenant compte de l'effort de décentralisation, son efficacité s'en trouve subitement décuplée. De nombreux secteurs jusque-là en plein étiolement ont été relancés par un relèvement énergique des subventions et la mise en place d'équipements nouveaux. L'ambition de la Délégation est d'en finir avec le centralisme culturel et la sclérose des cloisonnements, lourde de ségrégation, entre toutes les disciplines artistiques. Ses faveurs s'adressent autant à l'artisan qu'à l'artiste, au vitrail ou à la photographie qu'à la peinture et à la sculpture.

Comme la direction du Livre et de la Lecture dispose du Centre national des lettres pour faire face à ses problèmes de gestion, la délégation aux Arts plastiques est désormais flanquée du CNAP ou Centre national des arts plastiques, structure comptable gérant une part de ses crédits (150 sur 450 millions de francs) consacrés au FIACRE (Fonds d'incitation à la création), au FNAC (Fonds national d'art contemporain), au Fonds d'encouragement aux métiers d'art, à diverses institutions telles que les écoles et les manufactures nationales et à certaines animations, que nous détaillerons plus bas. L'ampleur de l'action du ministère en faveur des arts plastiques justifie seule l'opportunité de cette nouvelle structure.

Soixante-douze mesures ont été prises pour encourager la diffusion, la recherche, le dialogue entre créateurs et public et la création proprement dite. L'aide aux artistes semble prioritaire. Un programme de construction d'ateliers a été engagé dans toutes les villes de France en relation avec les municipalités et les organismes de construction : cinq cents ateliers devraient être alloués ces trois prochaines années. En attendant ces réalisations, l'accent est mis sur la sauvegarde des cités d'artistes : à Paris, la Cité fleurie, rachetée par l'Etat, a retrouvé sa vocation initiale, la Cité verte pareillement. Les artistes expulsés bénéficient en outre de mesures de relogement grâce à l'affectation de locaux acquis par l'Etat. Plus générale est l'institution d'une allocation d'installation aux artistes, créée en 1982 ; celle-ci est destinée aux artisans d'art et plasticiens qui désirent adapter en ateliers des en-

trepôts et des locaux commerciaux.

Une autre mesure ponctuelle en faveur de l'artiste est la reconnaissance de ses droits sociaux : aménagements fiscaux, complément de couverture sociale, droit de monstration dans les expositions officielles, accès gratuit aux lieux d'art en sont les corollaires.

Mais la politique ministérielle se définit surtout par un réaménagement structurel. L'une des principales innovations de la délégation aux Arts plastiques qui justifie le triplement du budget s'intitule le FIACRE, ou Fonds d'incitation à la création. Cet organisme participe de la volonté de régionalisation qui est l'axe majeur des nouveaux enjeux. Doté en 1982 de 23 millions de francs, sa fonction échappe à la définition ordinaire des administrations, fussent-elles culturelles. Ses interventions se veulent d'une grande souplesse et concernent aussi bien la production que la formation et la diffusion. Le FIACRE s'ajoute aux dispositifs déjà existants sans se substituer à eux. Son rôle est de se mettre au service des régions, des artistes et des communautés afin de susciter « l'éclosion de l'acte créateur » dans tous les domaines des arts plastiques et en relation avec les organismes nouvellement promus tels que le Fonds d'encouragement aux métiers d'arts et le Fonds de la création industrielle. Coordination et concertation sont ses mots d'ordre. Pour détecter les forces de création partout en France et leur donner les moyens de s'affirmer, des conseillers artistiques régionaux ont été nommés dans chaque région. Au nombre de vingt-deux, ils constituent l'ambassade active du Fonds d'incitation à la création. Ces correspondants, attachés aux Affaires culturelles régionales, entretiennent

un dialogue constant avec les musées, les écoles d'art, les établissements culturels, les diverses commissions d'achat d'œuvres, et bien sûr les artistes eux-mêmes par des contacts directs dans les ateliers, les expositions, etc.

Les crédits propres au FIACRE sont de l'ordre de 100 000 francs par région, destinés à de multiples actions. En 1982, on pouvait relever parmi celles-ci la création de bourses de recherche en France et à l'étranger, la mise en œuvre d'ateliers publics de création (à Marne-la-Vallée, Laval, Paris 12^e), l'aide à des actions interdisciplinaires (arts plastiques et musique, littérature ou théâtre), l'aide à des collectifs et associations d'artistes, une opération pilote d'art public avec la réalisation « Murs peints en France » par treize artistes de renom, l'aide à l'édition d'art (avec le Centre national des lettres) le soutien à des galeries d'art et d'essai (Lyon, Rouen, Nice), à des groupes d'artistes pour leur intervention en milieu rural (en Franche-Comté et en Bourgogne) ou dans les hôpitaux et les banlieues, une campagne de sensibilisation du public à l'art contemporain (notamment au musée de Martigues et au Théâtre-Action de Grenoble), le très original lancement de galeries de prêt d'œuvres d'art contemporain aux collectivités et aux particuliers (à Paris, Brest, Valence, Rennes, Avignon, Caen, La Rochelle, Lyon, Grenoble, Saint-Nazaire).

La formation n'est pas oubliée, avec l'appui nouveau à des actions liées à la création contemporaine et particulièrement la préfiguration du Centre national d'art contemporain de Grenoble ainsi que la mise en place d'ateliers-écoles (verre à Aix-en-Provence, bande dessinée à Angoulême). Parmi les deux cents projets de cet ordre à l'étude en 1982, une centaine a déjà abouti.

La politique d'achat et de commande publique s'est par ail-

leurs amplifiée depuis 1981. Trois services d'achat au choix différents sont au service de l'Etat : la Réunion des musées nationaux, le Centre national d'art contemporain (Centre Pompidou) et la délégation aux Arts plastiques. Par vocation cette dernière n'achète qu'aux artistes vivants afin d'assurer l'avenir du patrimoine et d'aider la création en acte. Ce sont les conseillers artistiques à qui incombe la prospection, mais les plasticiens peuvent eux-mêmes soumettre leurs travaux aux commissions compétentes. Le FNAC, Fonds national d'art contemporain, regroupe les œuvres ainsi acquises et témoigne de ces achats par une exposition annuelle, ainsi que par leur diffusion dans les musées et les édifices publics ou lors d'expositions itinérantes. Les crédits du FNAC sont passés de 3 à 9 millions de francs pour la peinture, la sculpture et les arts graphiques, de 0 à 0,5 million pour la photo et de 0,1 à 4 millions de francs pour les arts décoratifs (entre 1981 et 1982).

Au FNAC s'ajoutent désormais les FRAC (Fonds régionaux d'acquisition d'œuvres d'art contemporain) nouvellement créés au sein de la délégation aux Arts plastiques. Outils majeurs de la politique de décentralisation, ces organismes sont dotés d'un budget de 22 millions de francs. Leur affectation est variée : tout d'abord, constituer un fonds contemporain s'ajoutant au fonds national. Les FRAC sont gérés par des associations composées d'élus locaux, d'experts, de responsables régionaux et d'ar-

tistes. Ils sont financés à parité par la région et l'Etat. Un but tacite de ces organismes est de créer un précédent et de motiver les collectivités locales pour l'enrichissement culturel de leurs régions. Coordonnés au FNAC, les FRAC se donnent aussi pour rôle de diffuser la création contemporaine et de sensibiliser le public régional au moyen de prêts aux collectivités, d'expositions itinérantes, d'animations, de dépôts dans les musées et les lieux culturels.

On peut là encore s'interroger sur la crédibilité des comités d'achat constitués de personnalités artistiques et scientifiques nommées par la région et le ministère : une représentativité collégiale risque d'impliquer une certaine officialité en rupture avec la dimension provocatrice et fuyante de l'art. Les meilleurs découvreurs, solitaires et « géniaux », n'ont jamais soumis leurs choix à un quelconque dénominateur commun. On peut craindre que ces jurys évitent systématiquement l' aventure du pari. De plus, cette concurrence faite aux marchés de l'art va-t-elle dans le sens des coteries établies, brise-t-elle ou non les cours aux dépens des artistes ? Autant de questions dont seul l'avenir détient les clefs. Mis sous l'autorité du conseiller artistique régional et administrés au meilleur cas par un directeur à plein temps, les FRAC doivent aux Fonds régionaux équipement et fonctionnement.

Mais les FRAC ne sont pas tout, il y a aussi les FRAM, les Fonds régionaux d'acquisition des musées, dotés en 1982 de 30 millions de francs ! Il faut avouer que le partage des tâches entre FRAC et FRAM manque parfois de préci-

sion. Pour les achats, disons que les premiers s'intéressent plus à l'histoire de l'art, même contemporain, tandis que les seconds se penchent sur le présent ou même le futur. Des élus du ministère, de la direction des musées de France et des conservateurs, animent ces fonds alimentés par la région et l'Etat. Leur but avoué est d'aider les musées classés à combler leurs lacunes, à accentuer leur spécificité régionale, à accroître leurs collections d'art moderne, sans pour autant empiéter sur les crédits d'acquisition déjà dévolus à ces mêmes musées. Les FRAM ont aussi pour devoir de faire circuler des expositions d'œuvres contemporaines partout où l'art est ordinairement absent. Leurs choix d'acquisition, ne se limitant pas aux artistes vivants, ont toutes chances d'être moins hétéroclites et circonstanciels que ceux des FRAC.

Quant à l'effort en faveur de la commande publique — le fameux et souvent désastreux 1% — l'Etat a l'intention de le relancer en créant cette année un Fonds d'aide à la commande publique: associer les artistes à la création architecturale dans tous les domaines publics, et non plus seulement aux constructions scolaires, et cela dans cette constante perspective de décentralisation (les projets seront examinés par des commissions régionales). Parmi les récentes initiatives, notons le concours international de meubles contemporains de bureau, la présentation d'œuvres d'art sur les routes et dans les villes nouvelles, le concours de maquettes de timbres-poste en direction des jeunes artistes, la collaboration avec la R.A.T.P. pour la création de nouvelles stations de métro, l'ac-

croissement des crédits accordés au Mobilier national (dans ce contexte, cet organisme a parrainé une concertation entre 1 200 concepteurs et fabricants afin de promouvoir des prototypes réalisés après concours par son atelier de création).

Peut-on porter au bénéfice d'un bilan les projets de création de centres d'art contemporain? Sans doute, dès lors que leur mise en œuvre est imminente. En fait, la création des FRAC a pour aboutissement idéal l'ouverture d'un ou de plusieurs de ces centres dans chaque région de France. Grâce à ceux-ci, ces organismes pourront asseoir leur autonomie sur une activité à la fois multiple et circonscrite; chaque centre d'art contemporain se présentera comme un pôle de création et de diffusion attaché soit à une école d'art, soit à une association d'artistes ou à un musée selon la réalité régionale. Il sera un lieu d'expositions, de formations, d'accueil d'artistes (dans des ateliers) et bien sûr d'acquisitions d'œuvres par les soins du FRAC.

Le CNAC de Grenoble semble le plus abouti de ces projets. Ce Centre mettra l'accent sur la formation à l'art contemporain. Sa construction fait l'objet d'un concours international d'architecture. En outre, un Centre d'art et de technique à Tours et une Maison des arts en Avignon doivent prochainement être aménagés dans des locaux de fortune (une ancienne usine à gaz et un ancien hospice). Le Centre d'art et de création contemporaine de Nîmes, lui, se spécialisera dans la culture occitane et la tauromachie... Espérons seulement que ces centres régionaux d'art contemporain (je n'ose pas dire CRAC!) auront une implantation moins artificielle que

certaines maisons de la Culture malheureusement plus ouvertes aux vents qu'au public.

La sculpture bénéficie d'un plan de faveur du ministère de la Culture avec, cette année, une participation de l'Etat au financement de sculptures urbaines. Un « jardin de sculpture » recevra le dépôt du FNAC hors de Paris. Trois créations sont au programme: un musée de sculpture à Montpellier, un centre de sculpture contemporaine à Chambéry et surtout un centre de recherches sur la sculpture à Sophia Antipolis offrant aux artistes l'accès à des technologies nouvelles.

Avec 17 millions de francs de subvention, le FEMA, Fonds d'encouragement aux métiers d'art géré par le Service des métiers d'art et des professions artistiques, peut se consacrer à diverses actions de promotion. Les plus exemplaires concernent le développement de la tapisserie d'Aubusson avec des reprises d'ateliers et une politique de revalorisation de la tapisserie, ainsi que la réévaluation de l'artisanat du verre et du vitrail par un train de mesures qui vont de l'augmentation de la commande publique à la formation et à l'aide à la création. D'autres plans concernent le graphisme, la facture instrumentale, le textile, la bande dessinée et la céramique.

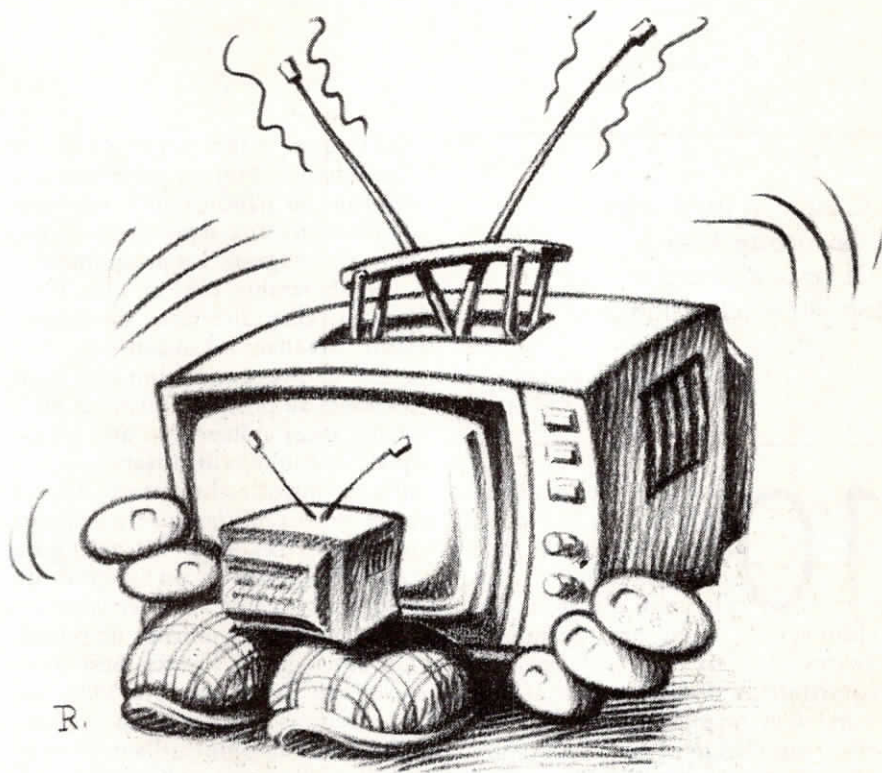
La formation de base aux arts plastiques, nous l'avons dit, exigerait une véritable révolution. La réforme des enseignements plastiques dans l'enseignement général, élaborée en relation avec l'Education nationale, sera un jour l'objet d'un dossier riche d'interrogations et d'espoirs. Pour le présent, les mesures concernant l'enseignement supérieur ne manquent pas. La formation des futurs créateurs est bien sûr à l'avant-garde de celles-ci: la part de l'Etat dans les enseignements des écoles nationales d'art passant de 2 à 35%. Aux structures déjà existantes s'ajouteront à Paris et dans sa région une école municipale et deux écoles nationales. Ou-

verte depuis 1982, l'Ecole nationale de la photographie d'Arles prolonge l'effort du ministère pour donner à cette expression le statut d'art à part entière. L'Ecole nationale supérieure de création industrielle de Paris assure, depuis l'année dernière, une formation de haut niveau de *design* industriel. En marge de ces institutions, un certain nombre de bourses de formation à l'étranger complètent les bourses de la Villa Médicis.

Il faudrait également s'étendre sur l'accent mis sur la diffusion dans les médias par le biais de coproductions avec les sociétés de télévision: magazines culturels, documents audiovisuels pour l'ensemble du réseau culturel... ainsi que sur le programme de recherche lancé par la délégation aux Arts plastiques en direction des nouvelles technologies (informatique, laser, holographie) et de la réalité socio-économique du fait artistique.

Pour conclure promptement, disons que le bilan d'une telle politique, après deux années seulement de responsabilités, ne peut être que largement positif si l'on considère l'importance des moyens mis en œuvre. Mais on ne peut qu'évaluer ces moyens sans préjuger encore de leurs effets à long terme. Parions donc sur l'avenir: l'optimisme est de mise quand le mouvement, même hésitant, bouscule l'inertie passée.

Hubert Haddad



la **TELE**
face
à la création



« C'est vrai qu'il reste
beaucoup à faire.
Il reste à inventer
une autre télévision. »

Georges Filloud
(Le Monde, 7.11.81)

10 mai 1981 : les manifestants de la place de la Bastille scandent « Mougeotte aux chiottes, Elkabach au chômage »... Dès les premières heures, le pouvoir socialiste est confronté au problème de la télévision. Ces manifestations spontanées sont effectivement l'expression d'un « ras-le-bol », le désir d'un changement sur le petit écran. Le constat est juste, mais de quel changement s'agit-il ? C'est là que le malentendu commence...

Pour certains, il s'agit d'un « changement de têtes » que ce soit celles des journalistes, des présidents de chaînes ou des producteurs célèbres. Le nouveau pouvoir refuse « cette chasse aux sorcières » et laisse jouer la tactique du pourrissement. Les présidents de chaînes, les directeurs de l'information donneront leur démission au bout de quelques mois. Pour les autres, il n'y aura pas non plus de grand mouvement spectaculaire : quelques responsables de programmes trouveront provisoirement des « placards dorés » (Pierre Sabbagh, Guy Lux, Cavada) pendant que d'autres en sortent (Roger Louis, Harris et de Sédouy).

Le gouvernement préfère porter le combat sur un autre terrain. Pen-

dant que « les sages » de la Commission Moinot préparent une réforme de l'audiovisuel, on tente de répondre aux aspirations du public en changeant les programmes.

De septembre 1981 à juillet 1982, les nouvelles directions de chaînes vont rivaliser d'initiatives. Les grilles de programmation sont bouleversées au profit d'émissions nouvelles, dites culturelles : arts plastiques, musique, vulgarisation scientifique, histoire, littérature. Face à cette invasion, les téléspectateurs renaissent très vite. La télévision ressemble plus à un emploi du temps scolaire qu'au divertissement espéré après une journée de travail. Un sondage de *France Soir* avait révélé au début de l'été 1981 que les Français voulaient du « culturel ». A l'automne, d'autres sondages plébisciteront le cinéma, les variétés et *Dallas*... la télévision-distracting. La presse s'empare de ce mouvement d'opinion et part en guerre contre « la télévision rose », la télévision de l'ennui.

On peut faire dire beaucoup de choses aux sondages, et la campagne de presse n'était pas orchestrée sous le signe de la neutralité bienveillante, il n'en demeure pas moins que « la télévision du changement » a été un échec. Les responsables des nouveaux programmes sont restés fidèles à la traditionnelle conception de la télévision, celle d'un instrument diffusant au plus grand nombre les richesses du savoir, de l'art, selon les modes d'expression de la culture classique. Pourtant en trente ans d'existence, la télévision a secrété sa propre culture avec son langage, ses rites, son patrimoine. Qu'on le juge bon ou mauvais, il y a là un fait social qu'il ne faut pas ignorer, la

culture télévisuelle existe.

Septembre 1982 : c'est le retour du balancier. Effrayés par la chute des taux d'audience, les responsables de la télévision reviennent aux valeurs sûres, aux programmations traditionnelles. Les émissions du changement ont presque toutes disparu. Seules restent celles qui ont su trouver une formule accrocheuse (« Droit de réponse »), imposer un ton nouveau (« Moi, je »), combler un vide évident (« Les enfants du rock », « L'écho des bananes ») ou prouver leur qualité (« Sept sur sept », « Les mercredis de l'information »). Mais à côté de ces quelques rescapés du changement, c'est le retour en force des « vieux barons » de la télévision : Guy Lux, Pierre Sabbagh, Armand Jammot, Philippe Bouvard, les Carpentier... Tous ces producteurs célèbres ont retrouvé leurs fiefs.

Le public suit plus par habitude que par conviction. D'après les sondages du C.E.O. les indices d'audience restent stables mais les taux de satisfaction sont plutôt bas. La fréquentation des salles de cinéma est en hausse et la vidéo-cassette prospère. Rien n'a-t-il donc changé ?

A l'évidence, les structures générales de la télévision sont restées les mêmes. La loi sur la communication audiovisuelle, votée en juillet 1982, n'a pas supprimé cette course à l'audience entre les chaînes. Elle a même renforcé la dépendance financière de la télévision vis-à-vis de la publicité. Les ressources publicitaires ont été déplafonnées et FR 3, à son tour, est entré dans cette course au spot (Noël 1982).

Parallèlement, les difficultés financières se sont aggravées. De mai à juin 1982, la télévision a engagé mille six cent quatorze personnes, soit 10 % d'augmentation des effectifs sans augmentation substantielle des budgets. L'alourdissement des frais administratifs, la lourde contribution des chaînes au déficit chronique de la S.F.P. ont réduit d'autant le financement de la créa-

tion. De plus le cinéma, qui s'estime pillé par la télévision, réclame aujourd'hui une augmentation sensible du prix d'achat des films qui représentent une part importante de la programmation.

Là est le problème-clé de la télévision. Sans argent, les chaînes sont

d'autant plus alarmante que les pouvoirs publics vont donner le feu vert à la quatrième chaîne à péage, puis à la cinquième par satellite ainsi qu'aux réseaux câblés. La concurrence entre tous ces réseaux pourrait se révéler stimulante, comme c'est le cas aujourd'hui avec

grandes manœuvres ont déjà commencé. Des négociations sont en cours entre les groupes de presse (Hachette, Editions mondiales), les agences de publicité (Havas, Publicis), les radios périphériques (R.T.L., R.M.C., Europe 1) et les distributeurs cinématographiques

Dans le cadre du nouveau palais des Festivals de Cannes qui accueillait, du 22 au 28 avril, le Marché international des programmes de télévision (M.I.P.T.V. 83), le secrétaire d'Etat aux Techniques de la communication, Georges Fillioud, a prononcé un discours d'inauguration précisant les trois grandes orientations de la politique de communication : diversification, création et décentralisation. Un discours-choc qui a provoqué des réactions vives chez les professionnels de l'audiovisuel. En voici quelques extraits.

► diversification et harmonisation

C'est à l'attente des téléspectateurs qu'il s'agit de répondre. Or, il n'y a pas un seul téléspectateur imaginaire censé figurer la moyenne qui puisse être mise en puissance de guider les choix. Je ne connais pas de téléspectateur moyen, mais j'en ai rencontré qui ne sont pas heureux et qui ne le deviendront pas si tout le monde continue de faire la même chose en même temps. Et ne songe qu'à faire la même émission que l'autre à la même heure...

► une politique de création

La France croit à son propre génie, à la valeur de son patrimoine, à la capacité de renouvellement de ses créateurs, aux ressources de son imaginaire. Elle ne voudrait pas en priver le reste du monde, elle a donc décidé de se donner les moyens d'être présente à l'échange. Cette politique s'accompagnera d'un effort résolu pour l'exportation de nos produits. La loi sur la consommation audiovisuelle, qui a créé le cadre juridique nouveau nécessaire à cette expansion, a ainsi prévu la

constitution d'une Société nationale pour la commercialisation de l'ensemble des produits du secteur public de l'audiovisuel...

► décentralisation et politique de communication

Je vous l'annonce aujourd'hui, le quatrième programme de télévision hertzienne, c'est parti ! On a gaussé sur les délais, mais il fallait le temps d'étudier, de concevoir, de préparer le projet, qui est un projet ambitieux. Mais c'est désormais chose acquise. L'année prochaine, Canal Plus émettra six heures par jour, ce sera même dans le monde la première expérience de télévision payante de dimension nationale, avec des programmes tout à fait originaux. Avec aussi un statut juridique différent de ce que nous connaissons aujourd'hui en France, et ce sera un « plus » pour les téléspectateurs qui ont envie d'une autre télévision, et cela ouvrira aussi un nouveau chantier pour tous les ouvriers de l'audiovisuel. Cette nouvelle société ne produira pas elle-même, mais elle fera appel à tout l'appareil de production français, public et privé. Aux concepteurs, aux auteurs, aux artistes, aux techniciens, aux réalisateurs, six heures de programme par jour, trois cent soixante-cinq jours par an, ça fait des cachets, des droits, des salaires, des prestations de services. Dans le même temps, progressivement, les réseaux câblés pour lesquels les décisions économiques et industrielles ont été prises vont provoquer des appels supplémentaires et importants de services et des programmes audiovisuels. On ne va sûrement pas y répondre uniquement par l'importation de programmes de télévisions voisines. Si les exploitants éventuels ne pensaient qu'à ça, qu'ils renoncent à leurs projets car ils ne recevront pas pour cela les autorisations qu'ils pourraient solliciter.

réduites à innover avec des « bouts de ficelle ». Les dramatiques, ces créations spécifiques de la culture télévisuelle, sont réduites en peau de chagrin. Les émissions de plateaux, moins coûteuses, plus stéréotypées, leur sont préférées. Et les séries américaines achetées à bas prix viennent combler les grilles de programmation.

Pourtant, la décentralisation de FR 3 montre le désir de provoquer et de faciliter la création et l'expression régionale ; encore faut-il lui donner les moyens financiers de s'exprimer !

La situation de la création est

les radios. Mais pour ce faire, elle doit s'accompagner d'un renouveau de la création, sinon cette concurrence se bornera à une lutte d'audience entre séries américaines et japonaises...

Conscient de ce danger, le ministère de la Culture aidé par le ministère de l'Industrie, les P.T.T. et le secrétariat d'Etat aux Techniques de la communication, a demandé la préparation d'un véritable plan industriel pour relancer la création audiovisuelle et les industries de programme. Fin juin, une réunion doit en définir les grands axes.

Autour de cette perspective, les

(Gaumont, U.G.C. Parafrance) pour constituer des grands groupes multi-média. Les sociétés du service public ne pourront pas rester étrangères à cette vaste réorganisation du marché de la communication.

La crise de la télévision aura au moins le mérite d'élargir le problème du « petit écran » à l'ensemble de la création audiovisuelle face aux nouveaux moyens de communication.

Odile Limousin



que le **SPECTA**

Laissons d'abord parler les chiffres : le budget de la direction du Théâtre et des Spectacles a fait, depuis deux ans, un bond spectaculaire. Alors qu'il n'était passé de 1980 à 1981 que de quelque 240 à 275 MF, il a presque atteint 509 MF en 1981 et 600 en 1983. Pour Claude Malric, président du Syndicat national des directeurs d'établissements d'action culturelle (SYN-DEAC), la perte de capacité de production des théâtres et compagnies (nationaux et subventionnés) qui se manifestait les années précédentes a ainsi été rattrapée en 1982. Ce fut, dit-il, une année « positive », marquée par « un fait politique important : la naissance d'une ambition culturelle nationale ». De son côté, Denis Maurey, président du Syndicat des directeurs de théâtres de Paris (privés), se félicite également que le Fonds de soutien au théâtre privé (1) ait vu la part consentie par l'Etat passer d'un peu plus de 5 MF en 1981 à près de 10 MF en 1983, même s'il estime que cette aide pourrait être encore accrue.

Mais qu'y a-t-il, en fait, derrière les chiffres et peut-on déceler,

grâce à cet accroissement du budget, un infléchissement qualitatif de la politique suivie, qui aboutirait à une transformation profonde de notre « paysage » théâtral ? Ce n'est, évidemment, pas sensible pour le théâtre privé et il ne peut guère en être autrement, à moins d'en altérer profondément la nature. Or celui-ci entend rester une « entreprise libre », c'est-à-dire « artistiquement et financièrement responsable », qui, avec le roman, demeure le seul lieu « où la liberté de l'expression peut se manifester ». Cela n'empêche pas Denis Maurey, même s'il reconnaît avoir trouvé dans l'actuel ministère un « interlocuteur compréhensif », d'éprouver quelques craintes. Car le théâtre privé est toujours un risque, un beau risque, d'ailleurs, qui a permis dans le passé la « découverte » de la plupart des auteurs dramatiques aujourd'hui célèbres et qui leur assure la possibilité de « faire carrière ».

Il y a peut-être quelque contradiction entre cette volonté de rester libre et une certaine amertume à « constater » que le théâtre privé n'intéresse pas, ou pas assez, le ministère ou même la crainte de dé-

couvrir, dans celui-ci, une volonté d'un certain dirigisme qui privilégierait certaines formes de spectacles. En tout cas, sur ce point, Robert Abirached, directeur du Théâtre et des Spectacles, est très net : il n'est pas question d'attenter à cette liberté que veut préserver le théâtre privé. Tout au plus propose-t-il de l'aider de façon indirecte, et pas seulement par la contribution de l'Etat au Fonds de soutien, mais, par exemple, en admettant la possibilité de coproduction des théâtres privés avec des compagnies subventionnées — afin de « faire tomber les barrières » —, ou encore en acceptant que le Fonds de soutien puisse consacrer des crédits pour les aider à monter des spectacles à forte distribution ou à présenter des créations de jeunes auteurs français. Le ministère ne voit, d'autre part, aucun inconvénient à ce que les théâtres privés réalisent, comme ils le souhaitent, des coproductions avec des grandes villes de province, où une pièce serait ainsi créée avant d'être reprise à Paris. Mais il ne pourrait y être partie prenante ; ce n'est, en effet, pas de sa compétence.

CLE continue!

Certes, même avec ses 52 salles parisiennes, le théâtre privé souffre d'une certaine concurrence, qui s'est singulièrement accrue depuis de nombreuses années, avec ce que l'on peut appeler, en gros, le « théâtre public » : les 5 théâtres nationaux (2), les 29 centres dramatiques nationaux, les 5 centres dramatiques nationaux pour l'enfance et la jeunesse... et, surtout peut-être, les très nombreuses compagnies dramatiques indépendantes subventionnées par l'Etat. La dotation des premiers est passée de 140 MF en 1981 à plus de 213 en 1983. On sait aussi que cette année a été créé le Théâtre de l'Europe, que dirigera Giorgio Strehler et qui fonctionnera au Théâtre de l'Odéon. Quant aux C.D.N. qui n'avaient reçu de l'Etat que quelque 84 MF en 1981, ils en ont eu cette année près de 187. Des missions plus diversifiées leur ont été confiées, sur la base de contrats qui prévoient notamment une meilleure implantation régionale (3), une incitation à constituer des troupes permanentes, une plus grande importance à la création contemporaine française... De nouvelles institutions ont récemment été fondées : le Centre dramatique national de Nanterre — Les Amandiers (dirigé par Patrice Chéreau et Catherine Tasca), le C.D.N. de Gennevilliers (Bernard Sobel), le C.D.N. du Sud parisien, installé à Châtenay-Malabry et Antony (avec Jean-Claude Penchenat et son Théâtre du Campagnol). Enfin, des formules plus souples que les C.D.N. ont été adoptées : ainsi un Centre national de création à Saint-Denis, des centres de création régionaux au Mans, à Montluçon et bientôt à Rouen (et d'autres sont à l'étude

pour Champigny-sur-Seine, Poitiers, la région lyonnaise...), une mission de préfiguration fondée sur un plan de formation aux métiers du théâtre à la Martinique... De leur côté les C.D.N.E.J. ont vu passer leurs dotations de 4 MF en 1981 à près de 14 en 1983.

L'effort le plus spectaculaire de ces deux dernières années porte, peut-être, sur les compagnies indépendantes, mais c'est aussi ce secteur qui semble soulever le plus de problèmes. On estime le nombre des compagnies, professionnelles ou semi-professionnelles, existant actuellement, à environ un millier ; si cette abondance témoigne de la vitalité de l'art dramatique, l'existence — donc la possibilité de création — de beaucoup de ces groupes est difficile. Administrativement, ils sont répartis en trois groupes, ceux qui ne reçoivent aucun appui de l'Etat, les « compagnies de commission », diversement subventionnées et soumises à l'évaluation permanente d'une commission consultative, et les « compagnies hors commission », qui traitent directement avec la direction du Théâtre.

Etre admises « en commission » est assurément le rêve de toutes les compagnies : il y avait eu ainsi 463 demandes en 1981, 625 en 1982 et quelque 800 en 1983. La Commission consultative a dû se décentraliser et se faire assister par 13 groupes de travail à compétence régionale et interrégionale pour répondre à cet afflux de candidatures. De même, pour mieux assurer le suivi de l'activité des compagnies de province, l'Inspection générale du Théâtre et des Spectacles a été renforcée (4 postes en 1982 contre 2 en 1981), et des chargés de missions ont été nommés auprès de la

quasi-totalité des directions régionales des Affaires culturelles.

Le nombre de compagnies de commission était, en 1981, de 146 (11 MF de subventions), il est aujourd'hui de 303 (24,4 MF). Mais le SYNDEAC, devant cette « arrivée en masse », manifeste une certaine inquiétude, estimant que le plancher des subventions est trop bas (40 000 F) et ne permet pas, ainsi, à certaines compagnies de fonctionner normalement. Il voudrait le voir élever à 100 000 F. En principe, Robert Abirached est bien d'accord sur la nécessité de renoncer progressivement à ce « saupoudrage », mais il fait remarquer que l'appui de l'Etat, même faible, outre qu'il est une sorte de garantie officielle de qualité, peut permettre de débloquer d'autres subventions municipales ou régionales.

Les compagnies hors commission étaient au nombre de 43 en 1981 (27,5 MF), elles sont 120 cette année, et reçoivent globalement 81 MF. Ici encore, le SYNDEAC formule quelques revendications. S'il souhaite que les compagnies ne restent en commission que quatre ans (avant de perdre leur subvention, ou de passer « à l'échelon au-dessus »), il demande que les compagnies hors commission soient dites « permanentes » et bénéficient d'un contrat pluri-annuel (de trois ans) assorti d'un cahier des charges, dont le contrôle s'effectuerait à postériori. De toute façon le plancher de leur subvention devrait être de 600 000 F. Au ministère, on n'est pas non plus hostile, en principe, à cette réforme, mais on estime qu'elle pose des problèmes, et pas seulement financiers, celui en particulier de l'implantation de ces compagnies dans un lieu précis... Par ailleurs, d'ores et déjà, il a été accordé des aides pour la réalisation d'un spectacle ponctuel (pour 12 projets).

Dans le même ordre d'idées, la Commission d'aide à la création, qui va distribuer cette année 6 MF (contre 2,7 en 1981) et qui ne s'in-

téressait jusqu'ici qu'aux projets proposés par des metteurs en scène, examinera dorénavant trois types de projets, ceux des directeurs de compagnies et de théâtres privés, ceux des auteurs (s'ils ont déjà été joués une fois par des professionnels ou édités autrement qu'à compte d'auteur) et des projets de recherche théâtrale non obligatoirement fondés sur un texte. Une Commission d'aide à l'édition théâtrale vient aussi d'être créée, et plusieurs modalités d'attributions de bourses instituées pour des auteurs dramatiques.

Signalons également que diverses actions ont été entreprises pour aider des metteurs en scène ou des troupes étrangères à travailler en France et pour développer des initiatives originales hors de France : création à New York d'un centre de création, l'Ubu Repertory Theater, pour faire connaître les auteurs français ou francophones contemporains, collaboration à Londres avec l'Almeida Theater, à Vienne avec le Studio Molière (qui dépend de l'Institut français)... Et aussi que le théâtre amateur — plusieurs milliers de troupes en France —, s'il continue toujours de relever de la tutelle du ministère du Temps libre (et celui de la Culture n'entend nullement se substituer à lui) n'en a pas moins été aidé cette année par une ligne budgétaire de 1 MF.

Si le secteur des « variétés » ne relève d'aucune tutelle ministérielle, en revanche celui des marionnettes a pu être sérieusement encouragé : l'aide est passée de 1,6 MF en 1981 à 6,3 en 1982, ainsi que celui du cirque dont le budget est passé de 2,5 MF en 1981 à 12,5 cette année. Il a déjà été parlé ici de la création du premier Cirque national, sous la direction d'Alexis Gruss (4). Depuis, les deux associations existantes, l'Association pour l'enseignement des arts du cirque et l'Association pour la modernisation du cirque, ont été réunies en une seule, l'Association pour le soutien, la promotion et l'enseigne-

ment du cirque, et un Conseil des arts du cirque a été mis en place en mars dernier. Enfin, la mission d'études chargée de préparer la création d'une Ecole nationale du cirque a déposé ses conclusions en mars dernier. Reste à décider.

A toutes ces actions, qui se concrétisent essentiellement par des chiffres, il faut ajouter, et ce n'est pas le moins important, celles qui manifestent une avancée dans de nouveaux domaines. S'il est encore trop tôt pour parler, avec précision, de la réforme en préparation de l'enseignement de l'art dramatique, on peut déjà évoquer ce qui est envisagé dans l'enseignement tout court. Après plusieurs mois de concertation avec le ministère de l'Education nationale, plusieurs projets ont été élaborés, en particulier pour inclure le théâtre dans l'enseignement artistique. C'est ainsi qu'il est prévu d'organiser dans les établissements scolaires et universitaires des « ateliers de pratique théâtrale » (15 cette année, à titre d'essai), avec l'aide de professionnels — mais qui ne seront pas du tout des « professeurs de théâtre » —, où les enfants, les adolescents et même les adultes pourront être sensibilisés et préparés aux diverses formes de la représentation théâtrale (y compris à la pratique du théâtre amateur). On prévoit aussi de développer les départements d'études théâtrales dans les universités — en particulier pour assurer, par des U.V. spécialisées, une meilleure approche des maîtres à la « lecture » spécifique de l'œuvre théâtrale.

Autre domaine nouveau, celui de l'audiovisuel. Déjà, le ministère a entrepris l'archivage de certains spectacles, qui sont déposés à l'antenne de la Bibliothèque nationale que constitue la Maison Jean-Vilar à Avignon (8 en 1982, une douzaine prévue en 1983). Il souhaite aussi améliorer les retransmissions télévisées en soutenant le travail de leur préparation et la coordination des réalisateurs et des metteurs en scène (ainsi Patrice Chéreau et Bernard Sobel pour *Peer Gynt*), mais surtout, peut-être, aboutir à des « co-crétions audiovisuelles » dans lesquelles le metteur en scène et le réalisateur vidéo recomposeront une écriture audiovisuelle propre pour un spectacle déjà monté. Deux réalisations de cet ordre ont déjà été menées à bien : *Un homme à la recherche d'Antonin Artaud*, de Gérard Tcherka, par lui-même et J.M. Boussaguet, et *Oh ! les beaux jours*, de Samuel Beckett, par Roger Blin et Alexandre Tarta. Une autre formule de double création est envisagée, qui comprendrait à la fois un spectacle dramatique présenté au public et un travail audiovisuel pour le petit écran. Enfin, un Atelier de création populaire vient d'être ouvert à Toulouse, sous la direction d'Armand Gatti. Il est destiné à être itinérant de trois en trois ans afin « d'éveiller l'imagination des forces théâtrales locales » et de susciter la création dramatique à partir de techniques nouvelles.

Voilà, donc, en gros, le bilan des deux dernières années du ministère de la Culture dans le domaine du

théâtre. Peut-être n'a-t-il pas encore répondu à tous les espoirs de mai 1981. Mais on sait aussi, et pour quelles raisons, que la marche en avant n'a pas été aussi rapide la seconde année que la première. On a beau savoir que, comme on dit, « il n'y a que le premier pas qui coûte », on a dû constater que les suivants n'étaient pas moins pénibles. Et il nous faut maintenant attendre le budget 1984 et espérer qu'à défaut d'une importante progression quantitative, il permettra au moins un progrès qualitatif, afin, comme on le dit dans la profession, « que le spectacle continue ». C'est ce que nous lui, et ce que nous nous souhaitons.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Le Fonds de soutien, créé en 1964, est géré par l'Association pour le soutien du théâtre privé, qui regroupe les organisations professionnelles, patronales et syndicales, l'Etat (ministères de la Culture et de l'Intérieur) et la Ville de Paris. Il est alimenté par une taxe parafiscale sur les recettes brutes des spectacles dramatiques (3,50%) et de variétés (1,75%) et une aide de l'Etat. Par le moyen d'un « fonds de garantie », il couvre une fraction des déficits éventuels, finance des opérations de modernisation des entreprises et procure des aides exceptionnelles aux entreprises en difficulté. Il sert aussi de relais à la Caisse des dépôts et consignations pour les prêts qu'elle peut accorder au théâtre privé, avec la garantie de la Ville de Paris.

(2) Comédie-Française, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de Chaillot, Théâtre de l'Est parisien, Théâtre national de Strasbourg.

(3) Certains C.D.N. ont désormais une compétence nationale ou même internationale et apparaissent ainsi comme des « théâtres nationaux de région » : T.N.P. de Villeurbanne, Théâtre national de Marseille, Théâtre de la Salamandre à Lille. Les Tréteaux de France ont vocation à se produire sous chapiteau sur l'ensemble du territoire national.

(4) cf l'éducation n° 490 du 6 mai 1982 : « L'An I du Cirque national ».



invitation
au
CINEMA

Depuis mai 1981, le cinéma en France a-t-il été atteint par le changement? Divers signes invitent à le penser. Les spectateurs de cinéma sont plus nombreux que les années précédentes, et cet accroissement du nombre et de la fréquentation est à peu près unique en Europe. Les investissements français dans la production de films sont passés de 842 millions en 1981 à 1 milliard 35 millions en 1982; l'effort financier de l'Etat s'est accru, dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, de près de 700%. Le Festival de Cannes 1983 offrira des nouveautés spectaculaires: stages pour cinéphiles, échanges franco-allemands, hommage à Jean Cocteau, expositions, attributions de prix... L'accueil, en France, de réalisateurs étrangers, a permis notamment la réalisation du **Danton** d'Andrzej Wajda; on projette d'étendre cette hospitalité à Orson Welles, à Miklo Jancso, à bien d'autres encore. La Cinémathèque présente régulièrement des films anciens quasiment inconnus, sauvés et restaurés par le service des Archives du film. Par le relais de la T.V., une quantité importante de films est offerte au public, notamment des films de court métrage qui servent de banc d'essai à de jeunes réalisateurs. Partout fleurissent des festivals de cinéma: à Saint-Etienne ou à Clermont-Ferrand, etc., l'aide financière de l'Etat à ces manifestations s'accroît constamment.

Somme toute, dans des domaines très divers, on a l'impression que « ça bouge ». Pas assez, peut-être?

C'est que tout cela ne représente que des aspects de la partie visible de l'iceberg. Derrière ces résultats

ponctuels, il y a la mise en place par le ministère de la Culture de toute une structure juridique et administrative, dont la base est la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle: des décrets d'application en précisent constamment les modalités.

Un premier train de mesures concerne une réforme du système de programmation, pour lutter contre les ententes entre entreprises dominantes qui aboutissent à des situations de quasi-monopole. Un décret précise les règles selon lesquelles devra fonctionner, en concurrence libre et loyale, le marché de la distribution et de la programmation; il assure la fluidité de la diffusion en garantissant les droits des salles indépendantes en face des salles programmées; il institue, pour veiller à la bonne exécution de ces mesures, une commission de la programmation et un médiateur du cinéma, dotés l'un et l'autre de larges pouvoirs; il fait publier un *Code de la concurrence loyale* qui précise les principes déontologiques de cette diffusion des films sur tout le territoire national, dans le double intérêt des œuvres et du public.

Dans le même esprit, un Institut de financement doit être créé, pour garantir les prêts bancaires accordés notamment à la production des films, ainsi d'ailleurs qu'à d'autres domaines du secteur culturel; des mesures nouvelles sont prises pour renforcer les capacités d'investissement des distributeurs indépendants et des exploitants de petites salles. On le voit: l'esprit d'en-

semble de ces réformes vise à ouvrir l'appareil de production et de distribution, et à stimuler la diversité des initiatives.

C'est dans le même esprit que sont conçues les mesures concernant création, formation et recherche. La liste en est longue; je me borne à signaler quelques décisions qui me semblent importantes. Les avances sur recettes accordées aux films de long métrage pour aider à leur financement seront désormais décidées beaucoup plus rapidement; leur montant total passera de 30 MF en 1981 à 60 MF en 1983. Une Agence de diffusion du court métrage est créée pour aider ce parent pauvre du cinéma français; un contrôle sévère vérifiera le passage effectif des courts métrages dans les salles où ils sont programmés; un effort particulier associe la T.V. (« Histoires courtes » sur A 2, « Jeune cinéma français » à TF 1, etc.) à cette promotion du court métrage. Les droits des auteurs et des créateurs sont redéfinis et précisés juridiquement.

Un autre effort porte sur la décentralisation de la création cinématographique par la création de centres régionaux (Théâtre des Amandiers à Nanterre, Centre méditerranéen à Vitrolles, Maison du cinéma à Grenoble, etc.) qui ont pour vocation d'associer une formation professionnelle et une création, commerciale ou non commerciale, en liaison possible et souhaitée avec les T.V. régionales.

Ces rapports du cinéma et de la T.V. sont d'ailleurs précisés: droits des interprètes et des producteurs lors du passage d'un film à l'antenne, ou de sa reproduction par un autre procédé; cahier des charges des trois chaînes de télévi-

sion relativement aux films français et étrangers; chronologie de la diffusion des films, pour protéger l'exploitation en salles avant l'exploitation par T.V., vidéocassettes, etc.: lutte contre la piraterie audiovisuelle, dont la prolifération menace les intérêts de tous les artisans du film.

Il faut signaler aussi l'important programme — souvent interministériel — qui consacrera 30 MF à des recherches sur l'image, notamment l'image de synthèse; elle semble être la clé du futur cinéma d'animation, et elle est aujourd'hui étudiée presque uniquement aux Etats-Unis. Les possibilités d'emploi du vidéodisque, de la vidéo-projection, du cinéma en relief par cinéholographie, sont aussi au nombre des techniques communes à la T.V. et au cinéma qui ont bénéficié d'études préliminaires ou de missions précises dans le cadre de ce programme.

L'enseignement et la formation, dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, a provoqué une étude interministérielle dont le résultat (le rapport Bredin), établi à l'automne 1983, servira de base à l'établissement des structures de formation, du contenu et des méthodes pédagogiques qui paraîtront nécessaires. D'ores et déjà, l'IDHEC a bénéficié d'une réforme de programme et de pédagogie, et d'une augmentation de près de 50% de son budget par rapport à celui de 1981.

Dans le cadre de la décentralisation, une action est aussi entreprise pour reconquérir le public rural et celui des petites villes; une Agence pour le développement régional du cinéma, créée depuis février, fera le bilan des « carences de diffusion » et les combattra en rénovant ou en

construisant des salles de cinéma dans les régions déshéritées, et en aidant les distributeurs à desservir ces mêmes zones: un crédit de 45 MF accordé à ce programme montre l'énergie de l'effort. Une autre action, qui nous touche particulièrement, est destinée au milieu scolaire. Dans un premier temps, on favorisera la diffusion des films et la connaissance du cinéma, dans ce milieu, notamment par l'organisation de séances spéciales (le mercredi et le dimanche matin) dans les salles commerciales; à plus long terme, on envisage d'aider à la croissance d'un cinéma destiné prioritairement aux enfants. Une dotation budgétaire spéciale est consacrée, en 1983, à cet effort.

Je signalais, au début de cet article, l'importance croissante des festivals en France, et les nouveautés apportées au Festival de Cannes. Le ministère de la Culture augmente constamment ses aides financières à ces festivals: elles doivent atteindre 5 MF en 1983. Les cinémas d'art et d'essai sont encouragés, à la fois dans le cadre du renouveau cinématographique des zones rurales, dans la liaison avec les stations régionales de FR 3, dans la collaboration avec le groupement « Cinéma et enfants », dans la révélation des films peu connus du tiers monde. De même pour les ciné-clubs, dont l'activité — ralentie par la T.V. — va être stimulée, orientée vers le public scolaire en particulier, aidée dans sa promotion des films « difficiles ». Ici encore l'importance des crédits engagés est significative.

Mais un des points qui me paraissent les plus intéressants dans la politique cinématographique nouvelle, c'est l'attention portée à la

protection du patrimoine cinématographique. Il s'agit d'une part d'assurer, à Bois-d'Arcy et au Fort de Saint-Cyr, la sécurité parfaite de la conservation des quelque 700 000 bobines des Archives du film et de la Cinémathèque, ainsi que des documents (affiches, appareils...) qui constituent l'histoire matérielle du cinéma; d'autre part — étant donné l'inéluctable dégradation du support cellulosique des anciens films, dits « films flamme » — de les reporter sur un support inaltérable. Cette opération, qui a déjà sauvé les films de Méliès et de L'Herbier, doit s'étendre à environ trente mille films. Elle exigera un équipement spécialisé (le nouveau laboratoire de Bois-d'Arcy) et d'importants crédits, déjà en place pour cette année, si l'on veut que le patrimoine des « films flamme » soit sauvé en l'an 2000. Bien entendu, la Cinémathèque française bénéficie en premier lieu de ces « sauvetages » et consacre une séance mensuelle à la présentation des films, souvent complètement inconnus, qui ont été ainsi restaurés et rendus à l'existence.

Enfin, les rapports du cinéma français avec l'étranger (Allemagne surtout, mais aussi Egypte, Algérie, Mexique, Canada, etc.) développent les accords de coproduction, d'échanges de films, de construction en commun de centres cinématographiques ou de salles de projection. Avec les Etats-Unis, le rééquilibrage des échanges cinématographiques a déjà abouti à des résultats pratiques. L'accueil des cinéastes étrangers, comme Wajda, va se développer. Et l'exportation des films français, notamment par les moyens nouveaux que sont la vidéo, les réseaux T.V., etc., bénéfi-

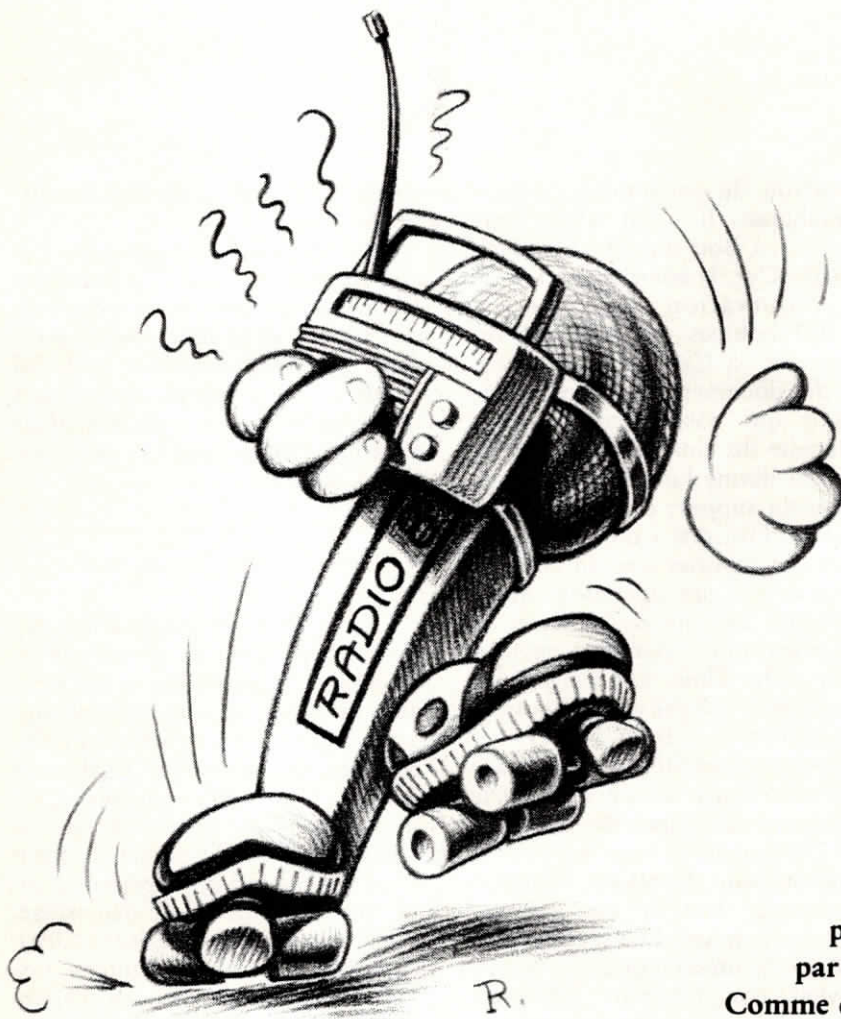
cie de 40 % d'accroissement de subventions.

Pour couronner le tout, un décret institue un Conseil national de la cinématographie qui a pour rôle de préparer et de superviser la politique générale du cinéma, et de lui assurer, par la compétence de ses divers membres, sa cohésion dans le temps et son équilibre entre ses divers besoins.

On le voit: il s'agit d'un très vaste programme et d'une œuvre de longue haleine. Des organismes sont mis en place, des travaux sont amorcés, des études entreprises, des refontes de structure légalement établies. Tout cela, cependant, ne peut porter ses fruits qu'avec le temps, et à condition de disposer d'un budget égal ou supérieur à celui des deux années de démarrage, où il est allé en croissant. Aussi, comme dans bien d'autres domaines, le changement, en matière de cinéma, va dépendre d'une question de gros sous.

Or, qu'on l'appelle rigueur ou austérité, il semble bien que la période où nous entrons va contraindre à des choix et à des révisions. Les belles et ambitieuses perspectives ouvertes au cinéma en France ne seront peut-être pas toutes réalisables, et après avoir rêvé de cueillir beaucoup de roses, il faudra nous résigner à planter plutôt des pommes de terre.

Etienne Fuzellier



Ils étaient nombreux à guetter le 10 mai 81 pour qu'éclore la liberté de la radio. Pendant deux ans, ce media n'a pas cessé de prétendre interpeller l'univers culturel par la communication dans la proximité. Comme dans le Lot-et-Garonne, par exemple.

la **RADIO**
comme un printemps

Il est déjà loin le temps où l'on emmenait les journalistes dans une voiture aux vitres occultées ou bien encore les yeux bandés comme dans un film de Melville jusqu'à un point perdu dans la campagne où, grâce à un matériel volant, un groupe d'inconnus émettait, un certain temps, avant d'être localisé et de devoir jouer de nouveau au chat et à la souris avec les pouvoirs publics soucieux de ne pas laisser violer le monopole d'Etat.

Mais l'expression est une des choses qui se contraignent le moins. La rigueur et l'interdiction ont toujours eu pour effet d'attiser les forces de la clandestinité. Le cœur battant, on militait au micro et le personnel émettant se recrutait surtout parmi les syndicalistes, les francs-tireurs, les marginaux de l'expression parlée, nomades par nécessité, pirates par vocation. En Lot-et-Garonne, il y avait Radio-Babel, que l'on captait avec émotion, en cherchant bien, comme les maquisards d'autrefois, recevant les indications de fréquence sous le manteau.

Puis la radio, comme la presse à une autre époque, fut libérée et on assista à la floraison des stations, prestige de la technique, explosion de la parole, avec des initiatives tout à fait différentes. En Lot-et-Garonne, parmi les plus rapides à s'organiser : Radio-Espoir, de Clairac, animée par des protestants, toutes tendances confondues ; Fréquence 47, d'Agen, ayant obtenu rapidement des aides financières importantes des chambres consulaires, des mairies d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot, et dont l'animateur principal était un ancien journaliste de Sud-Radio rêvant depuis

longtemps d'avoir « sa » station, ce qui fut rapidement chose faite ; enfin, sans aucun moyen, Radio-Babel, avec une nouvelle équipe, traînant derrière elle la méfiance des pouvoirs publics à cause de ses idées militantes, luttant aussi avec des problèmes matériels : recherche de locaux stables, un bénévolat plein de bonne volonté mais difficile à organiser. D'autres radios encore : R.L.G. (Radio-Lot-et-Garonne), d'Aiguillon, émettant à partir d'un night-club un programme de musique ininterrompu, Radio-Nérac, ainsi que de nombreux projets.

Chacun a pu avancer selon ses moyens, ses optiques et ses buts propres, les uns aidés et... financés par une foi militante, les autres par une idéologie politique refusée en principe mais très évidemment présente. Tout cela dans le mutisme unanime des quotidiens régionaux, inquiets du pouvoir que pouvaient prendre ces ondes sournoises, ces médias nouveaux, ces autres « quotidiens » parlés, concurrents éventuels du point de vue de la manne publicitaire.

Le contrôle continu des connaissances a été effectué par l'auditeur moyen très avide des nouvelles de sa ville à l'exclusion de toute autre : le fait local a toujours primé sur le fait régional à l'échelon des départements. Variété d'information et qualité technique de Fréquence 47, mais lacunes certaines au niveau de l'objectivité. Premières armes de Radio-Babel (à Villeneuve-sur-Lot), début de grilles structurées. Primauté de l'élément musical pour tous ceux qui voulaient être écoutés, réinjection du patois dans des oreilles et des cœurs plus soucieux de racines

qu'on ne le croyait, vaillance au micro de jeunes en mal de chômage mais désireux de donner tout de même par le biais du bénévolat. En cours d'année également, arrivée d'un rival aux émetteurs de taille — le monopole se défend — : Radio-Périgord, émanation de France-Inter, basée à Périgueux, irrigue les canaux jusqu'à Bordeaux, avec des arguments-chocs issus des « radios de papa » : « Musiboum », Hit-Parades, messages dédicaces : « Pour mon papi et ma mamie de Sarlat, de la part de Bernadette de Siorac ».

Puis, après ces assauts d'attention destinés à maintenir l'écoute, l'examen de passage a eu lieu : la Haute Autorité devait statuer fin mars. Le but de l'épreuve : l'obtention de la dérogation au monopole d'Etat par le biais de la Commission consultative des radios locales privées (Commission Gallabert).

Sur dix radios lot-et-garonnaises en projet ou émettant déjà, huit l'ont obtenue. Parmi les deux recalées, obligées de redéposer leur dossier, Fréquence 47 qui ne répond pas aux exigences du décret paru au J.O. du 20 janvier 1982 en ce qui concerne son budget qui ne peut être financé pour plus d'un quart de ses charges de création et de fonctionnement par des collectivités locales et organismes consulaires. Nulle mention, dans le refus d'une autre exigence sur laquelle veillent la Haute Autorité et l'Association pour la liberté des ondes : « Assurer l'expression libre et pluraliste des idées et des courants d'opinion. » Pourtant, la campagne municipale sur les ondes agenaises ne fut pas sans bavures. A Villeneuve-sur-Lot, la ville dont les maires en puissance ont tant fait parler d'eux,

au contraire, Radio-Babel a acquis ses lettres de noblesse en veillant à faire respecter l'impartialité et l'égalité des temps de parole ; les francs-tireurs sortent de l'ombre, sont légalisés, reconnus par plusieurs catégories d'auditeurs, appréciés des commerçants de la ville. C'est un peu la victoire de David contre Goliath. Et puis la municipalité a changé, prouvant la précarité de l'octroi des subsides. Les demandes de subvention sont inscrites au budget de la commune, cette fois-ci acceptées.

Indépendamment de toute connotation partisane quelque peu inévitable, on a assisté à une prise de parole spontanée, avec des excès, des maladresses, d'instinctives perfections, d'inévitables gaucheries, avec une indéniable soif de se faire entendre et aimer (ah... cette attente du téléphone qui sonne, livrant le retour de l'auditeur), qui tenait de la fringale amoureuse.

Seul risque dans cette démocratique pléthore : la légalisation des comportements radiophoniques n'entraîne pas forcément le bonheur, la permissivité engendre même parfois une perte d'appétit. Quant au minutage excessif des temps de parole, si moral soit-il, il a pour conséquence inévitable une fadeur d'écoute parfois insupportable. En attendant, ce printemps de la parole a quelque chose de stimulant et la devise de l'Etat en la matière semble avoir été : « Emettez tous... l'auditeur reconnaîtra les siens... »

Anne Carpentier

ECOLE

changements et permanences

La culture et l'éducation vont de pair.
Ce dossier fait la part belle à la première
et c'est normal puisque, somme toute,
c'est semaine après semaine que nous rendons compte
de l'évolution du système éducatif.
Mais nous savons que le changement culturel
est également en jeu dans l'école.
Il est peut-être temps, là aussi,
pour un rapide survol prospectif.



Dans le champ éducatif, deux années ne constituent pas un délai assez long pour distinguer clairement des transformations significatives. Plus un véhicule est gros, plus il tourne lentement. Il est en outre normal, pour une institution dont l'une des fonctions est conservatoire, de voir les persistances l'emporter sur les novations. Il est en effet inévitable, dans une machinerie aussi gigantesque et aussi complexe, d'avoir un regard sélectif, même si l'on se donne pour objectif d'être représentatif.

Redisons rapidement que le changement essentiel reste pour l'instant l'attitude de constante concertation entre le ministère de l'Éducation nationale et les grands syndicats des personnels. C'est fondamental, mais nous l'avons déjà souligné. Mentionnons aussi, sur le même plan, des transformations corporatives non négligeables obtenues par certaines catégories d'enseignants (revalorisation salariale des instituteurs, insertion des professeurs d'éducation physique au sein de l'Éducation nationale, création de postes nouveaux, etc.).

A l'intérieur de ce cadre, essayons de situer, de manière sans doute subjective, ce qui a réellement changé et ce qui n'a pas encore bougé. Les mouvements peuvent être regroupés autour de deux pôles majeurs.

1. Une incontestable volonté de mettre l'institution scolaire en phase avec l'environnement dans lequel elle est insérée, d'une part pour essayer d'éviter l'impression d'étrangeté que ressentent les élèves à l'école, d'autre part pour articuler

effectivement l'enseignement sur le développement socio-économique prévisible et souhaitable du pays. Plusieurs indices de cette volonté sont repérables à différents endroits du système éducatif :

- ▶ la coordination entre le ministère de l'Éducation nationale et d'autres ministères (Environnement, Communication, Consommation, Coopération, etc.) pour inciter officiellement les enseignants, notamment pendant la scolarité obligatoire, à initier et former leurs élèves à certains problèmes décisifs de notre temps : relations avec le tiers monde, questions de défense, etc. ;
- ▶ l'accent mis sur l'informatique à l'école, en tant qu'instrument pédagogique et de formation, certes, mais surtout comme nouvelle technologie en train d'innover irrévérablement l'ensemble de notre société, et à laquelle il est urgent d'initier systématiquement tous les enfants, dans la mesure même où, très vite, les communications sociales et les activités économiques en seront quotidiennement et massivement affectées de manière durable ;
- ▶ l'indication nette, dans la future loi réglant l'enseignement supérieur, de lier constamment celui-ci au développement économique du pays. Cette professionnalisation des formations supérieures vise à connecter l'Université aux besoins sociaux globaux, afin notamment de coller plus précisément aux transformations (proches et lointaines) du marché de l'emploi et aux orientations à prendre dans le domaine de la modernisation de l'outil industriel français ;
- ▶ l'intention marquée de favoriser la participation de tous les usagers au fonctionnement des établisse-

ments scolaires (parents, étudiants, milieux socio-professionnels, partenaires sociaux, etc.).

2. Est également explicite une volonté de considérer les activités éducatives dans leur globalité et de les traiter comme telles. Cette deuxième orientation est, à l'évidence, complémentaire de la première et mérite d'être analysée en liaison avec celle-ci, comme le marquent quelques exemples :

- ▶ la transformation de l'enseignement dans les collèges, sur la base du rapport Legrand, souligne l'émergence d'une pédagogie du projet, capable de différencier les activités scolaires en fonction des caractéristiques locales (publics, enseignants, conditions d'environnement, etc.). Une telle attitude est corrélative d'une autonomie plus grande des partenaires éducatifs, en particulier à travers la notion d'équipe pédagogique et la prise en compte d'un enseignement différencié visant une meilleure égalisation des chances socio-scolaires ;
- ▶ l'accent mis sur le développement des activités artistiques et d'expression personnelle s'inscrit dans la même perspective, comme l'indique suffisamment l'annonce des perspectives communes adoptées récemment par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture. Il s'agit bien de globaliser les apprentissages et les sensibilisations afin de donner aux élèves les moyens de ne pas être exclus des réalités culturelles diverses ;
- ▶ la concertation nationale sur l'enseignement dans les lycées, autour d'Antoine Prost, explicite avec la même netteté cette volonté de ne pas balkaniser les formations se-

condaires. Il convient de ne pas perdre de vue que les élèves ont à recevoir de l'institution scolaire les équipements nécessaires à une insertion effective (ni partielle ni infirme) dans la société ;

- ▶ les zones d'éducation prioritaire, les projets d'action éducative, le rapport sur les langues vivantes, les novations importantes dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère constitueraient d'autres exemples de cette volonté globalisante elle-même liée à une transformation réelle des relations entre l'institution éducative et la nation.

Bien entendu, toutes ces lignes de changement ne sont pas encore visibles en termes d'effets sur les pratiques. L'éducation est le lieu social où les conséquences d'une décision sont toujours différées. Il est impératif de ne pas l'oublier si l'on veut vraiment faire œuvre nouvelle, et la croyance en une baguette magique devrait, depuis longtemps, avoir cessé. Des effets immédiats ne peuvent être que quantitatifs et corporatifs, ce qui, certes, n'est pas rien, mais ne saurait épuiser le problème.

Il faut donc du temps pour évaluer, même si cela, par ailleurs, ne justifie aucune lenteur. Une fois indiquée cette précaution méthodologique élémentaire, restent un certain nombre de points où l'on n'aperçoit pas encore l'orientation d'un changement. Ce n'est pas nécessairement une impression négative, mais il doit simplement être clair que, si tout ne peut pas être entrepris et réglé d'un coup, une conscience lucide des questions à traiter est indispensable.

La aussi, le risque de la subjectivité et de la non-exhaustivité n'est nullement absent. Ce qui suit est donc libellé en termes d'orientations suggestives, autour de quatre axes essentiels :

1. La situation socio-culturelle des jeunes, utilisateurs du système sco-

laire, est très mal connue. Leur désaffection à l'égard de l'institution telle qu'elle fonctionne ne fait guère de doute, mais personne ne sait clairement ce qu'ils attendent, ce qu'ils souhaitent, ce qu'ils redoutent, ce qu'ils espèrent. On s'étonne qu'une vaste enquête systématique (rigoureuse et non rhétorique) n'ait pas été lancée à ce sujet, car, sans elle, les transformations institutionnelles et méthodologiques, même les mieux analysées, risquent de porter à faux. Une entreprise qui ne se préoccuperait pas du tout de définir ce que sont ses clients s'exposerait à des mécomptes.

2. La formation enseignante reste pour l'instant à l'état quasiment natif, malgré les nombreuses réflexions qui lui ont été consacrées par le ministère. Il y a là un très sérieux problème dans la mesure où les transformations d'ensemble ne pourront pas s'opérer sans l'adhésion des enseignants aux objectifs majeurs visés. Il faut constater que, sur ce point, les interrogations subsistent presque toutes :

► Est-il adéquat ou non que la formation continue des enseignants fonctionne sur le mode du volontariat ? Est-il possible ou non de mener sur une telle base un changement d'ensemble ? Personne aujourd'hui n'est en mesure de répondre démonstrativement. Il convient donc d'y réfléchir sérieusement.

► Quel équilibre (volumétrique et synergique) faut-il instaurer entre formation académique et formation pédagogique ?

► Quel(s) équilibre(s) entre formation initiale des enseignants et formation ultérieure (en quantité et en méthodologie) ?

► Quels sont les rôles de l'Université dans ces affaires ?

► Faut-il ou non que *tous* les enseignants reçoivent une initiation suffisante en économie de l'éducation (où l'ignorance moyenne est criante et très dommageable), en informa-

tique, en littérature (par exemple) ?

3. Une analyse du même type pourrait être menée en ce qui concerne la recherche. Sur ce point crucial, les choses ne semblent guère avoir bougé. C'est dire que les questions n'ont pas disparu, même si beaucoup d'entre nous refusent de se les poser en termes explicites tellement la situation est trouble :

► Faut-il ou non que, dans leur formation initiale et continue, les enseignants soient confrontés à la recherche (comme destinataires et comme acteurs) ? Si oui, à quelles recherches, et avec qui ?

► Comment doivent être recrutés les chercheurs en éducation ? Faut-il mettre en place des procédures institutionnelles ?

► Qui évalue (autrement que de manière idéologique) les démarches et les produits d'une recherche pédagogique ?

► Quelle est la place optimale de l'Etat dans le domaine de la recherche en éducation ? Que signifient les expressions « programme de recherche » et « liberté du chercheur », dans le domaine pédagogique ?

4. Des problèmes institutionnels et professionnels demeurent mal

cernés et n'ont guère reçu qu'un début de réflexion. Citons sans limitation :

► la multiplicité et l'enchevêtrement des catégories de personnels, dans l'enseignement secondaire comme dans le supérieur ;

► le rôle du ministère de l'Éducation nationale dans la politique de recherche française (alors que le ministère de la Recherche détient la quasi-totalité des moyens nationaux publics à cet égard) ;

► la définition d'un service public de l'Éducation nationale s'articulant avec la liberté des citoyens concernant l'éducation de leurs enfants.

D'autres que moi auraient sans doute dressé un autre panorama, pris d'autres accents, posé d'autres questions. Il reste cependant, me semble-t-il, que ces constatations-là, ces interrogations-là existent bien et ne représentent nullement une vue de l'esprit. Il ne s'agit pas de dresser un palmarès, mais de dessiner des lignes de force sur les changements et les permanences. Il appartient à chacun de porter, sur cet ensemble de deux ans, une appréciation personnelle et responsable.

Jean Dupont

Dossier présenté et coordonné par Jean-Pierre Vélis,
illustré par Rémy Bernard



VACANCES EN ANGLAIS A GUERNESEY

Cours de 2 semaines dans cette belle île anglo-normande.

- Nous n'avons pas de T.V.A. et nos droits de douane sont peu élevés.
- Nous offrons des tarifs de groupe avantageux.
- L'hébergement est peu coûteux.
- Cours de langue spécialisés à tous les niveaux par petits groupes.
- Accès direct de la France.

Demandez notre brochure gratuite à cette adresse:

C.M.A. Ltd.,
Delta House, Cornet Street,
St. Peter Port, Guernesey,
Iles Anglo-normandes.

LA BD: C.Q.F.D.!



Yves Frémion, le grand critique de la BD est surtout un animateur : ... il donne des cours sur la BD!
L'importance qu'il porte à la BD, vous la découvrirez dans son livre et ainsi: "vous ne passerez pas à côté du moyen d'expression le plus efficace du XX^e siècle."

Yves FREMION
168 pages - 55 F. Collection **E3**

casterman



VOYAGES 4-20ans

SEJOURS

FRANCE
ETRANGER

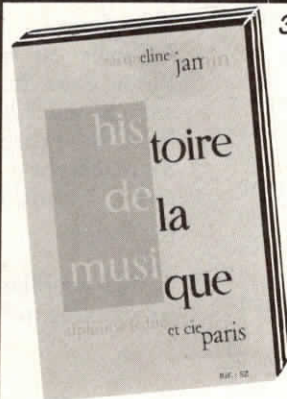
BROCHURE
GRATUITE

17, AV. DE CHOISY
75643 PARIS CEDEX 13
tél: (1) 584.12.55



comité d'accueil

FONDATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



300 000 exemplaires vendus

J. JAMIN

HISTOIRE
DE LA
MUSIQUE

100 pages d'illustrations
Index alphabétique, Index chronologique, Organologie
Une Histoire de la Musique
de grande diffusion
Très abondante iconographie:
portraits, instruments, opéras, ballets, etc.
Format, prix, présentation,
qualités pratiques en font un matériel
pédagogique par excellence
et un guide agréable pour l'amateur

Un livre de poche de 208 p.: 33 F

ALPHONE LEDUC

175, rue Saint-Honoré 75040 Paris Cedex 01

faites nos jeux

A - En toute logique

Vous connaissez le principe désormais. Ce mois-ci il s'agit de restituer à chaque cheval son âge, son prix d'achat, le montant de ses gains, ainsi que le nom de son propriétaire.

- Bijou n'a pas 3 ans et n'a pas rapporté 120 000 F.
- Galopin, qui n'appartient pas à Brigitte, est celui qui a rapporté 320 000 F, mais il n'en a pas coûté 12 000 F.
- Le cheval âgé de 4 ans a rapporté 90 000 F et n'en a pas coûté 120 000.
- Le cheval d'Antoine est le plus jeune et celui qui fut acheté le plus cher.
- Lancastre a procuré à son écurie — qui n'est pas celle de Thérèse, propriétaire du plus âgé — la somme de 350 000 F.
- Monique n'a pas payé son cheval 160 000 F.
- Géline, appartenant à Pierre, n'est pas âgé de 5 ans mais il est moins jeune que Bijou.
- Mystérieux n'a pas rapporté 160 000 F et il n'a pas 9 ans.
- Payé 110 000 F, le cheval qui a accumulé le plus de gains n'est pas celui de Brigitte.
- Le cheval acheté 150 000 F a rapporté le double de celui âgé de 6 ans.

cheval	âge	propriétaire	prix	gains

B - Chiffres en vrac

Remplacez les lettres par les chiffres et trouvez la bonne multiplication (NB : A, B et C ne représentent pas nécessairement des chiffres qui se suivent; O doit se lire comme chiffre zéro et non comme la lettre O).

$$\begin{array}{r} ABC8B \\ \times 6 \\ \hline 1B8COB \end{array}$$

C - Echecs : défense des deux Cavaliers

Cette partie fut jouée en 1925 entre Blotz et Mertz.

1.é4 é5 ; 2.Cf3 Cç6 ; 3.Fç4 Cf6 ; 4.Cg5 ?!

C'est l'attaque du mâchicoulis f7.

4...d5 !

Premier projectile sur l'assaillant.

5.éxd5 Cd4 ?!

Ce coup manque d'originalité, il date de François I^{er}.

6.d6 !

Ouvre une brèche dans la position noire.

6...Dxd6 ; 7.Cxf7 ?!

Fourchette sur la Dame et la Tour, mais meilleur : 7.Fxf7+.

7...Dç6 ; 8.Cxh8 Dxc2 ; 9.Tf1

Et les Noirs jouent et font mat (ou gain de la Dame).

Solutions dans *l'éducation-hebdo* n° 31 du 26 mai.

Voyages de fin d'études

NAOURS

(Somme)

entre Amiens et Doullens

GROTTES-REFUGES
du III^e siècle
VIEUX METIERS
MOULINS A VENT

parc de jeux,
buvette, pique-nique
prix scolaires

renseignements :
Grottes Naours, 80114
Tél. : [22] 93-71-78

JEULIN

éveil scientifique



- matériel pour éveil scientifique au cours moyen.
- audiovisuel : épiscopes, rétro-projecteurs, duplicateurs sélectionnés pour l'enseignement.

L'ÉDUCATION 05-83-1

CATALOGUE GRATUIT

M.

Adresse

.....

.....

désire recevoir votre catalogue

«éveil scientifique»

Retourner ce bon à JEULIN
B.P. 3110-27031 ÉVREUX Cédex

D'UNE NANTES L'AUTRE

Ici s'achèvent des rivières,
un grand fleuve commence de s'en aller
vers l'océan
C'est comme autant de cultures qui viennent
à la rencontre, du Nord au Sud,
d'Est en Occident,
dans la douceur d'un climat tempéré.
Sûrement Nantes,
la grande métropole de l'Ouest atlantique,
ne cesse de se renouveler.





"Chaque pays a son odeur particulière, et chaque paysage, chaque ville, chaque quartier d'une ville ; l'Andalousie aussi bien que White-chapel, Hambourg aussi bien que Tabiti. Ici me poursuit, comme une odeur spirituelle, quelque chose de précis, mais qui n'a pas de nom et est à peine dicible. » Voici Nantes. La tentation est grande, pour commencer d'en parler, de se remettre dans les pas, dans les mots de Hugo von Hofmannsthal (*Lettres du voyageur à son retour*, 1907). Et pourtant l'écrivain n'évoquait pas Nantes mais des contrées germaniques, mais tant de sa phrase coïncide avec cette ville du bout de l'Ouest : quelque chose dans l'air de Nantes confond les idées reçues.

De quels poncifs l'image lointaine se compose-t-elle ? Grossière déclinaison : ville portuaire, industrielle, industrieuse, hérissée de grues et de cheminées d'usines, ville terne, sérieuse et grise, livrée aux pluies où se mêle le crachin ; ville bretonne et fière de l'être, fief aussi de Chouans hautains plus royalistes que le roi, plus cléricaux que le clergé. Sur place la surprise n'est pas mince : l'image maritime c'est à Saint-Nazaire, la voisine, qu'elle la doit sans doute et ce n'est point l'âpreté du labeur quotidien qui frappe le visiteur mais plutôt quelque chose de la douceur angevine qui viendrait finir ici, sous les rhododendrons en fleurs.

Novembre 1982. Nantes fait les délices des médias. Depuis quelques semaines on dit que la guerre scolaire a repris ; saint Georges et tous les saints vont encore défier le grand serpent lubrique, ce « SPU-

LEN » (Service public unifié laïque de l'Education nationale) et c'est à Nantes, bien sûr, la ville de l'Edit, que l'affrontement se doit d'être le plus spectaculaire. On en a fait une affaire nationale. « On » ? Les médias de toutes sortes, victimes (consentantes ?) de l'éloignement. L'information comme un laminoir. Au vrai, l'enjeu était sans doute bien plus local, comme on a pu s'en apercevoir quelques mois plus tard : en mars, pour être précis, avec les élections municipales.

En novembre 1982 Alain Chénard est député-maire socialiste de Nantes. Dans cette ville où l'enseignement privé représente 40 % de la totalité des effectifs scolaires, la municipalité de gauche a choisi de ne pas payer huit forfaits communaux (sur trente-neuf) à des écoles privées dont elle estime qu'elles ne correspondent pas à des besoins scolaires reconnus. Les directeurs des établissements, les organismes de gestion, les Associations de parents de l'enseignement libre (APEL), le Mouvement des jeunes pour la liberté de l'enseignement (M.J.L.E.), la direction diocésaine mobilisent : « *L'Évangile nous appelle à prendre fait et cause pour les plus faibles, les plus pauvres. Voici à notre porte une injustice flagrante : des écoles catholiques ne touchent plus le forfait communal auquel elles ont pourtant droit* », proclame un tract des APEL. Le 4 décembre ils sont 40 000 à manifester dans les rues de Nantes, et le reste de la France a tôt fait de s'imaginer la grande ville bretonne, la sixième ville française, en proie à la fureur des affrontements de l'intolérance réciproque.

Avril 1983. Nantes est au nombre des villes perdues par la

gauche aux municipales ; une perte cuisante car ce n'est pas de gaieté de cœur que les socialistes voient leur échapper la grande métropole de l'Ouest, centre d'une agglomération de près de 500 000 habitants. La droite, menée par le sénateur Michel Chauty (sous le quadruple symbole du lis, de l'hermine, du roseau et du loup), a repris la mairie. Dès sa deuxième réunion, le nouveau conseil municipal approuve les huit forfaits en litige. C'était bien la moindre des choses.

Alors, guerre scolaire, vraiment ? Fin avril, dans le grand hall de la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes, une exposition présente l'ensemble du dispositif de formation scolaire, professionnelle et universitaire de la région ; ils y sont tous, les établissements privés comme les publics et il faut lire intégralement tous les panneaux délibérément normalisés pour savoir qui est qui. Face au retour bien serein de cette évidente laïcité, la guerre scolaire prend des allures de prétexte. La politique locale est passée par là comme elle a traversé d'autres dossiers nantais : la construction du grand stade, la réalisation d'un tramway en sont d'autres exemples, dossiers noueux, épineux, dont les arcanes ne se laissent pas forcément dévoiler à qui n'est pas d'ici. Au vrai, rien de bien original : de tels dossiers, chaque ville a les siens.

Maintenant que la fièvre électorale est retombée et qu'en conséquence les médias nationaux se désintéressent de Nantes, une réalité plus profonde resurgit : paradoxalement la ville dont on a fait un phare ressemble plutôt à une cité tempérée qui fuit du plus loin toutes les formes de l'excès. Public/

privé, droite/gauche, bleu/rose font figure de clivages exorbitants, un tantinet manichéens : la tempérance semble mieux convenir à ceux-là qui, de part et d'autre, se regardent plutôt comme des partenaires que comme des adversaires tant il est vrai qu'au cours des trente dernières années la ville a oscillé entre le centre-droit et le centre-gauche. D'une Nantes, l'autre, le fossé ne paraît pas si grand ; seule la bipolarisation introduite sous la V^e République a pu faire illusion.

Tel est en tout cas le sentiment d'André Jozan qui revient à la mairie avec Michel Chauty pour s'occuper des affaires scolaires, lui qui, du temps d'André Morice (dans les années 60), était déjà sub-délégué à l'enseignement technique. De la part d'un homme qui vient de faire voter le « rattrapage » des établissements sans forfait on s'attendrait à des déclarations enflammées en faveur de l'enseignement privé. Pas du tout : « *Je suis un défenseur acharné de l'école publique dans la mesure où la laïcité, c'est la liberté des consciences telle qu'on la trouve définie dans la Constitution ou la Déclaration des Droits de l'homme. Ni un Etat ni une ville ne peuvent imposer une croyance.* » Et il ajoute : « *La saine notion de laïcisme est un moyen de nous rassembler et non de nous diviser.* »

Or, à l'autre bout de la ville, l'inspecteur d'académie André Grélé ne tient pas, au fond, d'autres propos. Certes il n'ignore pas qu'en décembre 82 les « témoins » sont venus à Nantes : on a entendu Michel Debré, Louis Guerneur, mais en réalité le conflit, selon lui, opposait les parents à la Ville et il serait faux de parler de guerre scolaire alors que

les deux systèmes d'enseignement ont pris coutume de « *se regarder passivement* », constatant réciproquement la stabilité de l'un par rapport à l'autre : les progressions d'effectifs sont tout à fait similaires, les fluctuations démographiques y provoquent les mêmes effets ; chaque rentrée scolaire est préparée dans un esprit de concertation : « *De part et d'autre il n'y a aucune recherche de querelle et ceci est un très bon signe pour la démocratie.* » Exit la guerre scolaire.

Il était temps car, à trop focaliser sur l'exacerbation, on pouvait rater des aspects plus intéressants et plus profondément quotidiens ; non point tant des « problèmes » (la vétusté des équipements, notamment du parc immobilier par exemple — « *J'ai l'impression d'être un gérant d'immeubles* », dit André Jozan) que des aspects positifs qui donnent à Nantes une part de son originalité. Le hasard a voulu que le président de l'Association de parents de jeunes handicapés (APAJH) fût nantais. Il en est résulté que Nantes est une ville de pointe pour l'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire ; on y trouve trois écoles qui reçoivent des mal-entendants, un LEP qui accueille des handicapés divers ; il n'est pas une seule construction scolaire qui soit mise en chantier qui ne prévoie leur intégration (y compris le fameux tramway, si jamais il voit le jour...). Il y a peu, un journal local consacrait tout un reportage à l'ouverture d'une classe expérimentale « intégrée » à l'école Eugène-Orieux, laquelle accueille désormais dix enfants handicapés mentaux. C'est à Nantes que l'on vient le plus souvent pour constater les



Factices, les personnages à la fenêtre, factice, contemplant le groupe sculptural et son ombre dans la rue piétonnière devant la Maison de la culture de la Ville de Nantes.



réussites de telles initiatives ; elles ont valeur d'exemple et d'incitation.

Autre aspect positif qu'on risquerait de négliger, la tradition qui lie le système éducatif aux activités culturelles de Nantes. Jean-Pierre Perrot, inspecteur d'académie adjoint, ne manque pas de rappeler que Les Concerts éducatifs de la ville de Nantes existent depuis plus de cinquante ans. A l'origine cette association s'était donné pour objet de permettre que tout élève sortant du C.M. 2 soit allé au moins une fois au concert, pour être mis au contact de la musique. Depuis les choses ont bien évolué et l'on insiste beaucoup plus aujourd'hui sur la préparation pédagogique assurée par des maîtres volontaires qui utilisent un matériel — notamment des cassettes — préparé par l'école normale. En 1982 ce sont plus de 40 concerts de l'orchestre des Pays de Loire (O.P.P.L.) qui ont été écoutés par plus de 4 000 élèves au théâtre Graslin, l'opéra de Nantes.

Dans le même esprit (et rappelant l'expérience menée à Reims évoquée dans *l'éducation magazine* du 24.2.83), l'Association départementale des établissements d'enseignement public pour la promotion de la liaison école-musée ouvre tout le patrimoine culturel local dans un esprit d'étroite collaboration. Présidée par l'inspecteur d'académie adjoint, elle a été subventionnée dès sa création par le Conseil général ; dans la ville de Nantes elle a pu bénéficier d'une mesure appréciable prise par la précédente municipalité : la gratuité des transports urbains pour les scolaires. On imagine bien que cette activité ne vise pas la seule consommation des richesses culturelles de

la ville et du département mais qu'elle est bien évidemment couplée avec un travail pédagogique mûrement réfléchi : en 1981 plus de 30 000 élèves de Nantes et du département, de la maternelle au second cycle, en ont bénéficié. L'évolution en est telle qu'il est sérieusement envisagé aujourd'hui de montrer le travail accompli par les élèves non plus dans le cadre strict de l'Education nationale (au C.R.D.P., par exemple) mais par une exposition dans l'un des lieux culturels de la ville lors d'une journée spéciale. Plus loin germe l'idée d'un musée pédagogique, lieu d'exposition, centre de ressources, auquel serait pleinement associé l'enseignement privé.

Enfin la Loire-Atlantique fait partie de la vingtaine de départements-tests où a été lancée l'opération conjointe Education nationale/Jeunesse et Sports en faveur du « Loisir quotidien des jeunes » laquelle veut inciter les onze/seize ans à imaginer et réaliser des projets précis. Il est sans doute trop tôt pour formuler une appréciation exacte sur cette opération mais certains signes sont d'ores et déjà repérables : un trop grand nombre de demandes en équipement (audiovisuel, instruments de musique, etc.) sans définition d'un réel projet. Une solution pour pallier ce type d'inconvénient tend à rapprocher cette campagne des Projets d'action éducative et culturelle (P.A.E.) dans le cadre d'une politique éducative de secteur qui prenne en compte les projets d'établissements. Mais des questions se lèvent alors ; il faut faire une analyse des besoins : qui est formé pour cela ? Qui sait le faire ? Qu'est-ce au juste qu'un projet ? « On

Est-ce d'être né sur une île (l'île Feydeau) qu'on peut se prendre un jour à rêver d'une Ile à hélice ? Ou bien, d'avoir vécu au bord d'un des grands fleuves d'Europe (la Loire) suffit-il pour inventer **Le pilote du Danube** ? Le mystère des biographies demeure insondable et l'on ne saura sans doute jamais tout à fait ce que l'œuvre de Jules Verne doit à Nantes, sa ville natale.

Heures glorieuses, noms prestigieux, richesses culturelles, monuments du passé (château, cathédrale, théâtre, vieilles maisons), sports, loisirs de

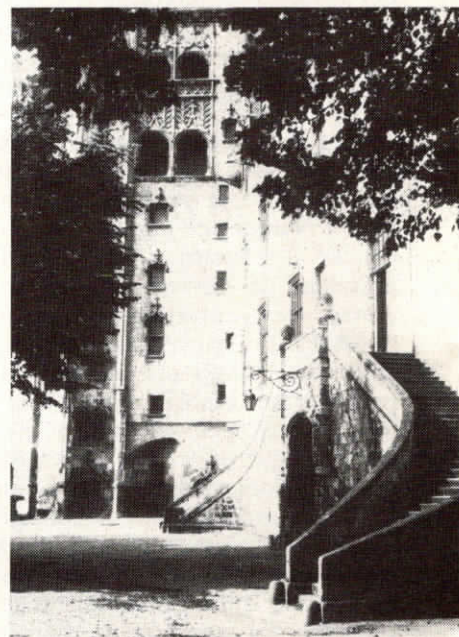
toutes sortes, paysages urbains et fluviaux, arrière-plan de douce campagne, perspective sur la mer et ses stations balnéaires (La Baule, Pornic, etc.), Nantes offre à ses habitants une qualité de vie que d'aucuns peuvent lui envier. Son centre, avec ses zones piétonnières où il fait bon déambuler, met en vitrine sa façade bourgeoise et aisée : on y sent une opulence certaine en même temps qu'un désir de culture ; nombreuses sont les librairies et les galeries de peinture. Depuis le château des ducs de Bretagne, en passant par le quartier

vivre à Nantes

le musée Jules-Verne



le château des ducs de Bretagne



commence seulement à débroussiller le terrain, estime Jean-Pierre Perrot ; un tas de bonnes choses se mettent en place sans qu'il soit toujours très facile de voir la cohérence de l'ensemble. »

On pourra s'étonner qu'il n'ait été question jusqu'ici quasiment que de péri-scolaire. C'est que, pour satisfaire Montesquieu, il se pourrait bien qu'il y ait à Nantes une réelle harmonie entre la dou-

leur du climat et la tempérance des problèmes. A écouter la plupart des interlocuteurs on ne voit point surgir de point saillant ; c'est comme si une juste moyenne englobait toute chose, terreau favorable à une réflexion pour l'avenir. Le seul point véritablement problématique désigné unanimement tant par les responsables de la formation que par les professionnels, c'est dans l'enseignement technique et profes-

Sainte-Croix puis la place Royale jusqu'au théâtre Graslin, on a tôt fait d'oublier les quartiers excentrés (Zola, Malakoff) urbanisés à la mode du XX^e siècle, même si, de partout, la tour de Bretagne (manière, en plus petit, de tour Maine-Montparnasse) nous rappelle les paroles de Baudelaire : « *L'aspect d'une ville change plus vite que le cœur d'un mortel.* » « Qualité », tel semble être l'un des maîtres-mots dans la grande ville des Pays de Loire ; d'ailleurs M. Pervenche, adjoint au maire chargé des affaires culturelles,

ne dit-il pas lui-même qu'« *il faut donner le maximum de qualité aux Nantais dans tous les domaines* » ? Bien sûr il y a là, sous-jacent, un débat culturel et idéologique qu'illustre à l'évidence la coexistence difficile de deux maisons de la Culture (celle de la Loire-Atlantique et celle de la Ville de Nantes). La nouvelle municipalité sera certainement conduite à trancher « *dans le respect de l'éclectisme culturel* » car « *il n'est pas défendable d'avoir deux structures d'un tel poids* ». Gageons, là encore, que

c'est la tolérance, la recherche d'un juste milieu, la concentration qui prévaudront plutôt que le risque de l'affrontement.

Nantes ne se laisse pas quitter ainsi ; elle secrète les souvenirs à jamais arrêtés quelque part sur les marches du passage Pommeraye, entre une nouvelle de Mandiargues et un film de Jacques Demy, dans la limpidité d'une « fillette » de Gros-Plant savourée dans le décor fin de siècle de la brasserie « La Cigale ».

Oui, Nantes, une ville de qualité.

la cathédrale



des rues tranquilles et, page 58, le passage Pommeraye



sionnel qu'on le rencontre. « *Les LEP posent de gros problèmes, estime André Grêlé, le réseau est totalement saturé : il est souvent très difficile d'y trouver une place car ils sont remplis à 100 % dès la première année.* »

Or, qu'on en discute avec André Bovar, secrétaire général adjoint de la Chambre de commerce et d'industrie, adjoint au maire, ou avec le recteur Bonvalet, il est clair que

c'est là que se nouent les enjeux de demain. Au prix de sacrifices humains qui ne sont pas sans poser de graves problèmes sociaux, « *Nantes a fait le choix de la qualité* », selon André Bovar. Entendez que, face à la crise qui a affecté les deux grands secteurs traditionnels de l'industrie — et de l'emploi — nantaise (construction navale, agro-alimentaire), Nantes a choisi la diversification des activités et la re-

conversion dans des secteurs de pointe. Telle entreprise qui produisait de la tôle vend aujourd'hui du calcul, c'est-à-dire de la matière grise. Les reconversions se font d'une génération sur l'autre à quelques rares exceptions près : Thomson qui reconvertit 250 soudeuses en fabricantes de logiciel pour matériel téléphonique, par exemple. Il n'empêche que, selon André Bovar, « *il existe encore aujourd'hui un*



trop grand clivage entre le niveau de la formation et le niveau de responsabilité dans l'entreprise » et que l'avenir appelle la mise au point de formations pointues, mais non fermées.

Parmi les chances d'avenir de Nantes — et plus loin de toute la région — figure la mutuelle reconnaissance de l'Education nationale et du milieu professionnel (comme on est loin de la guerre scolaire !).

Il existe une réelle collaboration de l'une et de l'autre comme en atteste de façon un peu spectaculaire cette récente table ronde organisée par la Chambre de commerce et d'industrie, présidée et animée par le recteur Bonvalet sur le thème « La formation aux techniques nouvelles ». Aux côtés de représentants de l'Education nationale (C.R.D.P., I.U.T., ENNA), on trouvait aussi des professionnels de

Thomson C.S.F. ou Matra Harris semi-conducteurs ! Il faut dire qu'il y a beau temps que le recteur Bonvalet a parié sur cet avenir-là. Fondateur d'une école d'ingénieurs à Nancy, dès les années 60 il avait choisi pour les techniques nouvelles : ordinateur, télévision. Rien de ce qui est en « ique » ne lui semble étranger. Ici, à Nantes, fort de ses convictions, fonceur — il n'est pas d'autre mot —, il travaille pour demain : introduction de la micro-informatique dans les collèges et lycées ; modernisation des lycées techniques ; campagne de formation des enseignants ; introduction de machines à commande numérique ; recyclage du parc des 7 000 machines vieilles de vingt-cinq ans ; création d'un centre de formation technique pour le secteur tertiaire de pointe ; centre lourd d'informatique non technique ; création d'une bourse de logiciels ; B.T.S. : doublement en cinq ans de ce qui a été fait durant les vingt dernières années (création de 28 B.T.S. d'un coup). On n'en finirait pas d'énumérer la liste des projets (et des réalisations) d'un recteur qui, à 8 heures le soir, dans son bureau, pianote encore sur le clavier de son ordinateur, lisant sur son écran cathodique de quoi demain sera fait en attendant que se réalise son grand rêve : que la France se dote enfin d'un enseignement technique de niveau international.

Quelque chose se joue à Nantes qui nous concerne tous, « *quelque chose de précis, mais qui n'a pas de nom et est à peine dicible* ». Serait-ce l'une des faces de l'avenir ?

Jean-Pierre Vélis

Pratique !

*Une reliure
destinée à tous les
abonnés de l'éducation
qui permet de regrouper
une année complète
de l'hebdo et du magazine
dans une même présentation.
65 F franco.*



NOM PRENOM

ADRESSE

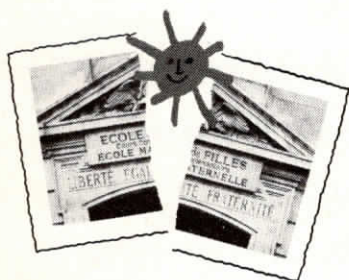
CODE VILLE

nombre de reliures par chèque bancaire ou postal à l'ordre de
l'éducation
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

FRANCIS IMBERT

Si tu pouvais changer l'école

l'enfant stratège



LE CENTURION

«Francis Imbert délivre la parole des enfants et s'emploie à en répercuter toutes les résonances».

Gilles Ferry

Réponse puérile que celle de l'enfant ? Réponse active et rationnelle plutôt si on l'écoute vraiment.

Cette enquête auprès des «C.M.» dépiste le «jeu» dont l'enfant dispose dans l'institution école et les différentes «stratégies» offensives et défensives que ce jeu lui accorde. L'enfant stratège !

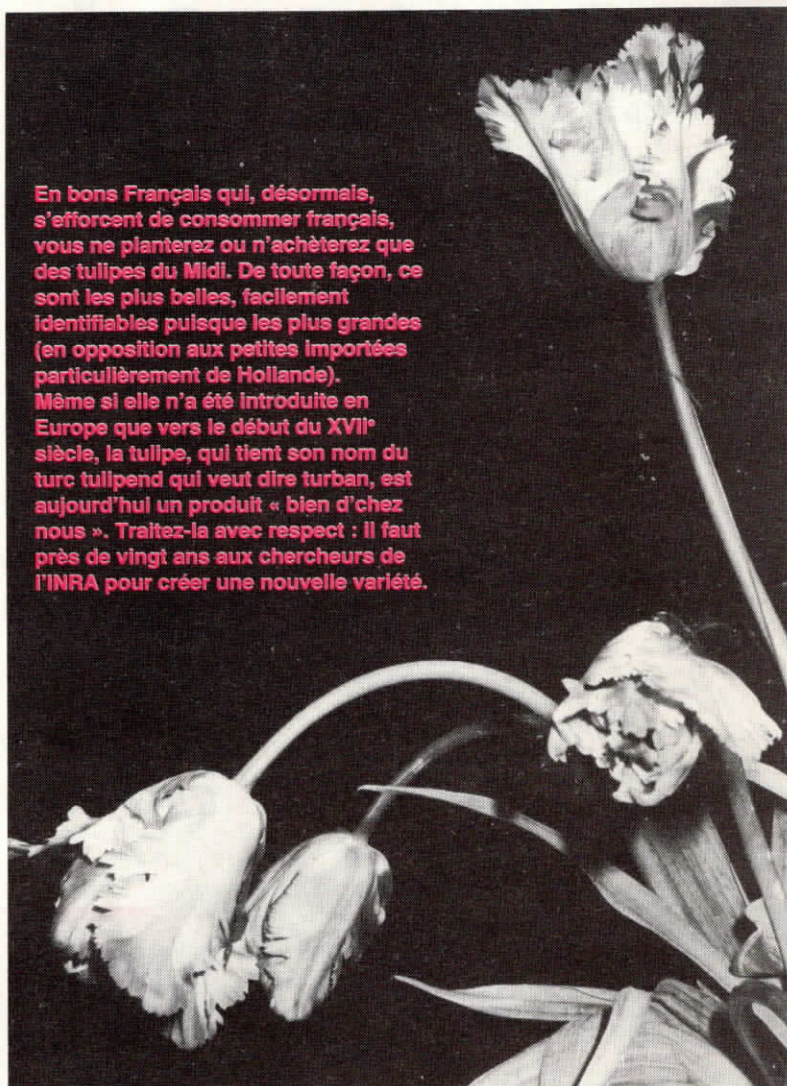
Collection «Éduquer aujourd'hui»
232 pages 98 F

ARL

le centurion
17, rue de Babylone 75007 Paris

l'échappée belle

En bons Français qui, désormais, s'efforcent de consommer français, vous ne planterez ou n'achèterez que des tulipes du Midi. De toute façon, ce sont les plus belles, facilement identifiables puisque les plus grandes (en opposition aux petites importées particulièrement de Hollande). Même si elle n'a été introduite en Europe que vers le début du XVII^e siècle, la tulipe, qui tient son nom du turc *tulpend* qui veut dire turban, est aujourd'hui un produit « bien d'chez nous ». Traitez-la avec respect : il faut près de vingt ans aux chercheurs de l'INRA pour créer une nouvelle variété.



ruée vers l'or

La fièvre monte au Brésil. Si vous avez des amis américains, canadiens et brésiliens et que, tous ensemble, ils vous proposent d'acheter des parts dans une mine d'or quelque part du côté de Sucunduri, méfiez-vous. Ils sont quelques-uns à avoir ainsi misé quelque 3 millions de dollars au total pour une mine qui s'est bien vite volatilisée. Il n'empêche : ils sont encore près de 200 000 à chercher de l'or dans la forêt amazonienne et à trouver plutôt la malaria quand ce n'est pas une balle dans le corps. Comme quoi, en vous empêchant d'y aller, le contrôle des changes vous évite le pire.

Paris pour toujours

Ah, Paris ! Pigalle, Champs-Élysées, champagne... Paris sera toujours Paris, indétrônable. Pour la quatrième année consécutive, la capitale française a été classée première ville mondiale des congrès par l'Union des associations internationales : 266 manifestations de ce type en 1982.

Paris pour toujours (bis)

Le nombre des hold-up contre des banques françaises a augmenté de 14 % en 1982. Avec 137 agressions intra muros et 209 en banlieue, Paris et sa région tiennent le bon bout : 65 % des hold-up de ce type. Ah, Paris ! Pigalle, Champs-Élysées, champagne...

destination :
une carrière internationale



ECOLE DES PRATICIENS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé reconnu par l'État

- UNE FORMATION OPERATIONNELLE EN 3 ANS
- UN SEMESTRE D'ÉTUDES DANS LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
- DEUX STAGES EN ENTREPRISES
- DES CARRIERES VIVANTES ET VARIEES

U.S.A. - G.B.
R.F.A. ou Espagne

* Vous êtes bachelier ou vous avez entamé des études supérieures. Vous avez de bonnes connaissances en langues étrangères. L'EPSCI, créée par le Groupe ESSEC peut vous apporter la formation que vous souhaitez.

CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{re} ANNÉE :
2 SESSIONS : JUIN 1983 ET SEPTEMBRE 1983

* Vous êtes titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle d'enseignement supérieur en Économie, Gestion ou Commerce, l'EPSCI vous propose une formation complémentaire en 2 ans.

CONCOURS D'ENTRÉE EN 2^e ANNÉE :
1 SESSION : SEPTEMBRE 1983

EPSCI - B.P. 105 - 95021 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. (3) 038.38.00



exclusivité **Berty**
49 RUE CLAUDE BERNARD
75005 PARIS



LE CARNET DU PROFESSEUR

CONFECTIONNEZ-LE VOUS-MÊME

CONVIENT A TOUS DANS TOUTES LES DISCIPLINES

ECRIVEZ-NOUS : Sté Berty 49 rue Claude Bernard 75005 PARIS

Les dix petits chapitres

Les mots ! Les mots !

On n'en finit pas de revenir à la case départ...

7

Il est marrant, le rédac'chef. C'est son style à lui, peut-être, mais je ne vois pas pourquoi ce serait le mien. Très joli de commencer une histoire, mais ensuite il faut la continuer. Et, si je comprends bien, c'est bibi qui doit inventer la suite. Intéressante technique journalistique, un peu surréaliste sur le retour: je te donne le début et tu fais ton blot de la fin. Et pourquoi pas l'inverse ? Si moi j'ai envie de partir, si ce que je sais le mieux c'est mon commencement, je n'aperçois pas la raison pour laquelle le rédac'chef ne s'appuierait pas la fin.

— Qu'est-ce que tu en penses, Gros Pouce ?

— Ecoute, c'est un peu difficile au téléphone, sans avoir le texte sous les yeux. Mais, à première vue, il me semble qu'il ne dit nulle part qu'il s'agit d'un début. On pourrait tout aussi bien considérer qu'on se trouve devant une fin.

Vrai, ça. C'est encore beaucoup plus vicelard. Il me laisse un morceau au hasard, sans un mot. A moi de

reconstruire le puzzle ; le principe du modèle réduit en pièces détachées dont on a perdu le mode d'emploi. Travailler à vue de nez, dans le brouillard. La nuit où toutes les vaches sont noires. Le désert de Gobi les yeux bandés et sans boussole. A qui perd gagne. Au hasard Balthazar. Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas. Le vaisseau fantôme. Le petit Poucet qui n'a pas apporté assez de cailloux et qui laisse ses petits camarades se dépêtrer. Demerden Sie sich.

— Mais alors, ça peut être n'importe quoi ce morceau de texte, Gros Pouce ?

— C'est n'importe quoi, à mon avis. De la littérature au mètre. Mettez-m'en une douzaine. L'écriture en tube. Il y a des trucs pas mal, remarque. Le coup de Saint-Just, je ne connaissais pas.

— Heureusement pour toi parce que c'est faux.

— Non ?

— Si. Saint-Just a dit qu'il ne fallait ni trop battre ni trop caresser les enfants. Il n'a jamais mis les femmes dans cette affaire. Le rédac'chef a voulu seulement faire mousser le créateur.

— Pas très grave.

— Gros Pouce, dis-moi que j'ai mal entendu.

— Non, pas très grave. La liberté de

l'écrivain est totale. Même celle de subvertir, de détourner les textes déjà existants, pour se les approprier, leur donner une autre existence. Les mots sous les mots.

— Donc, au fond, Saint-Just n'est plus Saint-Just. Il devient un simple rédac'chef, et c'est bien.

— Mais, d'ailleurs, est-ce qu'il était autre chose ? S'il vivait maintenant, il serait peut-être journaliste.

— Pas rédac'chef.

— Oh ! si ! Il était sûrement un tout petit peu mégalo. Et puis tous les journalistes rêvent de devenir rédac'chefs.

— Pas moi.

— Parce qu'on ne t'a encore rien proposé. Seuls ceux qui refusent d'obéir refusent parfois de commander.

Il se prend les pieds dans ses ailes de géant, Gros Pouce. Des aphorismes comme s'il en pleuvait. L'intellectuel français typique, enfant du sabre et du goupillon. Ne peut pas s'empêcher de prêcher, de trancher, de dire des vérités éternelles, d'énoncer le dogme, de partager le bien et le mal. Rêve d'écrire dans la deuxième page du **Monde**, pour donner son opinion sur des sujets auxquels il ne connaît rien. Finira par signer des pétitions sur la pollution du lac Tanganyka. N'importe qui dit n'importe quoi et le met sur le dos de



Saint-Just. Parfait. La grande liberté interrogative. Qu'est-ce que la littérature ? Personne n'en sait rien. Qu'est-ce qui différencie Stendhal du catalan Manufrance ? Rien à priori. Admirable. Tout est dans tout. Les spécialistes creusent eux-mêmes leur tombe en affirmant ignorer ce qu'est exactement leur spécialité. Jouent les idiots de la famille et finissent par le devenir. Ou alors ont commencé par l'être et se sont mis à jouer.

Plein les galoches, moi, de leur cinéma. Histrions. Ludions. S'ils ne savent pas ce que c'est que la littérature, qu'ils se taisent, qu'ils mangent de la brioche, qu'ils fassent des maths, qu'ils entrent à l'Armée du Salut, qu'ils se retirent sur une colonne. Qui va le savoir, alors, ce

qu'est la littérature. Moi peut-être ?

Les dix petits chapitres du rédac'chef n'avancent pas. Mettons-les au placard. S'ils existaient, personne ne saurait ce que c'est, et surtout pas les spécialistes. Inutile de se tracasser. Écrivez, écrivez, il en restera toujours quelque chose. Exprimez-vous. Divisez votre vie en chapitres. Ayez voix au chapitre. Donnez-moi une tranche de vie dans le filet et découpez-la moi en chapitres. Avec le sang. Civet. Cuisine. Gâte-sauce. Ta fade littérature. Dix petits chapitres.

— Tu pourrais peut-être en faire un pastiche, dit Gros Pouce.

— De Saint-Just ?

— Du texte de ton rédac'chef.

— Pourquoi un pastiche ?

— Il s'y prête bien. Quelques allusions culturelles, un stéréotype par ligne, de l'action et de la folie douce.

— Je n'ai pas vu beaucoup de folie douce là-dedans.

— L'histoire de la chatte, mon petit Wilfrid, témoigne déjà que ton rédac'chef a un sacré grain. L'appeler Toundra en dit long aussi, par les temps qui courent. Le lecteur va marcher, je parie.

— C'est-à-dire ?

— Il se souviendra de la chatte. Nous avons tous plus ou moins un chat dans notre placard, à côté du squelette.

— Moi je la trouve loupée. Elle est très anthropomorphe, cette Toundra. On voit bien qu'il n'a jamais été chat,

le rédac'chef.

— Il est tout à fait évident, depuis longtemps, que ce sont les chats qui sont des hommes : Baudelaire, Kipling, Poe. Si nous avons des chats près de nous et des chats en nous, c'est parce que nous sommes des chats.

— Ecoute, Gros Pouce, cesse de faire le pitre. J'ai un travail à finir et je te demande conseil. C'est tout.

— Fais le gros dos.

— Très drôle et de première utilité.

Je lui ai raccroché au nez, Gros Pouce. Le problème reste entier. Mes dix petits chapitres se portent à merveille. Quand je relis la prose du rédac'chef, j'ai l'impression de m'enfoncer dans le sable. Allons-y : « Elles sourient toutes deux, timidement. Toundra se range de leur côté. » A suivre.

« Elton Flasher, furieux de tant de noirceur, et de voir l'infidèle le tromper avec la première venue, et même avec les deux premières, la prit par la queue et lui écrasa, d'un seul coup sec, la tête contre le mur. Les filles se mirent à pleurer. Il sortit sans regarder derrière lui. »

« Elton Flasher, heureux d'une telle complicité, et de voir la chatte fidèle adopter les deux jeunes filles, se mit à caresser l'une en pensant aux autres. Il s'assit sur le canapé et remit son colt à la ceinture. »

« Elton Flasher comprit qu'il y avait anguille sous roche et que la chatte cherchait à lui faire passer un message. Il redoubla de vigilance et entreprit de fouiller les deux petites qui, de toute évidence, avaient l'habitude de beaucoup de jeux dangereux. Il ne trouva rien et, furieux, leur ordonna de se déshabiller. »

N'importe quoi. On peut vraiment lui faire dire n'importe quoi, à ce texte. Un sac vide ne tient pas debout. La seule chose qu'il mérite, ce texte, c'est d'aller au feu. Je l'y aide aussitôt et je décide d'écrire au rédac'chef, illico.

EUMEE Volodia

à suivre...

électronique informatique

**L'Ecole Centrale des Techniciens
de l'Electronique**

**prépare votre avenir dans les
carrières de l'électronique ou
de l'informatique.**

ADMISSION A TOUS NIVEAUX

Electronique : - C. A. P. - B. E. P.
- Baccalauréat F2
- Brevet de Technicien Supérieur
- Préparation à la carrière
d'ingénieur

Informatique : - Baccalauréat H
- Brevet de Technicien Supérieur

Enseignement préparatoire : dès la fin de 5^e ou de 4^e, vous pouvez être admis dans une section préparatoire, ou tout en continuant d'acquérir une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, dessin industriel, travaux pratiques...

Toutes les professions préparées conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les études à la fois théoriques et pratiques.

L'Ecole Centrale des Techniciens de l'Electronique offre aux élèves :

- Une longue expérience dans l'enseignement technique (plus de 100.000 élèves formés à ce jour)
- Un enseignement pratique dans ses laboratoires et ateliers spécialisés, équipés des appareils les plus modernes.

Bourses d'Etat
Prêts d'honneur pour l'enseignement supérieur
Sécurité sociale étudiants
Bureau de placement
Amicale des anciens élèves

POUR RECEVOIR NOTRE DOCUMENTATION GRATUITE 83 EDJ,
ECRIRE OU TÉLÉPHONER (ENVOI POUR L'ETRANGER CONTRE MANDAT
INTERNATIONAL DE FF 20).

ECOLE CENTRALE DES TECHNICIENS DE L'ELECTRONIQUE

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur
reconnu par l'Etat

**12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS
75083 PARIS CEDEX 02
TÉLÉPHONE : 236 78 87+**

P. E. Conseil

Fernand Nathan nouveau CE

EVEIL AUX ACTIVITES SCIENTIFIQUES

M. Guille, P. Lacroix, C. Rongier

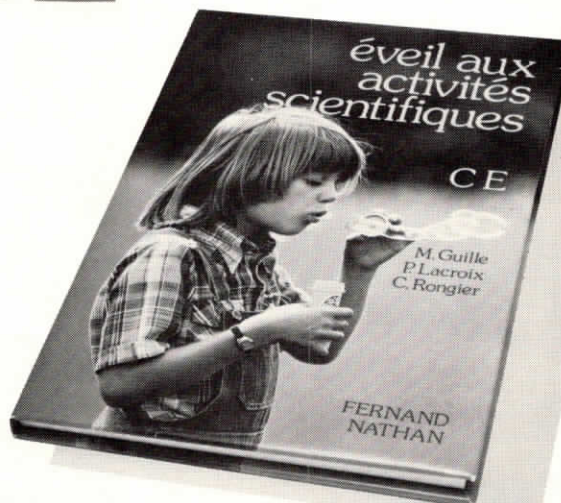
- Les thèmes traités sont aussi riches que variés, en physique, en technologie comme en biologie.
- Les activités, présentées sur double page, accompagnées de nombreux documents, favorisent une réelle démarche expérimentale.
- Chaque séquence se termine par un réinvestissement de l'acquis et par une ouverture vers les prolongements d'activités.

Livre de l'élève : parution avril
Livre du maître

Dans la même collection

M. Guille, Y. Millour, P. Morisset, M. Teulade
Cours moyen - Tome 1
Livre de l'élève : 49,30 F
Livre du maître : 53,00 F

M. Guille, P. Lacroix, C. Rongier, M. Teulade
Cours moyen - Tome 2
Livre de l'élève : 49,90 F
Livre du maître : 55,00 F



découvrir, comparer, connaître... L'HISTOIRE AU CE

M. Destruel, A. Guéry

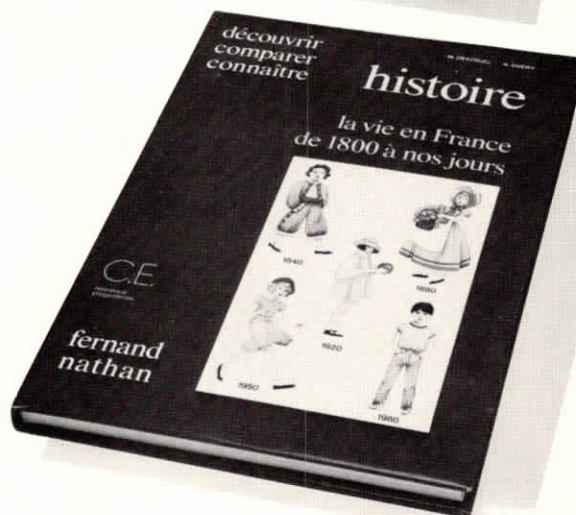
1. La vie quotidienne des Français hier et aujourd'hui
2. Figures connues et inconnues
3. Ce qui nous reste du passé

Ce manuel est conçu, avant tout, comme une initiation au temps et à l'espace : les auteurs ont voulu montrer plutôt que démontrer, rendre visible une évolution en fournissant aux enfants des éléments significatifs pour qu'ils commencent à se former une opinion sur le monde.

Livre de l'élève : parution avril
Livre du maître

Dans la même collection

J.C. Hinnewinkel, J.M. Sivrine, M. Vincent
L'histoire au CM : 49,30 F La géographie au CM : 49,30 F
Livre du maître : 36,00 F Livre du maître : 39,00 F

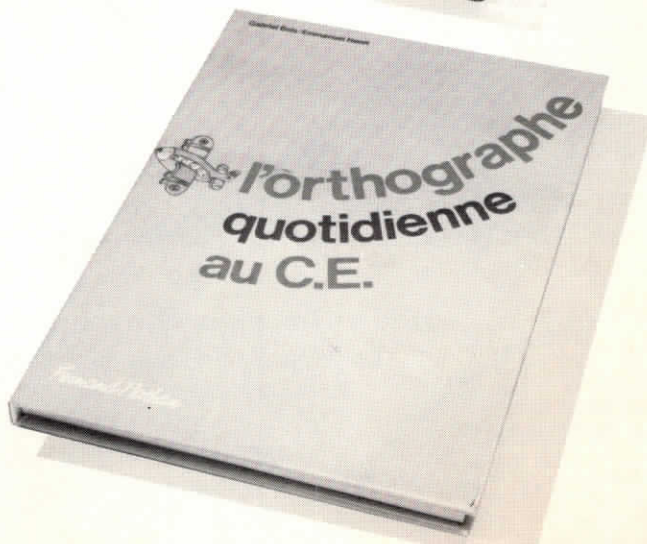


L'ORTHOGRAPHE QUOTIDIENNE AU CE

G. Bois, E. Henry

Il deviendra très vite l'ouvrage de référence par excellence, pour la pratique de l'orthographe au CE, grâce à une démarche pédagogique nouvelle et originale. A noter : une gamme plus de 700 exercices, des encadrés explicatifs, des exercices de révision, des tables récapitulatives.

Livre de l'élève : parution avril



écrivez net.

OMM



effacez propre.



Deux plus chez Omyacolor®

Le porte-craie Omyacolor est pratique, léger et économique. Il tient bien en main, évite irritations et ongles cassants. Existe en plusieurs coloris.

Produit naturel, l'éponge à sec Omyacolor efface le tableau sans eau. Maniable et agréable au toucher, elle glisse sans peine et absorbe la poussière. Son entretien est facile : elle se lave à l'eau ou se secoue.

 **omyacolor**

51240
Saint Germain La Ville

Demande
d'information
à adresser à Omyacolor
51240 Saint Germain La Ville

Nom : _____

Adresse : _____

Et. scolaire : _____

Fournisseur habituel : _____